

Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

RODRIGUEZ T., FOURRIER A., MAZOUNI N., REY-VALETTE H., LAUGIER T., LOUBERSAC L.





Projet réalisé dans le cadre du programme SYSCOLAG, par le groupe de travail composé de :

- Adeline Fourrier, Nabila Mazouni et Thibaut Rodriguez du Cépralmar,
- Hélène Rey-Valette de l'Université de Montpellier 1,
- Thierry Laugier et Lionel Loubersac du centre Ifremer de Sète.
- Jean-Philippe Roussillon et Jean-Jacques Taillade du Syndicat Mixte du Bassin de Thau,
- Pierre Maurel du Cémagref Montpellier.

Sous la coordination de Nabila MAZOUNI.



Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.



Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier les partenaires du projet, qui ont contribué avec le Cépralmar, à la conception ou encore à la rédaction finale de ce guide méthodologique, pour leur motivation et leur investissement.

Nous remercions également l'ensemble des personnes qui ont participé aux multiples groupes de travail, pour leur disponibilité et leurs conseils avisés ayant amenés à l'élaboration finale de la méthodologie.

Enfin, nous remercions les différentes personnes contactées lors de l'enquête téléphonique menée sur les SCOT côtiers en octobre 2006 (syndicats mixte, collectivités territoriales, services de l'Etat, agences d'urbanisme, etc.), pour leur aimable contribution au projet, notamment pour leurs retours d'expérience et pour les différents documents qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir.



Glossaire

Remerciements	3
Avant-propos	
Chapitre 1 Contexte de mise en place d'un outil d'aide à la prise en compte des aspects maritimes dans les SCOT :	
a. Le programme SYSCOLAG	
i. Vers une mutualisation des connaissances en lien avec le domaine maritime en Languedoc-Roussillon	
ii. Construction d'outils de restitution de l'information dans un format adapté, appelés « démonstrateurs »	
b. Le contexte réglementaire et législatif en matière de planification territoriale s	
le littoral français	
ii. Attentes autour d'un diagnostic environnemental et économique de SCOT	11
iii. Définition d'un Volet Maritime pour un SCOT	
iv. Panorama national de la prise en compte des problématiques liées au domaine maritime dans les SCOT	
c. Le « démonstrateur » sur le territoire de Thau : un outil pour faciliter la	
considération des problématiques maritimes dès le diagnostic de SCOT	
i. Présentation du territoire du Bassin de Thau	
ii. Conception de l'outil dans un contexte de mise en place du SCOT de Thau iii. Une démarche collégiale autour de la construction de l'outil méthodologique	
iv. Objectifs et apports de l'outil générique proposé	
Chapitre 2 Structuration de l'outil méthodologique développé :	1.
a. Elaboration d'un cadre commun pour la définition d'un territoire maritime	17
 i. Un contexte réglementaire complexe concernant la gestion du Domaine Public Maritime ii. Définition d'un territoire maritime cohérent 	
b. De la définition des ressources maritimes à celles des activités et usages	
maritimes	
i. Définition des ressources maritimes	
ii. Définition des activités et usages maritimes	21
c. Evaluation des effets des activités et des usages maritimes sur l'économie locale et l'environnement	23
i. Principe de la méthodologie d'évaluation des effets employée	
ii. Evaluation des effets socioéconomiques des activités et usages maritimes	
iii. Evaluation des effets environnementaux des activités et usages maritimes	24
iv. Classification des effets socioéconomiques et environnementaux	
d. Identification des interactions entre les activités et usages du territoire	27
e. Une classification des effets et une identification des interactions pouvant mener à l'identification d'indicateurs de développement durable	28
f. Aspects non abordés par cet outil méthodologique	29



dans les SCOT :du guide méthodologique d'aide au diagnostic maritime	31
a. Définition du contexte maritime du territoire étudié	32
i. Identification d'un territoire pertinent pour l'étude	
ii. Identification des ressources maritimes présentes sur le territoire choisi	
iii. Identification des activités et usages maritimes présents sur le territoire choisi	
 iv. Synthèse du lien entre les ressources maritimes et les activités et usages en dépendant. v. Caractérisation complète des activités et usages maritimes 	
b. Evaluation et classification des effets des activités et usages maritimes du territoire sur l'économie locale	42
c. Evaluation et classification des effets des activités et usages maritimes du territoire sur l'environnement naturel et le cadre de vie	47
d. Identification et évaluation des interactions entre les activités et usages du territoire	53
Chapitre 4 Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côti du territoire du Bassin de Thau :	
a. Modalités d'utilisation de la méthodologie sur le territoire du Bassin de Thau	57
i. Définition du contexte maritime du territoire de Thau	57
ii. Modalités d'évaluation des effets socioéconomiques des activités et usages maritimes d territoire	
iii. Modalités d'évaluation des effets environnementaux des activités et usages maritimes de territoire	
iv. Modalités d'identification des interactions entre les activités et usages du territoire de Th	au 59
 b. Présentation et interprétation des résultats obtenus sur le territoire de Thau i. Présentation des grilles d'évaluation brutes	
ii. Autres modes de présentation des résultats	
iii. Analyse des modes de représentation des résultats à partir d'exemples illustratifs sur le territoire de Thau	
c. Perspectives suite à l'utilisation de la méthodologie sur le territoire de Thau .	
Liste des annexes	75
Liste des figures	77
Liste des tableaux	79
Sources bibliographiques	81



Avant-propos

Depuis 2000, les différents territoires français, côtiers ou non, organisés en Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ont la possibilité de mettre en place une stratégie globale d'aménagement pour le développement durable de leur territoire, en élaborant un document de planification appelé Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Bien qu'un SCOT soit une opportunité pour les territoires côtiers, de prévoir leur aménagement à moyen voire long terme, et ce de manière multisectorielle, il apparaît que les problématiques maritimes sont encore aujourd'hui, difficilement prises en compte.

Le présent document propose alors un outil méthodologique visant à faciliter l'intégration des problématiques maritimes dans les SCOT, dès le diagnostic préliminaire à ce document de planification, et bien qu'élaboré sur l'exemple du SCOT du Bassin de Thau, ce guide a été construit de manière à être adaptable à d'autres territoires côtiers.

Dès lors, la méthodologie mise au point consiste en l'analyse des impacts socioéconomiques et environnementaux des activités et usages maritimes, ainsi qu'en l'identification des interactions entre ces derniers. Elle permet *in fine* de classifier ces effets et ces interactions, pour mettre en évidence les points sur lesquels le Volet Maritime de SCOT peut s'appuyer.

Ainsi, afin de faciliter la réalisation d'un diagnostic de territoire complet, qui prenne donc en compte les aspects maritimes, le rapport qui suit s'articule autour de quatre chapitres principaux.

Dans le premier chapitre, nous proposons une présentation du contexte général dans lequel ce guide méthodologique a été élaboré. Dans cette partie, en plus d'une présentation du cadre réglementaire, nous proposons notamment un panorama des démarches de SCOT actuellement engagées sur les différents territoires littoraux français.

Le second chapitre est centré sur une présentation détaillée de la méthodologie mise en œuvre pour l'élaboration de cet outil générique, qui permet d'analyser simultanément les effets socioéconomiques, les effets environnementaux et les interactions entre activités.

Le troisième chapitre est consacré à la présentation du guide méthodologique. Il a été élaboré de façon à assister l'utilisateur « pas à pas » dans la mise en œuvre de l'outil.

Enfin, le dernier chapitre, dédié à l'application de cette méthodologie au cas particulier du SCOT du Bassin de Thau, propose une analyse et différentes formes de visualisation des résultats qui peuvent être obtenus.





Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

Contexte de mise en place d'un outil d'aide à la prise en compte des aspects maritimes dans les SCOT



Contexte de mise en place d'un outil d'aide à la prise en compte des aspects maritimes dans les SCOT

1A. Le programme SYSCOLAG

1. Vers une mutualisation des connaissances en lien avec le domaine maritime en Languedoc-Roussillon

Ce travail est réalisé dans le cadre du programme de recherche pluridisciplinaire SYSCOLAG (Systèmes Côtiers et Lagunaires), mis en œuvre par la Région Languedoc-Roussillon et ses partenaires, dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2000-2006.

Ce programme, coordonné par le Cépralmar, a pour objectif la fédération des compétences scientifiques régionales mobilisées autour des questions relatives au développement et à l'aménagement du territoire littoral. Pour cela, il s'appuie sur un partenariat étroit avec les universités régionales (Montpellier I, II, III et Perpignan) et les organismes de recherches concernés par l'étude du littoral (Brgm, Cemagref, CNRS, Ifremer et IRD); au total, plus d'une cinquantaine de scientifiques, répartis dans une vingtaine de laboratoires, participent à ce programme. Une Convention Cadre précise les modalités de cette coopération.

Le programme constitue une opération pilote au niveau national pour l'expérimentation d'un dispositif de mutualisation des connaissances appliqué à la gestion intégrée du littoral. Il vise la constitution d'une véritable interface entre :

- le « savoir » (communauté scientifique, élus du littoral, etc.),
- et les « utilisateurs de la connaissance » (gestionnaires, techniciens des collectivités, professionnels, associations environnementales, grand public, etc.).

Compte tenu de cet objectif, la réalisation du projet a été décomposée en différentes phases complémentaires.

La première étape du programme a nécessité le rassemblement des équipes de recherche travaillant sur le littoral du Languedoc-Roussillon, et la définition des conditions de mise à disposition de l'information produite par ces dernières, notamment dans le cadre de thèses et de projets de recherche particuliers. Ce travail de co-construction a donc permis de rassembler des informations diverses à la fois du point de vue des domaines et des disciplines concernées, mais aussi du point de vue de la nature des opérations dont elles sont issues.

La seconde étape a été centrée sur la construction d'un « langage commun » entre les différents types d'acteurs. Elle a nécessité l'association d'autres partenaires du littoral (élus, gestionnaires locaux, professionnels, etc.) Ce travail a permis la mise en place d'un service de métadonnées permettant de référencer les connaissances des différents producteurs de données, et de les mettre à la disposition des partenaires. L'espace de mutualisation des connaissances (Figure 1) se compose alors d'outils informatiques (service de métadonnées MDweb, référentiels sémantique et spatial, bases de données, etc.), mais aussi d'un certain nombre d'experts de différents domaines (Mazouni et al., 2006).

Contexte de mise en place d'un outil d'aide à la prise en compte des aspects maritimes dans les SCOT

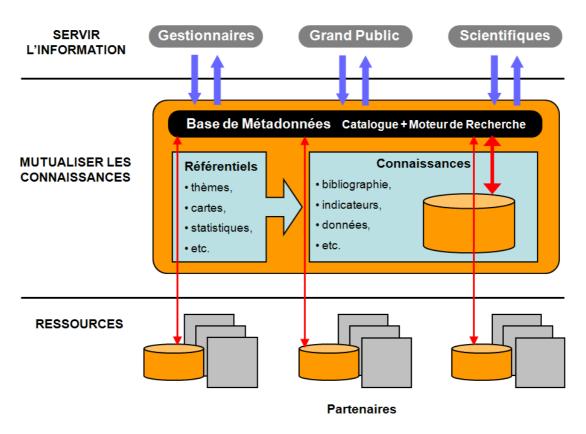


Figure 1 : Présentation du service de métadonnées MDweb développé dans le cadre du programme SYSCOLAG (Source : http://www.syscolag.org).

2. Construction d'outils de restitution de l'information dans un format adapté, appelés « démonstrateurs »

La phase actuelle du programme a pour objectif la construction d'outils offrant une restitution de l'information, adaptés à la demande des acteurs locaux. Cette étape s'est appuyée sur la construction d'ateliers opérationnels de démonstration (appelés « démonstrateurs »), très divers tant dans leur mode de construction, que dans leur format de restitution.

Ils traitent actuellement de trois thématiques pilotes définies en concertation avec l'ensemble des partenaires :

- le démonstrateur sur l'aménagement d'un Pôle Passagers dans le port de Sète, présentant l'ensemble des connaissances disponibles et mobilisables à ce sujet (A. Fourrier),
- le démonstrateur sur les aquifères littoraux en Languedoc-Roussillon, organisant les connaissances existantes afin d'en proposer une forme de restitution adaptée, via un portail internet d'information (Y. Denis),
- le démonstrateur d'aide au diagnostic pour le Volet Maritime des SCOT, proposant une méthodologie structurée d'évaluation des effets environnementaux et socioéconomiques des activités et usages maritimes sur les territoires côtiers.

Ce dernier démonstrateur, présenté par le document qui suit, semble être le plus abouti du programme car il répond à un grand nombre des objectifs du programme SYSCOLAG :

- développement de nouveaux outils de mutualisation des connaissances,
- construction d'outils scientifiques d'aide à la décision,
- définition de protocoles de mise en œuvre d'une gestion intégrée et durable du littoral,
- proposition d'indicateurs pertinents de suivi des milieux, des usages et de l'action publique.

D'autre part, sa construction s'est appuyée sur une collaboration étroite avec les acteurs locaux (le SMBT), la communauté scientifique et les acteurs du territoire, notamment dans le cadre des réunions publiques de concertation organisées dans le cadre du SCOT.

1B. Le contexte réglementaire et législatif en matière de planification territoriale sur le littoral français

1. Qu'est-ce qu'un SCOT?

La Loi « Solidarité et Renouvellement Urbains » du 13 décembre 2000, modifiée par la Loi « Urbanisme et Habitat » du 02 juillet 2003, rénove le cadre juridique des politiques d'aménagement de l'espace afin d'assurer un développement cohérent des territoires, plus solidaire et durable. Elle vise à élargir la démocratie en faisant participer davantage la population à la planification, et réaffirme les principes fondamentaux qui s'imposent à tous les documents d'urbanisme :

- équilibre entre le développement urbain et rural,
- préservation ou protection des espaces naturels et des paysages,
- diversité des fonctions urbaines et mixité sociale,
- développement durable et respect de l'environnement.

Outil de mise en cohérence de ces politiques autrefois sectorielles, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) doit garantir une organisation rationnelle de l'espace en servant de cadre aux politiques locales d'aménagement et de protection. Il est d'ailleurs un outil juridique efficace car il s'impose à tous les documents d'urbanisme inférieurs à lui.

Ainsi, à la suite d'un diagnostic de territoire partagé par tous les acteurs, un SCOT permet de faire des choix de développement, puis de fixer des objectifs et des orientations claires et précises exprimant un projet global ; les différentes étapes d'un SCOT sont (Figure 2) :

- Diagnostic réalisé à partir de l'ensemble des données existantes sur le territoire (les services de l'Etat fournissant un Porter à Connaissance), dans lequel se place l'Etat Initial de l'Environnement (EIE) correspondant à un diagnostic spécifique en matière d'environnement et visant à identifier des valeurs de référence pour une série de problématiques environnementales fortes,
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) faisant suite à la mise en évidence d'orientations générales et de scénarios possibles,
- Document d'Orientation Général (DOG) soumis à enquête publique, fixant les choix retenus.

Contexte de mise en place d'un outil d'aide à la prise en compte des aspects maritimes dans les SCOT

L'ensemble de ces étapes est ensuite repris au sein d'un Rapport de Présentation précisant également les incidences prévisibles du schéma sur l'environnement, et décrivant les mesures envisagées pour les réduire, les éviter ou les compenser (Figure 2).

C'est donc au niveau des diagnostics économiques et environnementaux, préliminaires à l'élaboration du document d'orientation final du SCOT, que cet outil apporte sa contribution pour faciliter la considération des problématiques maritimes, et pour aider, si besoin est, à la constitution d'un Volet Maritime.

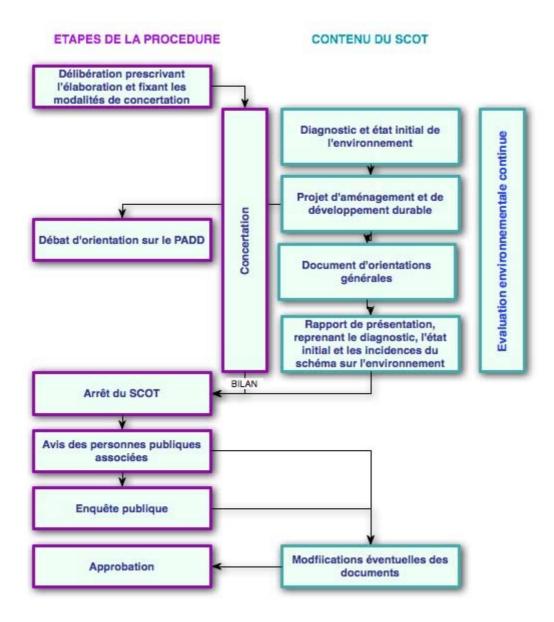


Figure 2 : Présentation des différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un SCOT (Source: http://commun.proscot.fr/images/etapes.jpg).



2. Attentes autour d'un diagnostic environnemental et économique de SCOT

Le diagnostic constitue une analyse dynamique et prospective du territoire permettant de le comprendre et d'en dégager les enjeux stratégiques. Il résulte de la mise en perspective des différentes composantes du territoire et analyse leurs dysfonctionnements, leurs atouts et leurs tendances d'évolution afin d'envisager les différents futurs possibles pour le territoire.

Bien que l'approche permettant son élaboration soit libre de manière à être plus appropriée au contexte local, la participation de tous les acteurs reste nécessaire afin que ce diagnostic soit partagé.

Concernant les aspects socioéconomiques du diagnostic, les thématiques généralement traitées dans les SCOT sont la démographie, l'aménagement de l'espace, l'habitat, le développement économique et les déplacements.

L'analyse environnementale correspond, quant à elle, à un diagnostic spécifique portant sur la préservation des ressources naturelles (eau, air, énergie, nature, utilisation des sols, etc.), et l'amélioration du cadre de vie (santé, paysage, patrimoine, déchets, bruit, risques, etc.).

Remarque:

L'évaluation environnementale dans un SCOT ne se résume pas à l'EIE, elle nécessite également une analyse d'impact, une motivation des choix d'aménagement retenus et une présentation des mesures dites compensatoires au vu des incidences qu'aura le SCOT (DDE de la Réunion, 2004). Cependant, comme nous travaillons à l'élaboration d'un outil d'aide à l'intégration d'un Volet Maritime en amont de la mise en place des SCOT, l'analyse des incidences prévisibles du SCOT sur l'environnement ne sera pas traitée.

3. Définition d'un Volet Maritime pour un SCOT

D'après l'Article 57 de la Loi du 07 janvier 1983, des Schémas de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) peuvent être établis dans les zones côtières. Ils permettent de fixer les orientations fondamentales de l'aménagement, de la protection et de la mise en valeur du littoral.

A cet effet, ils déterminent la vocation générale des différentes zones et notamment les zones affectées au développement industriel et portuaire, aux cultures marines et aux activités de loisirs, et précisent les mesures de protection du milieu marin.

Depuis 2005, et suite à la Loi n°2005-157 du 23 février 2005 relative au *Développement des Territoires Ruraux*, les SCOT peuvent comporter un chapitre individualisé valant SMVM lorsqu'ils comprennent une ou plusieurs communes littorales. Ceci permet alors d'analyser les interdépendances entre la terre et la mer, et facilite la considération des problématiques maritimes au niveau des SCOT en simplifiant les procédures d'élaboration et de modification de ces chapitres individualisés par rapport à celles des SMVM (Samson, 2006).



Contexte de mise en place d'un outil d'aide à la prise en compte des aspects maritimes dans les SCOT

Le chapitre individualisé conserve ainsi les avantages du SMVM, dont la légitimité légale et la force juridique de ce document, et permet une conciliation efficace entre aménagement et protection du domaine maritime en s'inscrivant totalement dans une démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières.

Notre outil méthodologique se place donc dans un contexte favorable pour la mise en place des chapitres individualisés valant SMVM. Nous les nommerons « Volet Maritime de SCOT » pour faire valoir le fait qu'ils entendent simplement compléter les problématiques habituellement traitées dans les SCOT, alors que le SMVM pouvait être redondant sur certains points (occupation des sols en zone littorale terrestre par exemple).

4. Panorama national de la prise en compte des problématiques liées au domaine maritime dans les SCOT

Au 31 octobre 2006, sur le territoire français, seuls trois SMVM avaient été approuvés. Néanmoins, de nombreux SCOT côtiers étaient en cours d'élaboration, et la simplification des procédures d'élaboration des SMVM ou des Volets Maritimes de SCOT, laissait présager une multiplication de ces documents.

Au vu des tentatives d'appropriation des problématiques maritimes réalisées par les territoires côtiers mettant en place un SCOT, il apparaissait que l'appréhension du domaine maritime variait beaucoup (Annexe 1), et que dès lors :

- en présence d'un SMVM, peu de SCOT cherchaient à aborder les questions maritimes, pour éviter de faire double emploi, (même si le SCOT peut intégrer ce SMVM sous la forme d'un Volet Maritime),
- dans les autres cas, de nombreuses tentatives d'approche du domaine maritime visant à l'élaboration d'un chapitre individualisé, avaient été élaborées mais aucune n'avait encore aboutie (projets de SMVM, projets de chapitre individualisé, projets GIZC, projets d'application de la Loi Littoral, schéma d'évocation littorale, etc.),
- des tentatives d'intégration de documents à dominance maritime déjà existants, avaient également eu lieu (charte de pays, contrat qualité, parcs marins, Parcs Naturels Régionaux, actions GIZC, sites Natura 2000, Directive Territoriale d'Aménagement, etc.),
- enfin, de simples références au domaine maritime et littoral avaient été introduites au sein d'une ou de plusieurs parties du SCOT (diagnostics, PADD ou DOG), et ce de manière plus ou moins transversale.

De manière générale, le domaine maritime est appréhendé d'un point de vue surtout terrestre ; il est d'ailleurs plus courant d'entendre parler de domaine littoral, de volet littoral, et non de domaine ou de volet maritime. En effet, dans les différents projets qui tentent d'intégrer les problématiques maritimes aux SCOT littoraux, les thèmes les plus fréquemment abordés sont surtout ceux qui conservent un lien étroit avec le domaine terrestre :

- partie terrestre du littoral,
- zone de pratique des activités terrestres sur le littoral,
- zone d'application de la Loi Littoral,
- paysage maritime observé depuis les terres, espaces dunaires et plages, etc.



Cependant, peu de SCOT traitent réellement de thématiques directement liés au domaine maritime :

- partie émergée du DPM (Domaine Public Maritime) naturel et artificiel,
- bande des 300 m au large du trait de côte,
- bande des 3 milles au large du trait de côte,
- zone de pratique des activités maritimes,
- DPM dans son intégralité,
- masses d'eau marines, etc.

D'autre part, il reste une certaine réticence à traiter les problématiques maritimes au sein des SCOT du fait que :

- les Volets Maritimes restent assimilés aux SMVM réputés difficiles à mettre en œuvre, alors que leurs compétences peuvent être plus larges, et que leur mise en place a été facilitée.
- les SMVM sont très souvent associés à la présence d'une activité conchylicole, ou encore d'un conflit d'usage. Dès lors, en l'absence d'au moins l'un de ces deux aspects, la mise en place d'un SMVM et de là, d'un Volet Maritime, n'apparaît pas justifiée,
- les questions maritimes peuvent ne pas être considérées à cause d'une mauvaise conjoncture (dans les calendriers électoraux par exemple), ou alors simplement, à cause du fait que personne ne sait vraiment comment s'y prendre.

Dans ce contexte, la mise au point d'un outil méthodologique générique à tous les SCOT et adaptable à n'importe quel cas particulier, nous paraissait répondre à un réel besoin. Le territoire de Thau a alors été choisi à titre expérimental, dans le cadre de l'élaboration et du test de cette méthodologie.

1C. Le « démonstrateur » sur le territoire de Thau : un outil pour faciliter la considération des problématiques maritimes dès le diagnostic de SCOT

1. Présentation du territoire du Bassin de Thau

Le territoire du SCOT du Bassin de Thau par ses caractéristiques propres, constitue aujourd'hui un territoire nécessitant une gestion intégrée; en effet, il fait l'objet de multiples usages et de fréquents conflits liés au partage des ressources (Mazouni, Rey-Valette, 2002).

D'autre part, outre la présence de la lagune de Thau et d'une importante façade maritime, ce territoire bénéficie d'un vaste patrimoine économique maritime lié à la fois aux activités industrialo-portuaires (Sète-Frontignan) et à l'exploitation des ressources halieutiques au travers des activités de pêche (Sète constituant le premier port de pêche maritime de Méditerranée française) et de cultures marines (l'étang de Thau assurant 10 % de la production conchylicole nationale) (Mazouni, 2004).

Contexte de mise en place d'un outil d'aide à la prise en compte des aspects maritimes dans les SCOT

Depuis les années 1970, la vocation touristique de la zone semble s'être affirmée ; elle s'est traduite par l'extension de l'urbanisation, et le développement des activités récréatives et nautiques autour de la lagune. De plus, la station thermale de Balaruc-les-Bains se place, par sa fréquentation, au deuxième rang des stations françaises.

Enfin, le territoire fait aussi l'objet d'une forte croissance démographique et urbaine liée à la proximité de l'agglomération de Montpellier et à l'importance du flux migratoire due à l'attrait du littoral méditerranéen et à l'héliotropisme ; ces tendances récentes semblent conduire aujourd'hui au développement d'une économie dite résidentielle.

2. Conception de l'outil dans un contexte de mise en place du SCOT de Thau

Le positionnement de cette étude menée par le Cépralmar sur la problématique du Volet Maritime des SCOT littoraux, fait suite à une série d'études ayant pour territoire d'application celui de Thau. En effet, sur ce territoire, de nombreux programmes de recherche (PNEC, DITTY, GITHAU, etc.), pluridisciplinaires et multipartenaires, ont permis de créer les conditions et la base de connaissances, nécessaires à la réalisation de cet outil méthodologique (Rey-Valette, 2005). De plus, la mise en place en 1995 d'un Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) et l'élaboration de trois Contrats Qualité (1990-1995, 1996-2002 et 2004-2008) sur le territoire, ont permis la réalisation de nombreuses analyses et diagnostics. Un Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) a alors été créé pour piloter le troisième Contrat de Lagune.

De plus, en 2005, pour répondre à l'appel à projets GIZC (Gestion Intégrée des Zones Côtières) de la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires), le SMBT a engagé un certain nombre d'études économiques et environnementales complémentaires, et organisé de nombreux groupes de travail et ateliers participatifs avec les acteurs locaux, dans le cadre de la mise en place du SCOT du Bassin de Thau. Ces études ont alors fait ressortir les caractéristiques fortes de ce territoire, ont préparé le diagnostic concerté préliminaire à la conception du SCOT, et pourraient permettre une réactualisation du SMVM, notamment sous la forme d'un Volet Maritime.

Dans le cadre de son projet soumis à la DIACT, le SMBT s'est donc engagé à appliquer les principes de la Gestion Intégrée des Zones Côtières en utilisant une approche conjointe et globale de l'ensemble des problématiques, et en associant les acteurs et la population à l'élaboration, à la conduite et à l'évaluation des projets. Cette approche participative s'est dans un premier temps caractérisée par la mise au point de journées de concertation, appelées Journées du SCOT (9 mai 2006 et 20 octobre 2006), menées par le SMBT en appui au diagnostic du SCOT. Elles réunirent et firent participer de nombreux acteurs locaux à des groupes de travail portant sur les caractéristiques du territoire et visant une co-construction du projet d'aménagement (Figure 3).

L'élaboration de l'outil méthodologique que nous proposons, a été menée en étroite articulation avec ces journées. L'objectif recherché était de s'appuyer sur leurs résultats, ainsi que sur les méthodologies de concertation et d'évaluation mises en place.



3. Une démarche collégiale autour de la construction de l'outil méthodologique

Dans le cadre du programme SYSCOLAG, un groupe de travail multi-partenarial et pluridisciplinaire a été mis au point autour de la construction de cet outil méthodologique. C'est le dynamisme de l'ensemble des partenaires de ce groupe de travail composé par le Cépralmar, l'Ifremer, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, l'Université de Montpellier 1 et le Cémagref, qui a fortement contribué à l'aboutissement de ce guide méthodologique.

Dès lors, à partir d'une problématique locale concernant la considération des aspects maritimes dans le diagnostic du SCOT du Bassin de Thau, ce groupe de travail a décidé de construire un outil structuré et générique, adaptable à l'ensemble des territoires côtiers. Il se présente telle une méthodologie innovante d'approche des questions maritimes, passant par une évaluation préalable des effets socioéconomiques et environnementaux des activités maritimes, et des interactions entre ces activités (Figure 3).

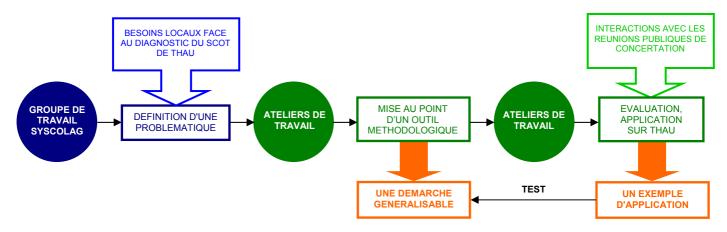


Figure 3 : Présentation de la démarche de construction de l'outil générique à partir du cas particulier du territoire de Thau (Source : Cépralmar).

4. Objectifs et apports de l'outil générique proposé

L'outil méthodologique a pour objectif de créer un document de travail concernant le diagnostic initial de SCOT. C'est pour cette raison que l'on ne peut pas le qualifier d'outil « clés en main » ; il nécessite en effet une réappropriation systématique et une interprétation propre des résultats obtenus dans chaque cas particulier auquel il peut s'appliquer, et n'aboutit pas à un document fini. Il permet donc de construire un socle minimum pour considérer le domaine maritime au sein du document de planification qu'est le SCOT, en aidant à la construction d'un diagnostic. Cet outil vise alors aussi à faciliter la construction d'un diagnostic complet ; il s'agit ici d'apporter un complément maritime aux diagnostics habituellement réalisés dans les SCOT.

Contexte de mise en place d'un outil d'aide à la prise en compte des aspects maritimes dans les SCOT

Inscrite dans ce cadre, l'étude conjointe des effets environnementaux et socioéconomiques permet alors d'avoir une vision globale sur ces deux aspects et tente d'identifier les plus-values que l'on peut retirer à concilier développement économique et respect des ressources naturelles. *In fine*, l'outil a pour but de hiérarchiser les effets des activités et usages maritimes, pour permettre d'identifier les points qui doivent être mis en lumière dans le diagnostic.

Dès lors, bien qu'il apporte des pièces supplémentaires pour la prise en compte du domaine maritime dans le PADD et le DOG, il est à noter que ce document n'a pas ambition de présenter des orientations ou des objectifs à atteindre en terme d'aménagement du territoire.

Enfin, l'outil doit également permettre une discussion, un partage, une mise en commun des savoirs entre les différents acteurs du territoire réunis en groupe de travail (cela amenant notamment à une réflexion sur certaines idées reçues); l'approche doit donc être participative. Parmi les apports de l'outil, il ne faut alors pas négliger l'importance de la concertation, qui permet une co-construction du diagnostic et par là même, une meilleure appropriation par les acteurs du document de planification final.

L'outil méthodologique proposé permet alors simplement de structurer une vision du territoire, de partager cette vision avec les différents acteurs, et de hiérarchiser les points problématiques qu'il aura permis de mettre en avant.

Dans ce cadre, le but de notre démarche est de fournir aux collectivités territoriales, un outil facilitant la considération du domaine maritime dans ses dimensions environnementales et socioéconomiques dès le diagnostic initial du SCOT.

Cet outil a été construit de manière à venir compléter les différentes études menées jusqu'alors dans le cadre de la mise en place des SCOT, pour obtenir une vision complète du domaine maritime.





Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

2

Structuration de l'outil méthodologique développé



Structuration de l'outil méthodologique développé

territoires côtiers.

L'identification d'un besoin de faciliter l'appréhension du domaine maritime dans le SCOT du territoire de Thau a été le point de départ de notre travail. Cependant, notre objectif visait l'élaboration d'un outil générique qui puisse, à terme, être utilisé par les autres SCOT côtiers. Dès lors, ce chapitre apporte un cadre structuré à l'outil méthodologique, en définissant les différentes notions qui seront employées par la suite. Néanmoins, il est à noter que toutes les étapes de la méthodologie et toutes les définitions présentées, resteront ouvertes à interprétations et à modifications, pour qu'elles puissent être adaptées au plus grand nombre de

2A. Elaboration d'un cadre commun pour la définition d'un territoire maritime

Située à l'interface entre les domaines terrestres et maritimes, la zone côtière se caractérise par une forte productivité, une forte richesse biologique, et le plus souvent par une biodiversité élevée. L'augmentation et la diversification des usages qui résultent d'une augmentation importante de la population dans cette zone, sont à l'origine de nombreux conflits que les systèmes de gestion sectoriels actuellement en place ne parviennent pas à résoudre efficacement.

En effet, les gestionnaires du littoral ne disposent pas d'un cadre structuré et opérationnel en vue de concilier deux facettes souvent antagonistes du processus de gestion : le développement économique et la préservation de ces milieux d'interface. C'est dans ce but qu'un cadre commun est proposé pour définir le territoire maritime.

1. Un contexte réglementaire complexe concernant la gestion du Domaine Public Maritime

i. Le DPM est-il une partie du territoire communal?

Les eaux territoriales, délimitées par le Domaine Public Maritime (DPM), sur lesquelles l'Etat exerce sa souveraineté s'étendent depuis les lignes de base retenues pour la délimitation (Loi du 24 décembre 1971) jusqu'aux 12 milles en mer. Depuis l'Arrêt de Saint-Quay-Portrieux de 1981, le Conseil d'Etat a admis que le territoire des communes se poursuivait sur le Domaine Public Maritime jusqu'à la limite des eaux territoriales ; le territoire français étant divisé en communes, la partie immergée du territoire devrait l'être également.

Cependant, dans les faits, la segmentation du DPM en communes n'est pas systématique, et il n'existe pas de disposition législative ou réglementaire spécifiant explicitement que les communes aient un territoire maritime. Il existe donc un flou juridique qui mériterait d'être clarifié dans le code des collectivités territoriales (CETE-Méditerranée, 2006).

Structuration de l'outil méthodologique développé

Remarque:

• Bien que le territoire communal puisse s'étendre jusqu'à la limite des eaux territoriales, les compétences des communes en terme de gestion et d'aménagement, ne les atteignent pas dans tous les cas. Les communes sont simplement en charge de la police des eaux de baignade jusqu'à 300 m des côtes, et depuis peu, les collectivités locales qui en ont fait la demande peuvent avoir en charge les ports de commerce, de pêche et de plaisance.

ii. Le zonage du DPM dans un SCOT est-il juridiquement possible ?

Selon l'Arrêt Schwetzoff de 1973, les plans d'urbanisme des communes littorales peuvent contenir des prévisions et des règles concernant le DPM. En outre, les conseils régionaux peuvent inciter les communes à planifier l'intégralité de leur territoire, y compris immergé (circulaire de 2003 du préfet de région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault).

D'autre part, la Loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, a ouvert une porte au transfert de compétence vers les collectivités locales. En effet, l'Etat a remis en concession certaines parties du DPM dans des cas très précis et réglementés.

Enfin, l'Article L.122-1 du Code de l'Urbanisme modifié par la Loi du 23 février 2005, offre la possibilité de constituer un Volet Maritime au sein des SCOT, étendant ainsi son champ d'application au DPM (CETE-Méditerranée, 2006). Il apparaît donc possible que le DPM puisse être zoné au sein des SCOT.

iii. Le zonage du DPM dans un SCOT est-il obligatoire ?

L'Article L. 146-6 du code de l'Urbanisme relatif aux espaces remarquables entend que les documents de planification territoriale doivent tenir compte de la vocation des espaces maritimes qui leur incombent. Cependant, il n'existe pas de dispositions législatives précisant l'étendue du territoire communal en mer. Le zonage du DPM dans un SCOT apparaît donc juridiquement possible, mais non obligatoire (CETE-Méditerranée, 2006).

Dans la suite de la méthodologie, nous utiliserons cette délimitation du Domaine Public Maritime comme base spatiale du protocole proposé.

2. Définition d'un territoire maritime cohérent

Un territoire côtier (Couix & Le Roy, 1994) est alors défini par :

- l'ensemble des communes possédant une façade maritime ou en contact direct avec un étang ou un canal salé, un estuaire ou un delta jusqu'à la limite de salure des eaux,
- les autres communes proches participant aux équilibres économiques et écologiques,
- le territoire immergé de ces communes, au niveau du domaine maritime.

C'est sur ce dernier point, nous l'avons vu précédemment, que la limite de la zone côtière reste floue. Nous proposons dans cet outil, de considérer l'étendue du territoire communal en mer jusqu'à 12 milles marins (Figure 4).



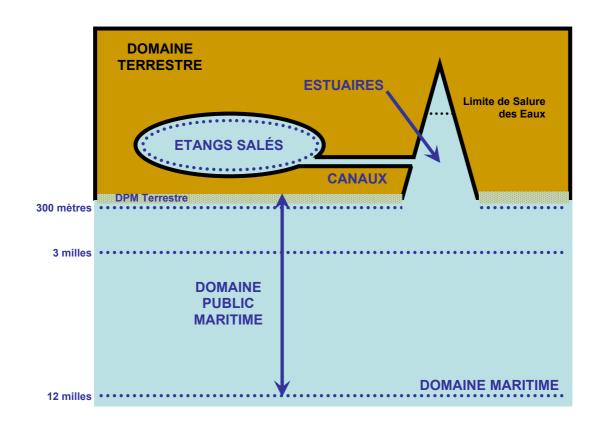


Figure 4 : Présentation schématique du périmètre terrestre et marin d'un territoire maritime (Source : Cépralmar).

Notre étude se propose de présenter un outil d'aide à l'appréhension des problématiques maritimes dans les SCOT littoraux. Dès lors, pour un territoire de SCOT côtier, nous n'allons considérer que le domaine strictement maritime de ce territoire, c'est-à-dire la partie immergée depuis la limite du DPM en mer, jusqu'aux lais et relais de la mer sur le rivage (les plages, artificielle ou non, en faisant partie) ; les étangs et les canaux salés, les havres et les rades, les estuaires et les deltas, jusqu'à la limite de salure des eaux seront également pris en compte.

Remarque:

• La considération de la totalité du DPM, du fait de la présence des activités économiques off-shore (production éolienne, production pétrolière, cultures marines, etc.), offre un nouveau potentiel de développement aux communes littorales induit par la taxe professionnelle liée à leur implantation.

Structuration de l'outil méthodologique développé

2B. De la définition des ressources maritimes à celles des activités et usages maritimes

1. Définition des ressources maritimes

Bien que le DPM ne concerne que le sol et le sous-sol immergés (et non l'élément « eau »), il est impératif dans notre analyse de considérer les ressources présentes dans la colonne d'eau et au niveau de la surface du plan d'eau correspondant au domaine maritime défini (Figure 5).

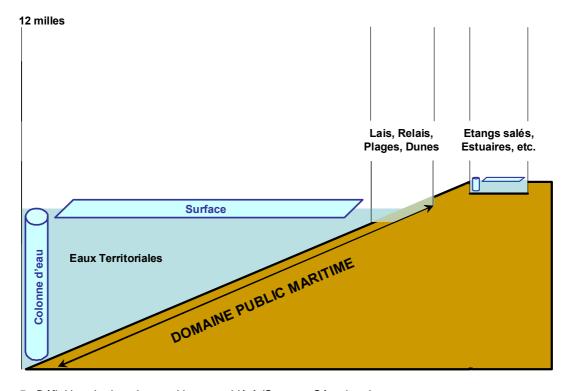


Figure 5 : Définition du domaine maritime considéré (Source : Cépralmar).

On distingue alors différents types de ressources maritimes regroupées en cinq catégories principales (Tableau 1). Ces ressources peuvent être naturelles avec une distinction entre les ressources naturelles vivantes (espèces, écosystèmes, etc.) ou inertes (habitats, énergie, éléments etc.). Elles peuvent aussi être spatiales, patrimoniales (paysage, patrimoine matériel construit par l'homme, traditions culturelles, etc.), ou enfin correspondre à une infrastructure maritimes (infrastructures marines, portuaires, touristiques et de loisir, etc.).

Tableau 1 : Exemples de ressources maritimes selon la classification.

ressources vivantes maritimes	ressources halieutiques sauvages, cultivées et élevées, algues, phanérogames, production primaire phytoplanctonique, gibier d'eau, écosystèmes dans leur intégralité, faune/flore en général, etc.
ressources inertes maritimes	milieu aquatique, hydrocarbures, sables et granulats, boues marines, boues de dragage, sel, eau de mer, force éolienne marine, force marémotrice, etc.
ressources spatiales maritimes	zone portuaire marine, plan d'eau aménagé, espaces maritimes, salins, fonds marins (implantation de tables conchylicoles, de cages piscicoles, de filets de pêche,), etc.
patrimoines maritimes	paysages naturels ou construits, paysages littoraux, marins ou sous-marins, traditions culturelles maritimes (liée à une activité de pêche, de culture marine), etc.
infrastructures maritimes	infrastructures portuaires (quai, atelier, mas conchylicole, matériels de manutention portuaire, etc.), sémaphores, signalisation, tables conchylicoles, cages piscicoles, pipe-lines, plates-formes off-shore, câbles sous-marins, etc.

Remarques:

- Les espaces littoraux terrestres, en tant que ressource, ont donc été volontairement exclus du cadre de l'étude. Le territoire d'application de la Loi Littoral n'est alors pas considéré ici car il concerne principalement le littoral terrestre, et non les ressources que nous avons décrites comme maritimes.
- Concernant le territoire sur lequel s'applique le diagnostic, il est possible que l'évaluation des effets concerne un territoire plus étendu :
- si certaines activités maritimes présentes exploitent une ressource maritime hors du territoire, si certaines ressources présentes sont exploitées par une activité située à proximité du territoire.

2. Définition des activités et usages maritimes

A ce niveau, nous pouvons caractériser l'économie maritime comme l'ensemble des activités et des usages, marchands et non-marchands, en lien intime avec le domaine maritime ou lagunaire, c'est-à-dire dépendant directement d'une ou plusieurs ressources maritimes (Annexe 2). Nous considérons dès lors les activités et usages qui effectuent une occupation, une extraction, une observation ou encore une culture d'une, au moins, de ces ressources.

« Activité » et « Usage », des notions distinctes :

« Une activité est plus qu'un usage. Elle comporte des dimensions organisationnelles et économiques induites par la valorisation des ressources de la zone côtière que ne possède pas la notion d'usage. [...] Une activité peut être vue comme un processus mettant en interaction un ensemble de systèmes (naturel, économique, social) que l'homme s'attache à utiliser au mieux par rapport à un objectif poursuivi » (Pennanguer, 2005).

Structuration de l'outil méthodologique développé

Pour cette étape, le recensement des activités et usages maritimes s'est basé sur différents documents de planification territoriale (SMVM du Bassin de Thau, SMVM d'Arcachon, SMVM du Golfe du Morbihan, projets de SMVM, projets de chapitre individualisé valant SMVM, diagnostics économiques et environnementaux des différents SCOT littoraux, etc.). A partir de cette analyse, la liste générique qui suit a été élaborée :

- la pêche professionnelle,
- les cultures marines,
- l'exploitation marine de matériaux,
- la production énergétique maritime.
- les travaux maritimes et fluviaux,
- la manutention et les services de logistique portuaire,
- la construction et la réparation navale,
- les transports maritimes, côtiers et fluviaux,
- l'activité maritime de défense,
- le service d'hébergement touristique balnéaire,
- les activités thermales et de thalassothérapie.
- les activités de plaisance,
- les autres activités nautiques,
- les autres activités de loisirs liées au domaine maritime,
- la recherche, la formation et les activités de promotion de l'environnement, liées au domaine maritime.

Cette liste peut alors être amenée à être complétée pour correspondre de manière plus précise, à la situation particulière de chaque territoire.

Remarques:

A première vue, il est commun de désigner comme maritimes, certaines activités ou usages qui ne possèdent d'autre lien avec le domaine maritime que d'y être spatialement proche (industries portuaires, urbanisation et occupation des territoires littoraux, agriculture côtière, etc.) : l'étude a donc été limitée aux activités ne pouvant exister sur le territoire considéré sans la présence de la mer ou d'une lagune à

Notre approche est alors particulière puisqu'elle ne s'intéresse qu'aux activités directement liées aux ressources maritimes, et non à l'ensemble des activités présentes sur le territoire littoral.

D'autre part, dans le cas de certaines activités pouvant être à la fois maritime ou terrestre (par exemple, l'hébergement touristique, l'extraction de matériaux), on ne considérera ici que les activités dépendant d'une, au moins, ressource maritime (le tourisme vert ne sera donc pas évalué, les carrières à ciel ouvert exploitant des minéraux terrestres non plus).

D'autre part, les activités économiques maritimes ont été caractérisées par des codes APE (Activité Principale Exercée) mis au point par l'INSEE au vu de la Nomenclature des Activités Française (NAF). Ainsi, chacune des activités précédemment décrites a été mise en correspondance avec un ou plusieurs de ces codes (Annexe 3), afin d'obtenir une nomenclature commune permettant de structurer la définition des ces activités et d'obtenir une référence identique pour la comparaison des territoires entre eux.



Néanmoins, la logique utilisée par l'INSEE n'apparaît pas adaptée pour certains usages, notamment ceux de type non-marchand. En effet, ces usages ne présentent pas de structuration telle qu'ils puissent être mis en correspondance avec un code APE adéquat ; ces derniers ont alors été caractérisés par l'usage maritime qu'ils représentent et non par l'un de ces codes.

2C. Evaluation des effets des activités et des usages maritimes sur l'économie locale et l'environnement

1. Principe de la méthodologie d'évaluation des effets employée

L'outil consiste en une évaluation qualitative des effets des activités et usages maritimes, dans le but de hiérarchiser et d'identifier les effets majeurs pour lequel le diagnostic du Volet Maritime du SCOT doit prêter une attention plus forte. Il est à noter d'ailleurs que seuls leurs effets avérés, et non leurs effets potentiels ou leurs risques d'occurrence, seront évalués. Pour cela, l'évaluation se compose de deux types d'analyse :

- l'une pour voir si l'effet est positif ou négatif,
- l'autre pour mesurer l'importance de cet effet.

L'importance des effets est alors évaluée selon différents critères qualitatifs, dont les différentes options sont reliées à un système de notation de 1 à 3, et dont la moyenne est mise en correspondance avec un code couleur. Dès lors, il a été nécessaire de choisir des critères d'évaluation génériques convenant à une multitude de cas particulier. Ces critères prédéterminés peuvent néanmoins être sujet à une pondération libre, de manière à ce que la méthodologie, bien que structurée, reste adaptable.

Enfin, des grilles d'évaluation, présentant ces critères, sont destinées à être remplies selon des notations à dire d'experts et d'acteurs qui peuvent être qualifiés d'« experts du quotidien » (Joerin, 2006). Afin d'utiliser un même type de notation sur l'ensemble de l'outil, il est nécessaire que ces grilles soient remplies par un groupe de travail possédant des connaissances multidisciplinaires et visant une évaluation s'approchant du consensus.

Cette phase d'évaluation permet alors des discussions et des échanges d'information entre les participants, et constitue à ce titre, une forme d'apprentissage collectif propice à la gestion intégrée.

2. Evaluation des effets socioéconomiques des activités et usages maritimes

Pour l'évaluation socioéconomique, nous nous intéresserons uniquement aux activités marchandes liées à une ressource maritime.

L'évaluation qualitative mise en place consiste en la mesure des effets de chaque activité ou usage maritime sur l'économie (poids économique, structuration socioéconomique, contribution à l'emploi et contribution au patrimoine culturel), en se basant sur différents critères d'évaluation prédéterminés pour chaque type d'effet (Tableau 2).

SYSCOLAG Systèmes Côtiers et Lagunaires

Structuration de l'outil méthodologique développé

Tableau 2 : Typologie des effets possibles des activités et usages maritimes sur l'économie locale. Présentation des critères d'évaluation et des directives de notation.

type d'effet	critères d'évaluation		directives de notation		otation	précisions
			1	2	3	
poids	Α	Participation à la richesse du territoire	faible	moyen	fort	contribution directe à la richesse du territoire
économique de l'activité sur le	В	Participation au budget des collectivités	faible	moyen	fort	taxe professionnelle, en partie liée à la taille des entreprises
territoire	С	Dynamisme de l'activité sur le territoire	faible	moyen	fort	ouverture et diversification des marchés et des circuits ; innovation
-44:4:	Α	Contribution à une répartition homogène des activités	faible	moyen	fort	répartition spatiale par rapport au territoire du SCOT
structuration socioéconomique de l'activité	В	Structuration professionnelle	faible	moyen	fort	structuration professionnelle ; niveau de suivi sectoriel
de i activite	С	Lien avec la recherche formation	faible	moyen	fort	atouts / contraintes pour constituer un pôle de compétitivité
contribution de	Α	Nombre d'emploi	faible	moyen	fort	emploi direct
l'activité à l'emploi local	В	Qualification de l'emploi	faible	moyen	fort	emploi direct
i emploi local	С	Saisonnalité de l'emploi	fort	moyen	faible	emploi direct
contribution au	Α	Contribution au patrimoine du territoire	faible	moyen	fort	identité, image de l'activité sur le territoire
patrimoine culturel du	В	Valorisation des ressources locales	faible	moyen	fort	valorisation des ressources ; lien avec les secteurs primaires
territoire	С	Contribution à l'attractivité et à la renommée du territoire	faible	moyen	fort	attractivité et renommée de l'activité

Pour chacun des effets, la pondération de ces différents critères n'a pas été jugée nécessaire mis à part pour l'emploi, pour lequel le critère « nombre d'emploi » a été pondéré par un coefficient valant 2, pour masquer le fait que derrière l'intitulé « contribution à l'emploi », on entend surtout « participation au nombre d'emploi créé sur le territoire ».

Il est à noter que lors de l'utilisation de cet outil méthodologique dans un autre territoire côtier, cette pondération peut être amenée à être modifiée pour mieux correspondre aux particularités locales.

3. Evaluation des effets environnementaux des activités et usages maritimes

Pour l'évaluation environnementale, on s'intéressera aux effets, à la fois sur le domaine terrestre et maritime, des activités dépendantes d'une ressource maritime. Dès lors, de manière complémentaire, le diagnostic sur les activités et les usages terrestres doit aussi traiter de leurs effets sur l'environnement terrestre et maritime.



Concernant cette évaluation environnementale, il a également été choisi une approche qualitative basée sur différents critères prédéterminés pour chaque type d'effets (Tableau 3); les effets peuvent alors concerner l'environnement naturel (vivant ou inerte) ou le cadre de vie au sein du territoire (population humaine, environnement sonore, visuel ou olfactif). Il est à noter que contrairement aux effets socioéconomiques, les critères d'évaluation des effets environnementaux seront identiques quelque soit l'effet considéré, et la ressource subissant cet effet.

Tableau 3 : Typologie des effets des activités et usages maritimes sur l'environnement. Présentation des critères d'évaluation et des directives de notation.

d'evaluation et des directives de notation.						
type d'effet	critères d'évaluation		directives de notation			précisions
			1	2	3	
	Α	Etendue spatiale	locale	globale	extérieure	Etendue spatiale par rapport à la totalité du territoire considéré
	В	Durée de l'effet	court terme	moyen terme	long terme	Longévité relative de l'effet
Environnement naturel	С	Intensité, Ampleur	faible	moyenne	forte	Intensité ou ampleur de l'effet
	D	Fréquence d'occurrence	exceptionnelle	occasionnel / saisonnier	fréquente	Fréquence d'occurrence de l'effet
	ı	Irréversibilité ?	С]	+ 0,67	(critère optionnel)
<u> </u>						
	Α	Etendue spatiale	locale	globale	extérieure	Etendue spatiale par rapport à la totalité du territoire considéré
	В	Durée de l'effet	court terme	moyen terme	long terme	Longévité relative de l'effet
Cadre de vie	C	Intensité, Ampleur	faible	moyenne	forte	Intensité ou ampleur de l'effet
	D	Fréquence d'occurrence	exceptionnelle	occasionnel / saisonnier	fréquente	Fréquence d'occurrence de l'effet
	I	Irréversibilité ?	Г]	+ 0,67	(critère optionnel)

Remarques:

- La question des déchets est problématique car ces derniers ne constituent pas, de manière systématique, une source de pollution ; l'évaluation de leurs effets devra prendre en compte le fait qu'ils peuvent parfois être considérés comme des ressources potentielles (valorisation).
- La question du paysage doit être traitée à la suite de la présentation des effets sur les ressources naturelles et sur le cadre de vie, qu'il reflète et résume d'une certaine manière. Des précautions sont alors à prendre avec cette notion car elle est basée sur un jugement de valeur.

Structuration de l'outil méthodologique développé

Cette évaluation vise à identifier les activités et les usages qui sont à l'origine des effets observés, à identifier les composantes de l'environnement naturel et du cadre de vie qui subissent ces effets, et à déterminer leur nature et leur importance.

Une pondération particulière, mettant en avant la primauté de l'étendue spatiale des effets par rapport aux autres critères, a été proposée. Elle consiste à allouer au critère A « Etendue spatiale » un coefficient valant 1, et à allouer aux trois autres critères un coefficient valant : (note du critère A) / 3.

- Ainsi, lorsque l'étendue spatiale de l'effet considéré sera très forte, c'est-à-dire valant 3, l'ensemble des critères, y compris le critère A, sera pondéré au mettre titre, c'est-à-dire avec un coefficient valant 1, pour faire valoir l'importance de l'effet.
- Néanmoins, lorsque l'étendue spatiale de l'effet sera faible (A = 1), les autres critères B, C et D seront pondérés avec un coefficient inférieur à 1, pour en minimiser l'importance.

Cette pondération a été proposée à l'issue de l'expérience de validation de l'outil pour le territoire de Thau. Il est entendu que dans le cadre de l'utilisation de cet outil méthodologique dans un autre territoire côtier, cette pondération peut être amenée à être modifiée pour mieux correspondre aux particularités locales.

4. Classification des effets socioéconomiques et environnementaux

Cet outil méthodologique permet de confronter, de comparer les effets concernant l'environnement et ceux concernant l'économie ; des informations supplémentaires peuvent alors en être retirées.

L'ensemble des effets identifiés a pu être évalué à partir des critères prédéfinis leurs correspondant ; dès lors, leur pondération mène à la synthèse de l'évaluation de chacun de ces effets en faisant la moyenne pondérée des différents critères :

Moyenne =
$$\frac{(\text{note A x coef. A}) + (\text{note B x coef. B}) + (\text{note C x coef. C}) + (\text{note D x coef. D})}{\text{coef. A + coef. B + coef. C + coef. D}}$$

Il est alors possible de classifier ces effets selon s'ils sont positifs ou négatifs, puis selon la moyenne qui leur est attribuée. Trois classes de même dimension ont alors été définies et font correspondre ces effets à des niveaux d'importance : faible, moyen ou fort (Tableau 4), reliés à un code couleur spécifique.

Concernant l'évaluation environnementale, il est à noter que le critère d'irréversibilité n'entre pas dans le calcul de la moyenne pondérée mais s'ajoute à cette moyenne pour donner une note finale. Si l'effet est avéré irréversible, ce critère « Irréversibilité » est alors relié à une note fixe, valant 0,67, lui permettant d'accéder directement à un niveau d'importance supérieur, et faisant valoir ainsi sa gravité.



Moyenne' = Moyenne + 0,67 (si Irréversibilité)

Tableau 4 : Signification du code couleur correspondant à la moyenne pondérée calculée pour les différents effets.

EFFET NEGATIF	MOYENNE
fort	3,000
TOIL	2,334
moven	2,333
moyen	1,668
faible	1,667
laible	1,000

EFFET POSITIF	MOYENNE
fort	3,000
IOIL	2,334
moven	2,333
moyen	1,668
faible	1,667
faible	1,000

La hiérarchisation de ces effets peut permettre, *in fine*, d'identifier les problématiques sur lesquelles des objectifs sont à fixer mais aussi de faire ressortir les points pour lesquels une évaluation précise et un suivi sont à effectuer. Ce suivi peut alors être permis par l'identification d'indicateurs de développement durable permettant de construire le diagnostic maritime, ou alors de structurer la mise en place d'un observatoire sur le territoire du SCOT.

2D. Identification des interactions entre les activités et usages du territoire

L'évaluation des interactions entre les activités et usages du territoire est également qualitative ; elle analyse ces interactions en s'appuyant sur les apports des évaluations précédentes auxquels il faut ajouter quelques considérations supplémentaires :

- identification des filières d'activité au sein desquelles se situent ces dernières : cela permet de voir comment elles sont organisées, de voir l'imbrication et les nœuds entre les activités présentes dans ces filières, et d'identifier les synergies ou les problèmes existants (Lesueur et al., 2004),
- évaluation des conflits d'usage ou du niveau de compatibilité entre les activités et usages du territoire via, par exemple, l'utilisation commune d'une même ressource,
- évaluation des impacts indirects d'une activité sur l'autre : certaines activités peuvent avoir des effets négatifs sur des ressources employées par d'autres activités ou usages, et donc nuire indirectement à ces derniers.
- etc.

Dès lors, seront étudiées les interactions des activités et usages maritimes entre elles, mais aussi envers les autres activités du territoire ; cependant, les interactions de ces autres activités sur les activités et usages maritimes ne seront pas considérées. L'approche d'évaluation reste alors libre et se base sur des dires d'experts ou d'acteurs.

Structuration de l'outil méthodologique développé

Les interactions entre deux activités pourront être favorables et/ou conflictuelles (Tableau 5) ; ces interactions seront qualifiées d'ambiguë lorsqu'elles ne sont pas vraiment affirmées. L'identification de ces interactions donne lieu au remplissage d'un tableau croisé permettant de visualiser clairement l'ensemble des interactions (Annexe 5).

Tableau 5 : Typologie des interactions potentielles entre les activités et usages du territoire.

type d'interaction	symbole de l'interaction	causes possibles d'interaction
relation conflictuelle	≠	utilisation d'une même ressource, conflit d'usage par incompatibilité, anticipation ou divergence, compétition, effets négatifs directs ou indirects
relation favorable	•	coopération économique, synergie, effets positifs directs ou indirects
relation ambiguë	≈	type d'interaction difficilement qualifiable, relation conflictuelle sur certains aspects et favorable sur d'autres, etc.

2E. Une classification des effets et une identification des interactions pouvant mener à l'identification d'indicateurs de développement durable

L'identification d'indicateurs de développement durable peut être réalisée à partir de la classification des effets des activités et usages maritimes, et des interactions identifiées entre les activités et usages du territoire.

Les modalités de co-construction et d'identification de ces indicateurs restent ouvertes, mais sont néanmoins facilitées par l'identification des atouts/contraintes majeurs du territoire. Ces indicateurs permettent alors une représentation des résultats ainsi que leur suivi, ce qui facilite la mise en œuvre d'un diagnostic concerté en appui à la GIZC, ainsi que l'appropriation des problématiques maritimes par les acteurs du territoire.

Lors de la phase de diagnostic territorial, la construction d'indicateurs constitue donc une occasion favorable pour s'approprier les principes du développement durable (Boutaud, 2005), au sens où elle suppose une hiérarchisation des objectifs qui interviennent en amont de ces indicateurs. On a pu montrer précédemment en effet que les indicateurs et, par là, les processus de construction qui les concernent, répondent à plusieurs fonctions, de mesure mais aussi d'inventaire des priorités et enfin de communication entre les acteurs (Rey-Valette et al., 2006). Sur ce dernier point, la phase d'élaboration des indicateurs constitue en effet une étape clé qui favorise la convergence des représentations.



2F. Aspects non abordés par cet outil méthodologique

Concernant les points qu'il reste à développer au sein de l'outil méthodologique, il apparaît que les aspects sociaux ne sont pas abordés de manière directe. Néanmoins, ils sont abordés à la fois dans l'évaluation environnementale (qualité de vie), et socioéconomique (structuration socioéconomique, contribution à l'emploi des activités); il persiste donc un besoin de l'outil à mieux considérer ces aspects sociaux, bien qu'ils soient majoritairement liés au domaine terrestre.

D'autre part, les autres aspects non traités par l'outil restent :

- les risques naturels car ils ne sont pas issus d'une activité ou d'un usage, et ne rentre pas alors dans le cadre de l'évaluation proposée,
- les risques technologiques car ils ne constituent pas un effet avéré mais seulement un risque d'occurrence,
- la traduction monétaire des effets sur l'environnement qui permettrait de comparer plus facilement les effets économiques et environnementaux,
- les services rendus par l'environnement qui démontrent son importance,
- le domaine terrestre en général qui est sensé être traité dans le cadre du diagnostic de SCOT habituel.

Il est alors utile que ces aspects soient traités en parallèle de l'outil méthodologique afin d'aboutir à un diagnostic complet.



Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.





Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

3

Présentation du guide méthodologique d'aide au diagnostic maritime dans les SCOT



Comme nous l'avons vu précédemment, l'outil méthodologique que nous proposons s'articule en plusieurs parties (Figure 6) : 1) la définition du contexte maritime du territoire étudié, 2) l'évaluation et la hiérarchisation des effets des activités et usages maritimes sur l'économie locale et l'environnement, 3) puis, l'identification et l'évaluation des interactions entre les activités et usages présents sur ce territoire.

Dès lors, ce guide a pour objectif de préciser les modalités d'utilisation de la méthodologie, et de présenter les différentes étapes, leurs objectifs, l'ordre dans lequel ces dernières doivent être abordées, ainsi que les méthodes de remplissage des grilles d'évaluation.

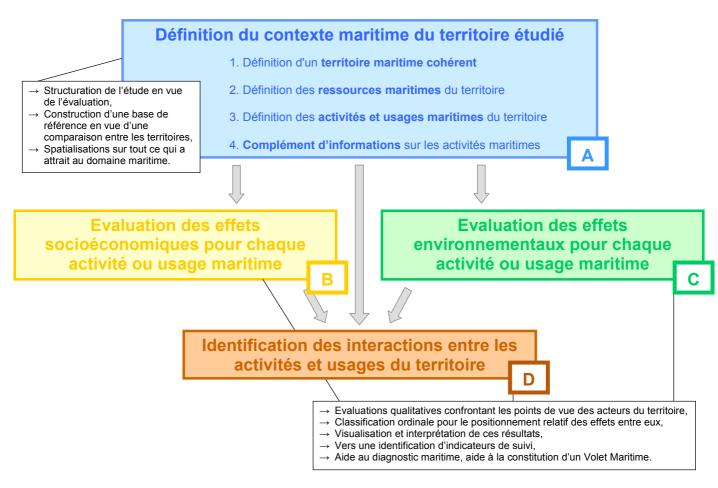


Figure 6 : Résumé exécutif concernant le guide méthodologique proposé (Source : Cépralmar).

C'est un outil modulaire dans lequel l'analyse peut être menée jusqu'à différents niveaux d'avancement, dont le plus abouti demeure l'identification d'indicateurs de développement durable. Néanmoins, les phases d'évaluation n'en restent pas moins utiles car elles permettent de mettre en avant certains points problématiques qui pourraient être repris dès le diagnostic préliminaire à la mise en place d'un SCOT et de son Volet Maritime.

3A. Définition du contexte maritime du territoire étudié

Dans un premier temps, une définition et une localisation du territoire maritime sont nécessaires. Nous le verrons, le diagnostic devra néanmoins porter sur un territoire un peu plus large pour tenir compte des ressources mobiles, des activités situées aux abords du territoire, exploitant des ressources du territoire, et inversement des ressources situées aux abords du territoire, exploitées par les activités du territoire.

Sur ce territoire, nous chercherons à voir quelles sont les ressources maritimes présentes et de là, quels sont les activités et usages utilisant ces ressources maritimes, et constituant l'« économie maritime ».

1. Identification d'un territoire pertinent pour l'étude

Sur le territoire du SCOT côtier considéré, il est nécessaire d'identifier et de localiser le domaine maritime qui sera par la suite, placé à la base de la définition des ressources maritimes, puis de celle des activités et usages maritimes.

Etape 1 : Identification du Domaine Maritime.

- Identification et justification du périmètre du domaine maritime considéré sur le territoire.
- → Objectif de l'étape 1 : Apporter comme point de départ à l'analyse, une base solide précisant le territoire d'étude et son domaine maritime.

Etape 2: Représentation Cartographique (Facultatif)

- Spatialisation en groupe de travail de ce domaine maritime.
- → Objectif de l'étape 2 : Visualisation claire du maritime considéré.

Cette partie peut être réalisée au sein d'un groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, ou alors être mise en place par un gestionnaire du territoire possédant des connaissances pointues sur l'ensemble des problématiques locales.



Conseil concernant la représentation cartographique :

La présentation aux participants de supports cartographiques pour la spatialisation des données est essentielle pendant les réunions de travail, car ils constituent des clés de compréhension importantes.

Rappels:

Le domaine maritime concerne la partie strictement maritime du territoire d'un SCOT côtier :

- depuis la limite du Domaine Public Maritime en mer (jusqu'aux 12 milles marins),
- jusqu'aux lais et relais de la mer sur le rivage (dont les plages, artificielles ou non).

Il concerne également les étangs et les canaux salés, les havres et les rades, les estuaires et les deltas, jusqu'à la limite de salure des eaux (Figure 7). Cependant, puisque le DPM se limite au sol et au sous-sol marins, il reste impératif de considérer aussi la colonne d'eau et la surface correspondantes.

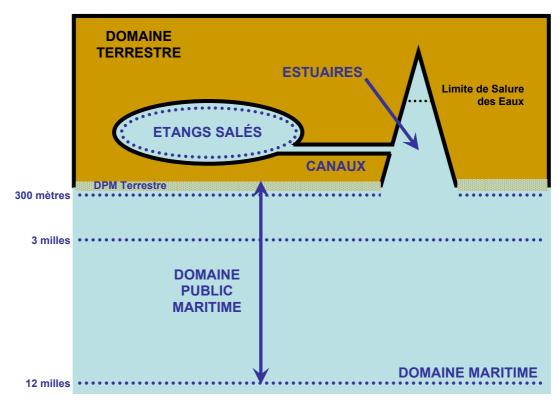


Figure 7 : Présentation schématique du périmètre terrestre et marin d'un territoire maritime (Source : Cépralmar).

2. Identification des ressources maritimes présentes sur le territoire choisi

La définition des ressources maritimes présentes sur le domaine maritime est déterminante pour structurer l'analyse qui suit.

Etape 1 : Identification des Ressources Maritimes.

- Au vu de la typologie des ressources maritimes et des exemples illustratifs proposés (Tableau 6), élaboration d'une liste des ressources effectivement présentes sur le territoire étudié.
- Elargissement de cette liste aux ressources maritimes situées à proximité du domaine maritime considéré.
- Description plus poussée de ces ressources.
- → Objectif de l'étape 1 : Décrire clairement et précisément les ressources maritimes pour faciliter la définition des activités et usages en dépendant.
- → Autre objectif de l'étape 1 : Elargissement du domaine maritime au vu des ressources maritimes présentes à ses abords.

Etape 2 : Représentation Cartographique (Facultatif)

- Spatialisation en groupe de travail de ces ressources maritimes lorsque cela est possible.
- → Objectif de l'étape 2 : Localiser ces ressources sur le domaine maritime considéré.

Cette partie peut être réalisée au sein d'un groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, ou alors être mise en place par un gestionnaire du territoire possédant des connaissances pointues sur l'ensemble des problématiques locales.



Conseil concernant la représentation cartographique :

La présentation aux participants de supports cartographiques pour la spatialisation des données est essentielle pendant les réunions de travail, car ils constituent des clés de compréhension importantes.

Rappels:

Ces ressources peuvent alors être de différents ordres (Tableau 6), à savoir naturelles, patrimoniales, ou alors correspondant à une infrastructure créée et utilisée par l'homme.

Tableau 6 : Typologie des ressources maritimes et exemples illustratifs non exhaustifs.

TYPOLOGIE DES RESSOURCES	EXEMPLES DE RESSOURCES CORRESPONDANTES			
ressources vivantes maritimes	ressources halieutiques sauvages, cultivées et élevées, algues, phanérogames, production primaire phytoplanctonique, gibier d'eau, écosystèmes dans leur intégralité, faune/flore en général, etc.			
ressources inertes maritimes	milieu aquatique, hydrocarbures, sables et granulats, boues marines, boues de dragage, sel, eau de mer, force éolienne marine, force marémotrice, etc.			
ressources spatiales maritimes	zone portuaire marine, plan d'eau aménagé, espaces maritimes, salins, fonds marins (implantation de tables conchylicoles, de cages piscicoles, de filets de pêche,), etc.			
patrimoines maritimes	paysages naturels ou construits, paysages littoraux, marins ou sous-marins, traditions culturelles maritimes (liée à une activité de pêche, de culture marine), etc.			
infrastructures maritimes	infrastructures portuaires (quai, atelier, mas conchylicole, matériels de manutention portuaire, etc.), sémaphores, signalisation, tables conchylicoles, cages piscicoles, pipe-lines, plates-formes off-shore, câbles sous-marins, etc.			

3. Identification des activités et usages maritimes présents sur le territoire choisi

L'identification des activités et des usages maritimes présents sur le territoire étudié, permise par la description des ressources maritimes de ce même territoire, <u>est une étape importante</u> de la méthodologie, car l'évaluation des effets et l'identification des interactions qui suivent, sera basée sur ces activités et usages.

Etape 1 : Identification des Activités et Usages Maritimes.

- Au vu de la liste des activités et usages maritimes potentiels (Tableau 7), sélection et listage de ceux effectivement présents sur le territoire considéré.
- Elargissement de cette liste aux activités et usages maritimes situés à proximité du domaine maritime considéré.
- Description de ces activités et usages.
- → Objectif de l'étape 1 : Elaborer une entrée solide dans l'évaluation des effets et l'identification des interactions.
- → Autre objectif de l'étape 1 : Elargissement du domaine maritime au vu des activités et des usages maritimes présents à ses abords.

Etape 2: Codification APE

- Caractérisation de ces activités et usages par le ou les codes APE (Activité Principale Exercée) pouvant leurs correspondre (Tableau 7).
- → Objectif de l'étape 2 : Obtenir, à l'aide des codes APE, une base de référence commune à l'ensemble des territoires côtiers afin de comparer les résultats issus de cette méthodologie d'analyse.

Etape 3: Représentation Cartographique (Facultatif)

- Spatialisation en groupe de travail de ces activités et usages lorsque cela est possible.
- → Objectif de l'étape 3 : Localiser ces activités et usages sur le domaine maritime considéré.
- → Autres objectifs de l'étape 3 : Pressentir les interactions possibles entre ces activités du fait de leur positionnement sur un même espace, ou de leur superposition spatiale avec une ressource utilisée par une autre activité.

Cette partie peut être réalisée au sein d'un groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, ou alors être mise en place par un gestionnaire du territoire possédant des connaissances pointues sur l'ensemble des problématiques locales.



Conseil concernant la représentation cartographique :

La présentation aux participants de supports cartographiques pour la spatialisation des données est essentielle pendant les réunions de travail, car ils constituent des clés de compréhension importantes.

Rappels:

L'économie maritime est définie comme l'ensemble des activités et des usages, marchands et non-marchands, dépendant de manière directe d'une ou plusieurs ressources maritimes. Nous considérons dès lors, les activités et les usages qui effectuent une occupation, une extraction, une observation, ou encore une culture d'une, au moins, de ces ressources. La liste proposée, tout comme celle des ressources maritimes, n'est pas exhaustive (Tableau 7).

Tableau 7 : Correspondance entre les activités et usages maritimes considérés, et les codes APE (Source : INSEE, 2006).

ACTIVITES ET USAGES MARITIMES	CODE APE
Pêche professionnelle	05.0A
Cultures marines	05.0C
Exploitation marine de matériaux	11.1Z, 14.2A, 14.4Z, 41.0Z
Production énergétique marine	40.1A
Travaux maritimes et fluviaux	63.1A, 63.2C
Manutention et services de logistique portuaire	45.2R
Construction et réparation navale	61.1A, 61.1B, 61.2Z
Transports maritimes, côtiers et fluviaux	75.2C
Activité maritime de défense	35.1A, 35.1B, 35.1C, 35.1E
Service d'hébergement touristique balnéaire	55.1A, 55.1C, 55.1E, 55.2A, 55.2C, 55.2E
Activités thermales et de thalassothérapie	93.0K
Activités de plaisance	92.6C
Autres activités nautiques	71.4B, 92.6C
Autres activités de loisirs liées au domaine maritime	71.4B, 92.6C, 92.7C
Recherche, formation et activités de promotion de l'environnement, liées au domaine maritime	73.1Z, 73.2Z, 80.2C, 80.4A, 80.4D, 91.3E



4. Synthèse du lien entre les ressources maritimes et les activités et usages en dépendant

Afin de vérifier la vocation maritime des activités et des usages considérés, la méthodologie propose de compléter et d'ajuster une grille spécifiant les usages possibles des ressources maritimes par ces derniers (Annexe 2).

Etape 1 : Présentation de la Grille liant Activités et Ressources.

- Observation de la grille pré-remplie présentant les liens potentiels entre les ressources, et les activités et usages, et précisant les types d'usages possibles qui justifient ces liens (Annexe 2).
- → Objectif de l'étape 1 : Elaborer une entrée solide dans l'évaluation des effets et l'identification des interactions, en justifiant la structuration proposée pour en obtenir une vision partagée.

Etape 2 : Liens Maritimes entre Activités et Ressources.

- Complément et/ou ajustement des lignes (ressources présentes), des colonnes (activités et usages présents), et des types d'usage à leur intersection, pour faire correspondre cette grille générique proposée au cas particulier du territoire étudié (Figure 8).
- → Objectif de l'étape 2 : Mettre en évidence le lien maritime qu'entretiennent les activités et les usages identifiés dans un premier temps comme tels.
- → Autre objectif de l'étape 2 : Pressentir, s'il y a lieu, les effets potentiels des activités et usages sur les ressources maritimes qu'ils utilisent.

Cette partie peut être réalisée au sein d'un groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, ou alors être mise en place par un gestionnaire du territoire possédant des connaissances pointues sur l'ensemble des problématiques locales.



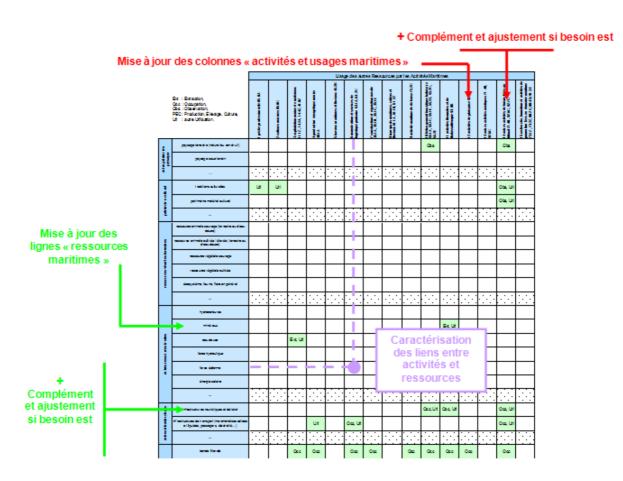


Figure 8 : Complément et ajustement des liens entre les ressources maritimes, et les activités et usages du territoire.

5. Caractérisation complète des activités et usages maritimes

Etape 1: Lien entre les Activités Maritimes et l'Ensemble de leurs Ressources.

- Observation de la grille présentant les liens entre les activités et usages maritimes, et les ressources autres que maritimes, présentes sur l'ensemble du territoire étudié, puis précisant les types d'usages possibles qui justifient ces liens (Annexe 2).
- Complément et/ou ajustement des lignes (ressources, autres que maritimes, présentes), des colonnes (activités et usages maritimes présents), et des types d'usage à leur intersection, pour faire correspondre cette grille générique au cas particulier du territoire étudié (Figure 9).
- → Objectif de l'étape 1 : Obtenir une image un peu plus approfondie des activités et usages maritimes.
- → Autre objectif de l'étape 1 : Pressentir, s'il y a lieu, les effets potentiels des activités et usages sur l'ensemble des ressources (maritimes ou non) qu'ils utilisent.

Positionnement des Activités Maritimes au sein de leur Filière. Etape 2:

- Observation, complément et/ou ajustement des schémas de filière (Annexe 4), caractérisant chacune des activités économiques maritimes identifiées (Figure 10).
- → Objectif de l'étape 2 : Identifier les relations de type amont aval, d'encadrement ou autre, qu'entretiennent ces activités maritimes avec les autres activités économiques du territoire.
- → Autre objectif de l'étape 2 : Pressentir, s'il y a lieu, les interactions, positives ou négatives, entre ces activités, qui seront évaluée plus loin ; identifier les interconnections et les nœuds stratégiques entre filières.

Rappels:

Une filière se présente comme « une succession de stades techniques de production et de distribution reliés les uns aux autres par des marchés et concourant tous à la satisfaction d'une demande finale » (BIPE). C'est « une suite d'opérations s'emboîtant les unes avec les autres, comme le long d'un fil de haut en bas » (Yves MORVAN).

Autour de l'activité principale de production ou de service, une filière est donc composée :

- d'activités en amont, permettant l'approvisionnement en intrants, l'entretien et la réparation du matériel de production, la fourniture de crédit, etc., de l'activité principale, avec laquelle elles entretiennent un rapport d'achat – vente caractérisé par un flux marchand,
- d'activités en aval, permettant la valorisation, la transformation et/ou la commercialisation des produits et services de l'activité principale, avec laquelle elles entretiennent aussi un rapport d'achat – vente caractérisé par un flux marchand,
- d'activités d'encadrement, nécessaires au bon fonctionnement du système, qui n'entretiennent pas de flux marchand avec l'activité principale, mais lui apporte un véritable soutien technique.

Cette partie peut être réalisée au sein d'un groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, ou alors être mise en place par un gestionnaire du territoire possédant des connaissances pointues sur l'ensemble des problématiques locales.



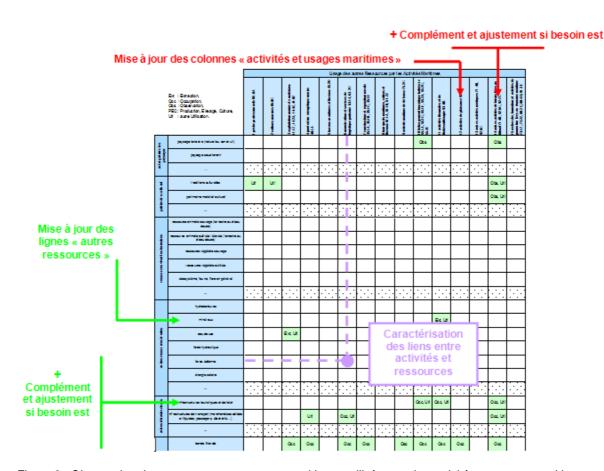


Figure 9 : Observation des ressources, autres que maritimes, utilisées par les activités et usages maritimes. Complément et ajustement de ces liens.

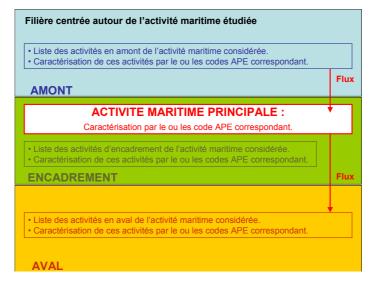


Figure 10 : Structuration d'une filière centrée sur une activité principale maritime.



3B. Evaluation et classification des effets des activités et usages maritimes du territoire sur l'économie locale

L'évaluation économique concerne les effets avérés des activités et des usages maritimes sur l'ensemble des composantes de l'économie locale. Afin de réaliser cette évaluation, nous proposons une grille et des critères d'évaluation, ainsi gu'une méthode de remplissage et de notation.

Etape 1: Présentation des Effets sur l'Economie Locale.

- Observation de la typologie des effets sur l'économie locale des activités et usages maritimes (Tableau 8).
- → Objectif de l'étape 1 : Se familiariser avec les types d'effets qui seront considérés dans l'évaluation.

Pré-remplissage de la Grille d'Evaluation. Etape 2:

- Observation des différents champs de la grille d'évaluation à remplir.
- Remplissage d'une grille d'évaluation pour chaque activité ou usage, au vu de la typologie des ressources pouvant être affectées (Tableau 9).
- → Objectif de l'étape 2 : Identifier et décrire les effets avérés de chacune des activités et de chacun des usages maritimes, sur l'économie, l'environnement socioéconomique, sur l'emploi et sur le patrimoine du territoire étudié.

Rappel:

L'identification des effets doit s'appuyer sur l'ensemble des analyses déjà existantes sur le territoire d'étude, mais aussi sur les connaissances multidisciplinaires de chacun des membres du groupe de travail.

Conseil:

De manière à éviter une mobilisation trop importante des membres du groupe de travail, il est possible que le pré-remplissage des grilles soit réalisé par la structure coordonnant l'étude ; des modifications et/ou compléments pourront tout de même avoir lieu pendant l'évaluation de ces grilles par le groupe de travail.



Tableau 8 : Typologie des effets potentiels des activités et des usages maritimes, sur l'économie locale.

TYPOLOGIE DES EFFETS POTENTIELS Poids économique de l'activité sur le territoire Structuration socioéconomique de l'activité Contribution de l'activité à l'emploi local Contribution au patrimoine culturel du territoire

Tableau 9 : Grille d'évaluation des effets des activités et des usages maritimes, sur l'économie locale.

TYPE D'EFFET	REMARQUES
Poids économique de l'activité sur le territoire	précisions sur l'effet de l'activité
TYPE D'EFFET	REMARQUES
Structuration socioéconomique de l'activité	précisions sur l'effet de l'activité
TYPE D'EFFET	REMARQUES
Contribution de l'activité à l'emploi local	précisions sur l'effet de l'activité
TYPE D'EFFET	REMARQUES
Contribution au patrimoine culturel du territoire	précisions sur l'effet de l'activité

Etape 3 : Présentation des Critères d'Evaluation.

- Présentation des critères qualitatifs d'évaluation (A, B et C) de ces effets sur l'économie, l'environnement socioéconomique, sur l'emploi et sur le patrimoine du territoire étudié (Tableau 10).
- → Objectif de l'étape 3 : Se familiariser avec ces critères d'évaluation correspondant à chacun des types d'effet proposés.

Etape 4 : Evaluation Socio-Economique.

- Attribution d'une note (1, 2 ou 3 suivant l'option choisie) pour chacun des trois critères qualitatifs correspondant au type d'effet considéré. Cette évaluation est à réaliser pour chaque activité ou usage maritime (Annexe 5).
- → Objectif de l'étape 4 : Apporter une méthode structurée d'évaluation des effets permettant d'obtenir une base solide à la comparaison des résultats.

Conseil:

L'utilisation de la grille d'évaluation et l'attribution de notes pour chaque critère, nécessitent une certaine habitude pour être uniforme sur l'ensemble des grilles ; nous vous conseillons donc de revenir après coup sur les premières grilles remplies.

Remarques concernant la notation :

Les évaluations doivent être basées sur des effets avérés et non sur leurs risques d'occurrence et il n'est pas obligatoire que, pour un critère donné, l'ensemble des valeurs possibles (1, 2, 3) soit utilisé

Néanmoins, dans le cas où la note pour un critère donné est difficile à choisir, un minimum de 1 est à inscrire dans la case correspondante de la grille d'évaluation ; il n'est pas possible de laisser la case vide.

Concernant le critère « Participation à la richesse du territoire », seules les activités marchandes et seuls les flux directs seront considérés afin de favoriser une évaluation à dire d'experts, claire et la plus objective possible.

Cette partie doit être réalisée au sein du même groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, représentatif de l'ensemble des activités et des usages maritimes du territoire.



Evaluation et classification des effets des activités et usages maritimes du territoire sur l'économie locale

Tableau 10 : Présentation, suivant le type d'effet sur l'économie locale, des critères qualitatifs et des notes attribuées en fonction de leurs différentes options.

TYPE D'EFFET	CRITERES D'EVALUATION		DIRECTIVES DE NOTATION		OTATION	PRECISIONS
			1	2	3	
Poids	Α	Participation à la richesse du territoire	faible	moyen	fort	contribution directe à la richesse du territoire
économique de l'activité sur le	В	Participation au budget des collectivités	faible	moyen	fort	taxe professionnelle, en partie liée à la taille des entreprises
territoire	С	Dynamisme de l'activité sur le territoire	faible	moyen	fort	ouverture et diversification des marchés et des circuits ; innovation
Otania di mandi man	Α	Contribution à une répartition homogène des activités	faible	moyen	fort	répartition spatiale par rapport au territoire du SCOT
Structuration socioéconomique de l'activité	В	Structuration professionnelle	faible	moyen	fort	structuration professionnelle ; niveau de suivi sectoriel
de i activite	С	Lien avec la recherche formation	faible	moyen	fort	atouts / contraintes pour constituer un pôle de compétitivité
Contribution de	Α	Nombre d'emploi	faible	moyen	fort	emploi direct
l'activité à l'emploi local	В	Qualification de l'emploi	faible	moyen	fort	emploi direct
i emploi local	С	Saisonnalité de l'emploi	fort	moyen	faible	emploi direct
Contribution au	Α	Contribution au patrimoine du territoire	faible	moyen	fort	identité, image de l'activité sur le territoire
patrimoine culturel du	В	Valorisation des ressources locales	faible	moyen	fort	valorisation des ressources ; lien avec les secteurs primaires
territoire	С	Contribution à l'attractivité et à la renommée du territoire	faible	moyen	fort	attractivité et renommée de l'activité

Tableau 11 : Signification du code couleur correspondant à la moyenne pondérée calculée pour les différents effets.

IMPORTANCE DE L'EFFET	MOYENNE
fort	3,000 2,334
moyen	2,333 1,668
faible	1,667 1,000

Etape 5 : Pondération et Moyenne des Critères par Effet.

- Validation ou modification de la pondération proposée dans la grille d'évaluation type (Annexe 5).
- Mesure de la moyenne pondérée (avec deux décimales) à partir des critères mesurés et des coefficients affectés (Annexe 5).
- Mise en correspondance avec un code couleur (Tableau 11).
- → Objectif de l'étape 5 : Classifier les effets identifiés (positifs ou négatifs) et mettre à la lumière, les plus importants d'entre eux.

Formule:

Remarques concernant la pondération des critères :

La pondération des critères peut être différente entre les grilles d'évaluation correspondant à chacun des effets (économie, environnement socioéconomique, emploi, patrimoine). Néanmoins, pour chacune d'entre elles, la pondération doit être identique sur l'ensemble des activités et des usages évalués pour rendre possible leur comparaison.

Etape 6 : Interprétation des Résultats.

- Hiérarchisation des effets en ne considérant que ceux ayant une moyenne supérieure à 1,67,
 c'est-à-dire correspondant à un effet moyen ou important, à une couleur foncée.
- Choix d'un format de restitution des résultats, à savoir : présentation par activité ou usage, présentation par type d'effet.
- Interprétation des résultats obtenus.
- → Objectif de l'étape 6 : Faciliter la visualisation des résultats et en tirer des informations supplémentaires.
- → Autres objectifs de l'étape 6 : Laisser libre l'approche de l'interprétation des résultats.

B

Evaluation et classification des effets des activités et usages maritimes du territoire sur l'économie locale



3C. Evaluation et classification des effets des activités et usages maritimes du territoire sur l'environnement naturel et le cadre de vie

L'évaluation environnementale est réalisée sur les effets avérés, induits par les activités et les usages maritimes sur, à la fois, le domaine terrestre et le domaine maritime, ce qui permet in fine de connaître leur origine. Afin de réaliser cette évaluation, nous proposons une grille et des critères, ainsi qu'une méthode de remplissage et de notation.

Etape 1 : Présentation des Effets sur l'Environnement.

- Observation de la typologie des effets sur l'environnement et sur le cadre de vie des activités et usages maritimes (Tableau 12).
- → Objectif de l'étape 1 : Se familiariser avec les types d'effets qui seront considérés dans l'évaluation.

Etape 2 : Pré-remplissage de la Grille d'Evaluation.

- Observation des différents champs à remplir dans la grille d'évaluation.
- Remplissage d'une grille d'évaluation pour chaque activité ou usage, au vu de la typologie des ressources pouvant être affectées (Tableau 13).
- → Objectif de l'étape 2 : Identifier et décrire les effets avérés de chacune des activités et de chacun des usages maritimes, sur l'environnement et sur le cadre de vie, dans le cas particulier du territoire étudié.

Rappels:

L'évaluation porte uniquement sur les effets engendrés par les activités dans leur fonctionnement et non sur les effets dus à leur mise en place passée ; par exemple, lors de l'évaluation des effets engendrés par les activités portuaires, les effets dus à l'implantation passée de digues et de quais ne seront pas appréhendés.

De plus, l'identification de ces effets doit s'appuyer sur l'ensemble des analyses déjà existantes sur le territoire d'étude, mais aussi sur les connaissances multidisciplinaires de chacun des membres du groupe de travail.

Conseil:

De manière à éviter une mobilisation trop importante des membres du groupe de travail, il est possible que le pré-remplissage des grilles soit réalisé par la structure coordonnant l'étude ; des modifications et/ou compléments pourront tout de même avoir lieu pendant l'évaluation de ces grilles par le groupe de travail.

Cette partie doit être réalisée au sein du même groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, représentatif de l'ensemble des activités et des usages maritimes du territoire.



Evaluation et classification des effets des activités et usages maritimes du territoire sur l'environnement naturel et le cadre de vie

Tableau 12 : Typologie des effets éventuels des activités et des usages maritimes, sur l'environnement à la fois terrestre et maritime.

TYPOLOGIE DES RESSOURCES POUVANT ÊTRE AFFECTEES		OBJET DE LA MODIFICATION		
ressources vivantes Environnement		abondance des individus, diversité des espèces, comportement des individus, etc.		
naturel	ressources inertes	abondance des ressources, renouvellement des ressources qualité des ressources, etc.		
	environnement sonore	niveau sonore, autres paramètres sonores, etc.		
Cadre de vie	environnement olfactif	niveau olfactif, autres paramètres olfactifs, etc.		
Caure de vie	environnement visuel	modification du paysage, autres paramètres visuels, etc.		
	population humaine	impact sur la santé des personnes, atteinte à la sécurité des personnes, etc.		

Tableau 13 : Grilles d'évaluation des effets des activités et des usages maritimes, sur l'environnement naturel et le cadre de vie.

Grille d'évaluation des effets de l'activité maritime considérée sur l'environnement naturel

RESSOURCE AFFECTEE	OBJET DE LA MODIFICATION	POSITIF / NEGATIF	DIRECT / INDIRECT	REMARQUES SUR L'EFFET
précisions sur la ressource affectée	précisions sur l'effet de l'activité sur cette ressource	effet positif ou négatif?	effet direct ou indirect ?	précisions si l'effet est indirect + compléments
				_

Grille d'évaluation des effets de l'activité maritime considérée sur le cadre de vie

RESSOURCE AFFECTEE	OBJET DE LA MODIFICATION	POSITIF / NEGATIF	DIRECT / INDIRECT	REMARQUES SUR L'EFFET
précisions sur la ressource affectée	précisions sur l'effet de l'activité sur cette ressource	effet positif ou négatif?	effet direct ou indirect ?	précisions si l'effet est indirect + compléments



Etape 3 : Présentation des Critères d'Evaluation.

- Présentation des critères qualitatifs d'évaluation (A, B, C, D et I en cas d'irréversibilité) de ces effets sur l'environnement et le cadre de vie (Tableau 14).
- → Objectif de l'étape 3 : Se familiariser avec ces critères d'évaluation correspondant à chacun des types d'effet proposés.

Etape 4: Evaluation Environnementale.

- Attribution d'une note (1, 2 ou 3 suivant l'option choisie) pour chacun des quatre critères qualitatifs correspondant au type d'effet considéré. Le cinquième critère « Irréversibilité » est optionnel et une note lui sera attribuée que lorsqu'il a lieu d'être. Cette évaluation, à la fois des effets sur l'environnement naturel et sur le cadre de vie, est à réaliser pour chaque activité ou usage maritime (Annexe 5).
- → Objectif de l'étape 4 : Apporter une méthode structurée d'évaluation des effets permettant d'obtenir une base solide à la comparaison des résultats.

Conseil:

L'utilisation de la grille d'évaluation et l'attribution de notes pour chaque critère, nécessitent une certaine habitude pour être uniforme sur l'ensemble des grilles ; nous vous conseillons donc de revenir après coup sur les premières grilles remplies.

Remarques concernant la notation :

L'évaluation doit être basée sur des effets avérés et non sur leurs risques d'occurrence et il n'est pas obligatoire que, pour un critère donné, l'ensemble des valeurs possibles (1, 2, 3) soit utilisées.

Néanmoins, dans le cas où la note pour un critère donné est difficile à choisir, un minimum de 1 est à inscrire dans la case correspondante de la grille d'évaluation ; il n'est pas possible de laisser la case vide.

Cette partie doit être réalisée au sein du même groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, représentatif de l'ensemble des activités et des usages maritimes du territoire.



Tableau 14 : Présentation des critères qualitatifs et des notes attribuées en fonction de leurs différentes options, pour l'évaluation environnementale.

CRITERES D'EVALUATION		DIRECTIVES DE NOTATION			PRECISIONS		
		1	2	3			
Α	Etendue spatiale	locale	globale	extérieure	Etendue spatiale par rapport à la totalité du territoire considéré		
В	Durée de l'effet	court terme	moyen terme	long terme	Longévité relative de l'effet		
С	Intensité, Ampleur	faible	moyenne	forte	Intensité ou ampleur de l'effet		
D	Fréquence d'occurrence	exceptionnelle	occasionnel / saisonnier	fréquente	Fréquence d'occurrence de l'effet		
I	Irréversibilité ?			+ 0,67	(critère optionnel)		

Tableau 15 : Signification du code couleur correspondant à la moyenne pondérée calculée pour les différents effets.

EFFET NEGATIF	MOYENNE	
fort	3,000	
1011	2,334	
moyen	2,333	
illoyeli	1,668	
faible	1,667	
laible	1,000	

EFFET POSITIF	MOYENNE
fort	3,000
iort	2,334
moven	2,333
moyen	1,668
faible	1,667
faible	1,000

Etape 5 : Pondération et Moyenne des Critères par Effet.

- Validation ou modification de la pondération proposée dans la grille d'évaluation type (Annexe 5).
- Mesure de la moyenne pondérée (avec deux décimales) à partir des critères mesurés et des coefficients affectés (Annexe 5).
- Mise en correspondance avec un code couleur (Tableau 15).
- → Objectif de l'étape 5 : Classifier les effets identifiés (positifs ou négatifs) et mettre à la lumière, les plus importants d'entre eux.

Formules:

Moyenne =
$$\frac{(\text{note A x coef. A}) + (\text{note B x coef. B}) + (\text{note C x coef. C}) + (\text{note D x coef. D})}{\text{coef. A + coef. B + coef. C + coef. D}}$$

Concernant le critère « Irréversibilité », la note qui lui est potentiellement attribuée n'entre pas dans le calcul de la moyenne pondérée mais s'ajoute à cette moyenne pour donner une note finale. Si l'effet est avéré irréversible, ce critère est alors relié à une note fixe, valant 0,67, lui permettant d'accéder directement à un niveau d'importance supérieur, et faisant valoir ainsi sa gravité.

Remarques concernant la pondération des critères :

La pondération des critères peut être différente entre la grille d'évaluation des effets sur l'environnement naturel et la grille d'évaluation des effets sur le cadre de vie.

Néanmoins, pour chacune d'entre elles, la pondération doit être identique sur l'ensemble des activités et des usages évalués pour rendre possible leur comparaison.

Etape 6 : Interprétation des Résultats.

- Hiérarchisation des effets en ne considérant que ceux ayant une moyenne supérieure à 1,67, c'est-à-dire correspondant à un effet moyen à important.
- Choix d'un format de restitution des résultats, à savoir : présentation par activité ou usage, présentation par type d'effet, ou présentation par ressource.
- Interprétation des résultats obtenus.
- → Objectif de l'étape 6 : Faciliter la visualisation des résultats et en tirer des informations supplémentaires.
- → Autres objectifs de l'étape 6 : Laisser libre l'approche de l'interprétation des résultats.



C

Evaluation et classification des effets des activités et usages maritimes du territoire sur l'environnement naturel et le cadre de vie



3D. Identification et évaluation des interactions entre les activités et usages du territoire

Sur un même territoire, des activités peuvent dépendre des mêmes ressources, d'un même espace, ou encore dépendre les unes des autres, autant de causes possibles à des interactions positives ou négatives.

Nous proposons alors une grille des interactions ainsi qu'une méthode de remplissage pour cette dernière, de manière à permettre une analyse plus approfondie du territoire.

Etape 1 : Présentation des Interactions entre Activités et Usages.

- Observation de la typologie des interactions potentielles entre les activités et usages maritimes, mais aussi entre ces derniers et ceux qui n'ont pas de lien maritime direct (Tableau 16).
- → Objectif de l'étape 1 : Se familiariser avec les différents types d'interactions qui seront considérées par la suite.

Etape 2 : Pré-remplissage de la Grille des Interactions.

- Identification des activités et usages non maritimes présents sur le territoire étudié.
- Complément et/ou ajustement des lignes et des colonnes en fonction des activités et usages maritimes définis précédemment, et des autres activités et usages identifiés (Figure 11, Annexe 5).
- → Objectif de l'étape 2 : Apporter une méthode structurée d'identification des interactions permettant d'obtenir une base solide à la comparaison des résultats.
- → Autre objectif de l'étape 2 : Faire correspondre cette grille générique des interactions au cas particulier du territoire étudié.

Cette partie doit être réalisée au sein du même groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, représentatif de l'ensemble des activités et des usages maritimes du territoire.



Tableau 16 : Typologie des interactions potentielles entre les activités et usages du territoire.

TYPE D'INTERACTIONS	SYMBOLE DES INTERACTIONS	CAUSES POSSIBLES D'INTERACTIONS
relation conflictuelle	≠	utilisation d'une même ressource, compétition, conflit d'usage par incompatibilité, anticipation ou divergence, autres effets négatifs directs ou indirects, etc.
relation favorable	•	coopération économique, synergie, autres effets positifs directs ou indirects, etc.
relation ambiguë	*	type d'interaction difficilement qualifiable, relation conflictuelle sur certains aspects et favorable sur d'autres, etc.

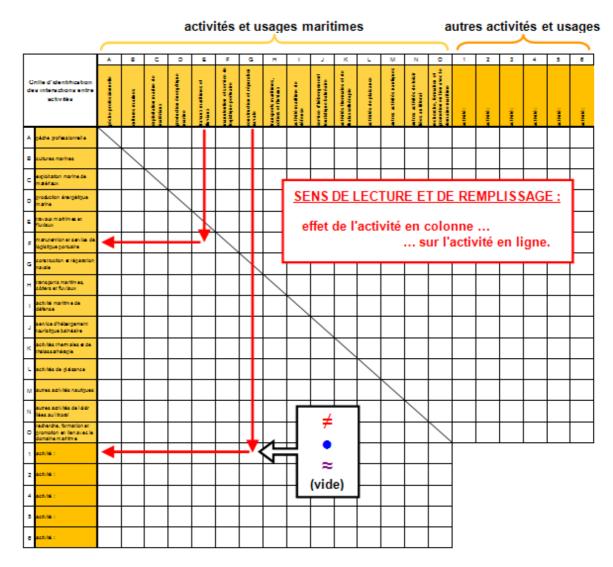


Figure 11 : Méthode de lecture et de remplissage de la grille des interactions.

Etape 3: Identification des Interactions.

- Remplissage de la grille des interactions, en notant, s'il y a lieu, le signe correspondant au type d'interactions majeur (parmi les trois possibles) entre les activités et usages pris deux par deux (Figure 11).
- Caractérisation et explication de ces interactions.
- → Objectif de l'étape 3 : Identifier, décrire et mettre à la lumière les interactions dominantes sur le territoire étudié.

Remarque concernant l'identification des interactions :

L'évaluation doit être basée sur des interactions avérées et non sur leurs risques d'occurrence. De plus, il est possible que l'identification de ces interactions soit basée sur des études existantes, qu'elle s'appuie sur les connaissances multidisciplinaires de chacun des membres du groupe de travail, mais elle doit également utiliser les informations issues de l'ensemble des étapes précédentes :

- <u>a. iii. Etape 3</u>: positionnement des activités sur un même espace, superposition spatiale de ces dernières avec une ressource utilisée par une autre activité,
- <u>a. v. Etape 1 :</u> identification des effets potentiels des activités maritimes sur les ressources utilisées par d'autres activités du territoire,
- <u>a. v. Etape 2</u> : caractérisation des filières d'activité maritimes permettant d'identifier les points d'antagonisme ou de synergie entre l'ensemble des activités du territoire,
- <u>b. Etape 6</u>: évaluation des effets sur l'environnement mettant en évidence les effets de certaines activités maritimes sur des ressources utilisées par d'autres activités du territoire.

Etape 4 : Interprétation des Résultats.

- Choix d'un format de restitution des résultats, sachant que la grille des interactions complétée peut être utilisée comme telle.
- Interprétation des résultats obtenus.
- → Objectif de l'étape 4 : Faciliter la visualisation des résultats permettant leur communication.
- → Autres objectifs de l'étape 4 : Laisser libre l'approche de l'interprétation des résultats.

Cette partie doit être réalisée au sein du même groupe de travail, multi-acteurs et pluridisciplinaire, représentatif de l'ensemble des activités et des usages maritimes du territoire.





Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

4

Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau





Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau

Les méthodologies d'évaluation présentées précédemment ont été construites autour de l'exemple du territoire de Thau. Cette application sur un contexte particulier a permis :

- d'effectuer un test de la méthodologie proposée,
- d'obtenir un exemple illustratif des différents apports de l'outil méthodologique,
- de montrer que cette démarche est utile, généralisable et simple à mettre en œuvre.

Néanmoins, il est à noter que cet emploi du guide méthodologique a eu lieu dans le cadre d'un exercice visant à tester la démarche, et non dans le cadre d'une application réelle permettant de répondre à la volonté locale de traiter les questions maritimes au sein du SCOT de Thau.

4A. Modalités d'utilisation de la méthodologie sur le territoire du Bassin de Thau

1. Définition du contexte maritime du territoire de Thau

Le territoire maritime considéré dans le cadre de l'application de la méthodologie, a été le territoire du SCOT du Bassin de Thau, complété par une extension en mer des territoires communaux, jusqu'aux 12 milles marins (Figure 12).

Les activités et usages effectivement présents sur ce territoire sont :

- la pêche professionnelle (côtière, lagunaire et hauturière),
- les cultures marines (dont la conchyliculture et la pisciculture marine),
- les activités de manutention et les services de logistique portuaire (zone portuaire de Sète-Frontignan),
- les travaux maritimes et fluviaux (essentiellement de dragage et d'entretien),
- les transports maritimes, côtiers et fluviaux (marchandises et passagers),
- la construction et la réparation navales (pour les bateaux de plaisance),
- les services d'hébergement touristique balnéaire,
- les activités thermales (thermes de Balaruc-les-bains),
- la plaisance (dont les activités de croisières sur le canal du Midi, le canal du Rhône à Sète).
- les autres activités nautiques (planche à voile, plongée sous-marine, pêche au gros, etc.),
- les activités de loisir liées au littoral (chasse aux gibiers d'eau, pêche récréative, etc.),
- les activités de recherche, de formation et de promotion de l'environnement, liées au domaine maritime.

Selon la définition proposée, ces activités et usages sont considérés comme maritimes car ils utilisent au moins une ressource maritime présente sur, ou à proximité, du territoire de Thau (Annexe 2).

D'autre part, ces activités ont été caractérisées par l'ensemble des ressources (entre autres maritimes) dont elles dépendent (Annexe 2), et par les filières d'activités au sein desquelles elles se placent (Annexe 6).

Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau



Figure 12 : Présentation du territoire de Thau et du domaine maritime considéré (Source : SMBT).

2. Modalités d'évaluation des effets socioéconomiques des activités et usages maritimes du territoire

Concernant les effets socioéconomiques des activités maritimes sur le territoire de Thau, l'identification puis l'évaluation de ces effets ont été basées sur les connaissances des différents membres du groupe de travail (composé par le Cépralmar, l'Ifremer, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, l'Université de Montpellier 1 et le Cémagref), mais s'est aussi appuyé sur le diagnostic économique du territoire de Thau réalisé par la CABT (Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau), à partir des fichiers SIRENE, ASSEDIC et CCI.

Lors de cette évaluation, il a également été intéressant de comparer les activités du territoire aux poids relatifs qu'elles possèdent à un niveau régional ou national, afin de relativiser, de manière positive ou négative, l'importance de certaines d'entre elles.

Remarques:

- Concernant les activités non-marchandes, les associations ou les autres usages à titre individuel, les questions socio-économiques ont été problématiques à évaluer.
- L'utilisation d'autres documents quantitatifs tels que les fichiers URSSAF, les données sur les activités maritimes au niveau national, les fichiers « pêche » de l'Ifremer, les fichiers Agreste, ou encore les fichiers de la Chambre des Métiers, aurait pu être plus directe pour aider l'évaluation ; néanmoins, dans notre cas, l'utilisation de synthèses économiques construites à partir de ces fichiers a été suffisante.

3. Modalités d'évaluation des effets environnementaux des activités et usages maritimes du territoire

Concernant les effets environnementaux des activités et usages maritimes, l'identification de ces effets a été réalisée par le Cépralmar à partir d'une analyse des différentes études réalisées sur le territoire de Thau, mais aussi des différents diagnostics de territoire côtier en France, permettant de mettre à jour une multitude d'effets potentiels des activités et usages maritimes sur l'environnement. L'évaluation de ces effets s'est donc basée sur des grilles pré-remplies par le Cépralmar qui ont été proposées au même groupe de travail que précédemment.

Remarque:

• Il est à noter que l'ensemble de ces évaluations (environnementale et socioéconomique) s'est déroulé en une simple demi-journée, évitant une forte mobilisation des acteurs du territoire choisis pour l'évaluation.

4. Modalités d'identification des interactions entre les activités et usages du territoire de Thau

L'identification des interactions entre activités et usages du territoire n'a pas été réalisée par le groupe de travail précédent, mais c'est inspiré des résultats de la Journée SCOT du 20 octobre 2006, organisée par le SMBT.

En effet, cette Journée SCOT avait pour but l'analyse de l'économie du territoire de Thau, et s'est déroulé selon une approche participative visant à recueillir la vision des acteurs du territoire à ce sujet. Pour cela, les différents acteurs du territoire, organisés en ateliers, ont été amenés à travailler sur des matrices croisées mettant face à face les activités du territoire, afin qu'ils puissent les renseigner en identifiant les interactions (positives ou négatives) entre ces activités. C'est la synthèse de l'ensemble de ces matrices croisées qui a été utilisée pour produire la grille des interactions correspondant au territoire de Thau (Annexe 7).



Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau

Remarques:

- Sur le territoire de Thau, et notamment dans le cadre du diagnostic économique du SCOT, les activités maritimes considérées l'ont été sous la forme de filières. Cependant, il est apparu que certaines de ces filières n'étaient pas structurées avec des relations classiques de type amont-aval ; ces dernières ont alors été abordées comme des filières de service au sein desquelles les relations entre activités, autour de l'activité maritime principale, semblent plus complexes.
- C'est le cas des activités de service d'hébergement touristique balnéaire, des activités de manutentions et de services portuaires, mais aussi de la recherche, de la formation et de la promotion de l'environnement, liées au domaine maritime (Annexe 6).

4B. Présentation et interprétation des résultats obtenus sur le territoire de Thau

Dans le texte qui suit, le diagnostic complet issu du test de la méthodologie réalisé sur le territoire de Thau n'apparaît pas dans le détail, seules quelques illustrations ont été choisies ; l'ensemble des résultats est alors présenté en annexe.

1. Présentation des grilles d'évaluation brutes

Grille d'évaluation : effets socioéconomiques

Les résultats issus de la grille d'évaluation se présentent sous la forme de quatre tableaux correspondant aux quatre types d'effets socioéconomiques possibles pour chaque activité considérée (Tableau 17, Annexe 7). Au sein de ces tableaux, chaque effet est décrit, puis évalué selon les trois critères (A, B et C) correspondants, des remarques sur la notation pouvant venir compléter le tout. La moyenne pondérée qui en est issue, constitue le principal résultat de l'évaluation, bien que les informations renseignées dans la grille soient aussi importantes.



Tableau 17 : Exemple des résultats obtenus lors de l'évaluation des effets économiques de la pêche professionnelle sur le territoire de Thau.

Activité : pêche professionnelle

type d'effet	précisions	critères	А	В	С	MOYENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYE	
poids économique de l'activité sur le territoire			3	1	2	2,00	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	NNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité			2	2	3	2,33	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	B N N	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			2	1	1	1,50	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	NNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
contribution au patrimoine culturel du territoire			3	3	2	2,67	
LEGENDE : effet positif fort	moyen faible						
effet négatif fort	moyen faible						







<u>Grille d'évaluation</u>: effets environnementaux

Les résultats issus de la grille d'évaluation se présentent sous la forme de deux tableaux correspondant aux effets sur l'environnement naturel et à ceux sur le cadre de vie pour chaque activité considérée (Tableau 18, Annexe 7). Au sein de ces tableaux, pour chaque effet, sont décrits la ressource affectée, le type et la nature de la modification (positif ou négatif, direct ou indirect); ces effets sont alors évalués selon les différents critères correspondants (A, B, C, D et si l'effet est irréversible I), et des remarques sur la notation peuvent venir compléter le tout. Une moyenne pondérée est alors calculée selon les modalités précisées précédemment et constitue le principal résultat de l'évaluation, bien que les informations renseignées dans la grille soient aussi importantes.

Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau

Tableau 18 : Exemple des résultats obtenus lors de l'évaluation des effets environnementaux de la pêche professionnelle sur le territoire de Thau.

Activité : pêche professionnelle

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	Α	В	С	D	-1	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	ДОМ	
ressources halieutiques	prélèvements sur le stock, diminution de l'abondance	négatif	direct	pêche côtière ou hauturière, traditionnelle ou industrielle, etc.		2	3	2,5	3		2,56	C = 2,5 car valable pour certains stocks seulement
ressources halieutiques	prélèvements sur le stock, diminution de l'abondance	négatif	indirect	via pertes de matériels (filets de pêche, etc), via destruction d'habitat		1	1	1	1		1,00	
ressources halieutiques	diminution de la diversité des espèces	négatif	direct	prélevements dirigés vers des stocks, des espèces ciblés		2	2	1	1		1,56	
mollusques	modification du comportement sexuel	négatif	indirect	via peintures anti-salissures		1	3	1	1		1,33	impact dû au non-respect des réglementations
fonds marins	destruction	négatif	direct	chalutage		2	1	2	3		2,00	
			·									

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	1	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYENNE	
environnement visuel	déterioration du milieu marin	négatif	direct	déchets, pertes de matériels, rejets d'hydrocarbures		1	1	1	1		1,00	
environnement sonore	modification	négatif	direct	bruit de moteurs, de signaux sonores, etc.		1	1	1	1		1,00	
environnement visuel	contribution au paysage portuaire	positif	direct	présence de l'activité de pêche		1	3	1	3		1,67	

LEGENDE:

effet positif

effet négatif







Grille des interactions:

Concernant les interactions entre activités et usages, les résultats sont présentés par la grille des interactions. Les informations sont donc directement accessibles par lecture de cette grille, en observant la nature de l'effet d'une activité sur une autre du moment que l'une d'entre elles, au moins, soit maritime, et en observant les justifications correspondant à chacune des interactions (Tableaux 19 et 20, Annexe 7).

62

Tableau 19 : Exemple des résultats obtenus lors de l'identification des interactions entre activités et usages sur le territoire de Thau.

	effets de l'activité	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	- 1	J	K	L	1	2	3	4	5	6	7	8	
		흗		#	rice de	ration	ý,	ent e	et de	8	tiques	oisir	n et vec le	agro-			riaux	sports	vices			
		ssionne	rines	itimes e	n et sen	n et répa	naritime zviaux	bergem	rmales	plaisan	ités nau	ités de l	formatio In lien av aritime	lustries	lustries	riculture	P, maté	tres tran	tres sen	oduction	tivités	
		êche professionnelle	cultures marines	ravaux maritimes et Iluviaux	manutention et service ogistique portuaire	construction et réparation navale	ransports maritimes, côtiers et fluviaux	service d'hébergement ouristique balnéaire	activités thermales et de thalassothérapie	activités de plaisance	autres activités nautiques	autres activités de loisir iées au littoral	recherche, formation et promotion en lien avec le domaine maritime	activité : industries agro- alimentaires	rctivité : industries iortuaires	activité : agriculture, riticulture	activité : BTP, matériaux	ctivité : autres transports	activité : autres services	activité : production énergétique	activité : activités culturelles	
	sur l'activité	96	cult	frav	mailogi	con	trar	ser	acti		auti	auti	prol don	acti	acti	acti	acti	acti	acti	acti éne	acti	
Α	pêche professionnelle		•		• ≠			• ≠	• ≠	≠			•	•	≠	•	*	*				
В	cultures marines	• ≠						• ≠	• ≠	≠			•	•	¥	•	*	*				
С	travaux maritimes et fluviaux																					
D	manutention et service de logistique portuaire												•			*						
Ε	construction et réparation navale																					
F	transports maritimes, côtiers et fluviaux			•										•	•	*		•				
G	service d'hébergement touristique balnéaire	•	•		≠		<i>≠</i>		•	•	•				≠	•	• ≠				•	
Н					≠		≠			•					≠	•						
1	activités de plaisance					•			•		•		•									
J	autres activités nautiques					•				•												
K	autres activités de loisir liées au littoral																					
L	recherche, formation et promotion en lien avec le domaine maritime	•	•																			
1	activité : industries agro- alimentaires	•	•				•										<u>I</u>		<u>I</u>			
2	activité : industries portuaires						•															
3	activité : agriculture, viticulture	•	•		*		*	•	•	•												
4	activité : BTP, matériaux	*	*				•	•	•													
5	activité : autres transports	*	*				•								t	ype d'inte	eraction		syı	mbole de	l'interaction	on
6	activité : autres services							•							re	elation con	nflictuelle			7	É	
7	activité : production énergétique															relation fa	vorable					
8	activité : activités culturelles	•	•		•		•	•								relation ar	mbiauë			*	<u> </u>	
9	activité : commerces	•	•					•	•	•	•											

Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau

Tableau 20 : Extrait des explications liées à la signalétique employée lors de l'identification des interactions entre les activités et usages du territoire de Thau.

AB	•	synergie entre la pêche professionnelle et les cultures marines
AB	≠	besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives entre la pêche et les cultures marines
AG	•	pêche considérée comme une particularité du territoire, une composante de l'identité locale qui intéresse les touristes
AL	•	synergie entre la pêche professionnelle et la recherche - formation qui y est liée
A1	•	fourniture de matière première via les produits de la mer issus de la pêche
А3	•	contribution à l'identité, à l'image du territoire, complémentarité des produits
A8	•	attrait de la pêche au vu de l'identité culturelle dont elle est porteuse (présence de musée, fête, visite organisée)

Remarque:

L'interprétation globale des résultats doit être utilisée avec précautions, du fait que les modalités d'évaluation des interactions, et des effets économiques et environnementaux aient été différentes. En effet, pour l'identification des interactions, les résultats émanant de la Journée du SCOT du 20 octobre 2006, et issus d'ateliers participatifs, ont été utilisés, alors que pour les évaluations économiques et environnementales, les résultats sont issus des travaux du groupe de travail mis en place dans le cadre du démonstrateur sur Thau du programme SYSCOLAG.

2. Autres modes de présentation des résultats

Les grilles d'évaluation présentées précédemment ne permettent d'avoir qu'un simple aperçu des informations que l'on peut tirer des résultats obtenus. Différents modes de présentations de ces résultats ont alors été développés et permettent :

- de faire correspondre les effets socioéconomiques avec les effets environnementaux,
- d'utiliser les informations issues de la grille des interactions pour compléter, et parfois expliquer, les effets précédents,
- de produire un mode de représentation facilitant la visualisation des résultats, et de là, la communication des informations dont ils sont porteurs.

Dès lors, il est possible de représenter les résultats par activité (Figures 13 et 14), ce qui permet de mettre à un même niveau, les effets environnementaux et socioéconomiques, les effets positifs et négatifs, et d'intégrer à leurs interprétations, des éléments provenant de la grille des interactions.

D'autre part, les résultats peuvent être présentés par type d'effet afin de mettre en lumière les activités qui en sont à l'origine ainsi que leur degré d'implication (Figures 15, 16, 17 et 18). Concernant l'évaluation environnementale, plus que le type d'effet, c'est par type de ressource affectée que peuvent être présentés ces résultats.

A nouveau, les informations issues de la grille des interactions permettent de compléter l'interprétation qui peut être faite des résultats obtenus.

3. Analyse des modes de représentation des résultats à partir d'exemples illustratifs sur le territoire de Thau

Comme nous l'avons vu précédemment, les résultats par activités sont alimentés par les évaluations économiques et environnementales par activité, et par l'identification des interactions entre les activités et usages du territoire.

Le choix d'utiliser à titre d'exemple, les effets des cultures marines et du service d'hébergement touristique balnéaire vient du fait que ces activités présentent des effets variés et illustratifs.

Activité : cultures marines

- Concernant les cultures marines (Figure 13), il est à noter, tout d'abord, un fort impact sur les écosystèmes lagunaires et côtiers, du fait de l'introduction d'espèces non endémiques, qu'elles soient cultivées ou non. De plus, d'un côté, la production aquacole consomme les ressources phytoplanctoniques du milieu, mais d'un autre, la présence de cette activité et de ces infrastructures de production (tables conchylicole, cages piscicoles) augmente l'abondance de la faune aquatique fixe dans le milieu lagunaire.
- Parallèlement, cette même activité a de forts effets positifs à la fois sur le patrimoine culturel du territoire (image traditionnelle de l'activité), et sur le patrimoine naturel (maintien d'un niveau de qualité élevé du milieu). Elle contribue aussi de manière positive et moyennement forte au paysage du territoire de par la présence des infrastructures de production qui y sont liées.
- D'autre part, c'est une activité importante du territoire d'un point de vue économique car elle contribue assez fortement à l'économie locale tout en présentant une structuration socio-économique moyennement forte. De plus, sa contribution à l'emploi local est moyennement élevée du fait d'un nombre important de personnel, qui reste néanmoins saisonnier et peu diplômé.
- L'analyse de la grille des interactions (Tableau 19) montre que l'activité cultures marines est en synergie avec la pêche professionnelle car ces activités sont souvent exercées par les mêmes acteurs (notamment pour la conchyliculture, et la pêche côtière et lagunaire). Néanmoins, ce contexte de synergie dépend directement du bon respect des réglementations en vigueur. L'activité cultures marines a aussi des effets réciproquement favorables avec la viticulture, du fait de la complémentarité des produits alimentaires proposés (muscat, picpoul, huître, moule, etc.), et avec l'industrie agroalimentaire, bien que peu développée, qui dépend d'un côté des produits de la mer, et qui d'un autre, transforme et valorise ces produits.
- Dès lors, étant considérée comme une particularité du territoire, l'activité cultures marines est source d'attraction pour le tourisme local car elle est porteuse d'une identité culturelle forte. Elle apporte notamment sur le marché des produits originaux qui trouvent preneur parmi les touristes et les curistes, ce qui est favorable au commerce local.
- Enfin, il existe un besoin de réglementation de la plaisance et des autres activités nautiques pour éviter les interactions négatives avec les cultures marines (impacts sur le milieu naturel, occupation de l'espace maritime dédié aux cultures marines, etc.).

SYSCOLAG Systèmes Côtiers et Lagunaires

Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau

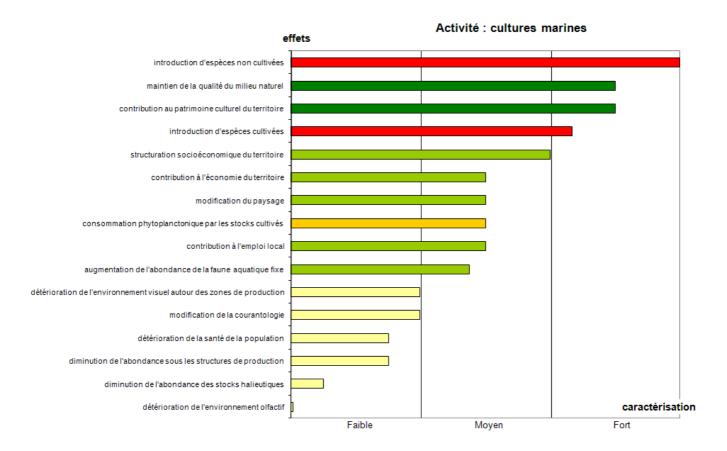


Figure 13 : Présentation des effets de l'activité cultures marines sur le territoire de Thau.

Activité : service d'hébergement touristique balnéaire

- Au vu des résultats obtenus (Figure 14), les impacts majeurs de l'activité d'hébergement touristique balnéaire restent la consommation excessive en eau potable et la modification par ses rejets du milieu lagunaire et côtier.
- Cette activité présente aussi un effet négatif relativement important sur le paysage, et une faible contribution au patrimoine culturel du territoire. La structuration socioéconomique de l'activité ainsi que sa contribution à l'emploi, restent très faibles, du fait du manque de coordination interne à l'activité et de la saisonnalité de l'emploi. Néanmoins, il est à noter l'importance de son effet sur l'économie locale.
- D'autre part, malgré la prédominance des effets négatifs qu'engendre cette activité, l'analyse des interactions (Tableau 19) montre qu'elle reste encore aujourd'hui en synergie avec les autres activités et usages du territoire. En effet, la pêche, les cultures marines et la viticulture ont un effet favorable sur le tourisme car elles composent l'identité de ce territoire, qui intéresse les touristes; le thermalisme est aussi très attrayant, et est favorable à l'activité d'hébergement touristique (la particularité des thermes de Balaruc-les-Bains étant leur positionnement sur le littoral). La présence de la plaisance et des autres activités nautiques est également un des points fort de la zone, et la multiplicité des atouts du territoire permet de diversifier l'offre touristique (tourisme culturel, urbain, rural, etc.) et d'attirer une clientèle plus large.
- Réciproquement, la présence du tourisme balnéaire est favorable aux activités précédemment citées en offrant un débouché important aux produits et/ou services qu'elles proposent, en développant le pouvoir d'achat local, et en augmentant la fréquentation des infrastructures et des lieux culturels.
- Cependant, les activités portuaires (manutention, logistique, transport et industrie) semblent peser sur le tourisme car, bien qu'étant aussi une composante culturelle du territoire, cette activité apporte une mauvaise image au tourisme balnéaire. De plus, le dynamisme local du tourisme favorise l'augmentation de la capacité d'accueil, et de là, des activités de construction et de travaux publics, qui peuvent à terme lui nuire en détruisant les paysages.

Activité : service d'hébergement touristique balnéaire

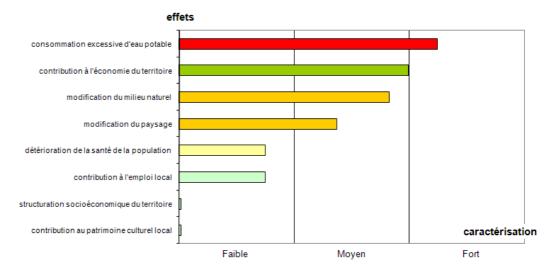


Figure 14 : Présentation des effets de l'activité service d'hébergement touristique balnéaire sur le territoire de Thau.

Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau

Les résultats présentés par type d'effets sur l'environnement, sont alimentés par l'évaluation environnementale et l'identification des interactions entre les activités et usages du territoire. Le choix d'étudier les effets sur le paysage et sur les ressources halieutiques, vient de la volonté de montrer l'utilité de l'outil d'une part, sur une ressource portant sur le cadre de vie, et d'un autre, sur une ressource composant l'environnement naturel.

Type d'effet : modification du paysage

- Tout d'abord, il est à noter que la notion de paysage est problématique car elle dépend de la subjectivité de chacun. L'analyse qui suit est donc issue d'un groupe de travail particulier, celui présenté précédemment, bien que ce dernier se veuille le plus représentatif possible des acteurs du territoire.
- Concernant les effets sur le paysage au niveau du territoire de Thau (Figure 15), il apparaît que les cultures marines proposent un paysage particulier, lié à leurs infrastructures de production, et globalement apprécié. De plus, sur ce même territoire, la manutention et les services portuaires, la plaisance, et plus faiblement la pêche professionnelle, contribuent à la construction d'un paysage portuaire apprécié de la population locale, mais pas forcément favorable au tourisme (Tableau 19).
- Il existe donc différentes unités paysagères fortes sur ce même territoire, qui peuvent, dans certains cas, porter préjudice aux activités qui s'y trouvent; en effet, l'image portée par les activités portuaires (industries, manutention, etc.), bien qu'appréciée, reste antagoniste avec l'image véhiculée par les activités plus traditionnelles de la zone (pêche professionnelle, cultures marines, agriculture, etc.) et utilisée pour la promotion des activités touristiques et thermales.
- Enfin, il reste à noter que le seul impact négatif sur le paysage, est causé par les activités d'hébergement touristique et les activités de construction induites par le dynamisme du tourisme et de la croissance démographique. Parallèlement, les autres activités de loisir et de promotion de l'environnement, liées au domaine maritime, permettent de manière plus ou moins directe, l'entretien général des paysages, bien que leurs effets restent faibles.

Effets sur la modification du paysage

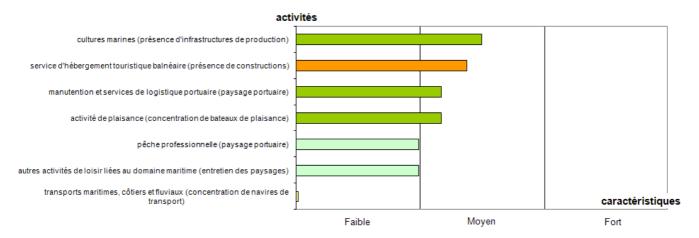


Figure 15 : Présentation des effets en termes de modification des paysages sur le territoire de Thau.

Type d'effet : diminution des ressources halieutiques

- Concernant les effets sur les ressources halieutiques (Figure 16), les cultures marines présentent d'importants impacts via l'introduction d'espèces cultivées ou non. De son côté, la pêche professionnelle a également un fort impact sur les ressources halieutiques par surexploitation des stocks ciblés.
- D'autre part, il est surprenant de voir apparaître ensuite par ordre d'importance, les prélèvements occasionnés par l'activité de plaisance, considérées alors comme de la pêcheplaisance, puis, de manière plus secondaire, par la pêche sportive ou encore la chasse sousmarine.
- Enfin, seules les activités de recherche, de formation et de sensibilisation environnementale liées au domaine maritime, ont un effet positif, bien que faible, par la protection de certaines espèces ou stocks ciblés, ou par l'information et la prévention, amenant peu à peu à la diminution de l'ensemble des impacts négatifs qui ont pu être identifiés.

Effets sur les ressources halieutiques

activités cultures marines (échappement d'espèces non-cultivées) pêche pofessionnelle (prélèvement sur les stocks) cultures marines (échappement d'espèces cultivées) activité de plaisance (pêche-plaisance) recherche, formation et promotion liées au domaine maritime (prévention et protection face à l'exploitation des stocks) pêche pofessionnelle (diminution de la diversité des espèces)

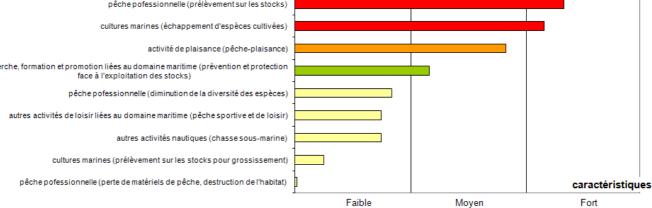


Figure 16 : Présentation des effets subis par les ressources halieutiques sur le territoire de Thau.



Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau

Les résultats par type d'effets socioéconomiques ont été alimentés par l'évaluation économique et l'identification des interactions entre activités. Ils permettent d'identifier les activités ayant les plus forts effets. Les deux exemples qui suivent, ont été choisis pour l'illustration qu'ils fournissent.

<u>Type d'effet :</u> contribution des activités maritimes à l'emploi local

- Concernant l'emploi local (Figure 17), il faut tout d'abord préciser que c'est par rapport à l'ensemble des activités du territoire que cette évaluation a été réalisée, et non en comparant les activités maritimes entre elles.
- Il apparaît que la manutention et les services portuaires possèdent la plus forte contribution à l'emploi des activités maritimes, du fait qu'il est relativement important et permanent. Ensuite, les cultures marines, les activités thermales, et les activités de recherche, de formation et de promotion de l'environnement, liées au domaine maritime, semblent apporter une importante contribution à l'emploi local, mais de différentes manières. En effet, la recherche-formation et les activités thermales possèdent un personnel très qualifié et permanent, alors que c'est surtout le nombre d'emploi induit par les cultures marines qui importe sur leur contribution à l'emploi.
- D'autre part, il apparaît la pêche professionnelle a une contribution sur l'emploi local plus faible, à cause du manque de qualification du personnel, et ce en dépit du fait qu'il soit en grand nombre. De son côté, le service d'hébergement touristique semble être à l'origine de nombreux emploi qui demeurent néanmoins très saisonniers. Concernant les activités de loisir liées au domaine maritime, l'évaluation de ses effets sur l'emploi n'a pas eu lieu car les usages en question sont souvent pratiqués à titre individuel, et l'emploi qui en est issu, est souvent bénévole.
- Il reste néanmoins intéressant de suivre les activités ayant un faible effet sur l'emploi car elles pourraient être émergentes dans un futur proche ; c'est le cas de la construction navale, du transport maritime, et de manière moindre, des activités nautiques et des travaux maritimes.

Effets sur la qualité de l'emploi local

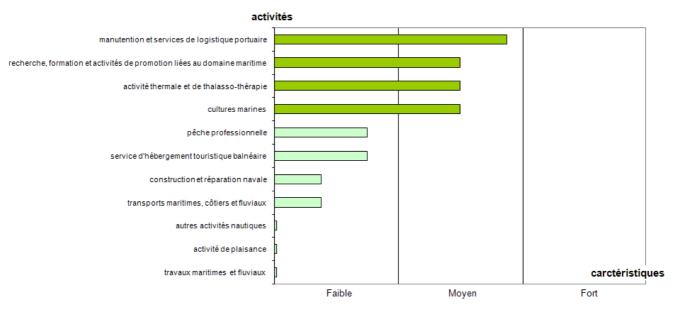


Figure 17: Présentation des effets de chaque activité sur l'emploi au niveau du territoire de Thau.

Type d'effet : poids économique de l'activité sur le territoire

- Concernant la contribution à l'économie locale (Figure 18), nous avons tout d'abord les services d'hébergement touristique balnéaire, le thermalisme, la pêche professionnelle, les cultures marines et les transports maritimes qui ont un effet relativement important.
- Viennent ensuite les autres activités dont la construction et la réparation navale, la recherche-formation, la manutention et les services portuaires, les travaux maritimes, la plaisance et les autres activités nautiques. Les activités et les usages non-marchands présentent du fait de leur nature même, une faible contribution à la richesse du territoire. Néanmoins, les activités ayant le plus faible effet sur l'économie locale sont tout de même à suivre pour voir si au cours du temps ces activités deviennent émergeantes.
- L'analyse des effets de certaines activités sur l'environnement ainsi que l'analyse des interactions entre activités, permet d'identifier comment de manière indirecte certaines activités peuvent nuire à d'autres, en affectant par exemple les ressources naturelles dont elles dépendent, et en diminuant ainsi leur poids économique sur le territoire.

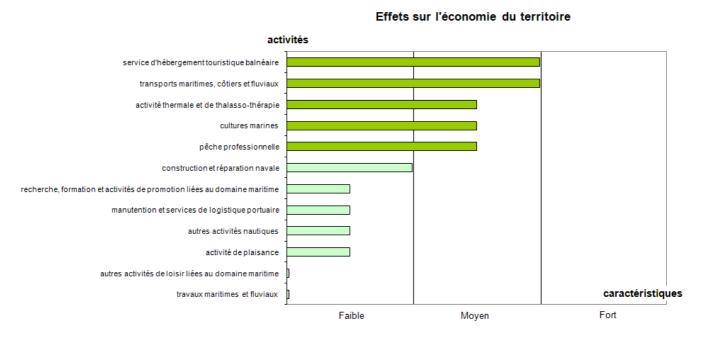


Figure 18 : Présentation de la contribution économique de chaque activité à la « richesse » du territoire de Thau.

Remarque:

Les impacts faibles non traités dans l'interprétation gardent leur importance car, bien que leur évaluation est été faible, leur identification initiale provient néanmoins du fait qu'ils sont bien existants sur le territoire. Il faut donc suivre leur évolution pour :

- éviter qu'ils ne deviennent trop importants (concernant les effets négatifs),
- identifier si des activités deviennent émergentes (pour les effets socioéconomiques).

Application de la méthodologie proposée au contexte lagunaire et côtier du territoire du Bassin de Thau

4C. Perspectives suite à l'utilisation de la méthodologie sur le territoire de Thau

La classification des différents effets des activités maritimes sur l'environnement et l'économie, ainsi que l'identification des interactions entre les activités d'un territoire côtier, permettent, nous l'avons vu, de mettre en avant les points sur lesquels le diagnostic de SCOT doit prêter attention. Il apparaît possible d'identifier sur ces points particuliers, des indicateurs de développement durable qui pourraient être suivi de manière à voir si les problématiques mises en évidence évoluent au cours du temps.

Ces indicateurs se caractérisent alors par la mesure d'une ou plusieurs variables qui renseignent sur l'état d'un système quand celui-ci ne peut pas être mesuré directement. Ils peuvent être de différents types : quantitatifs ou qualitatifs, issus de la mesure d'une variable ou issus d'une agrégation de variables, mesurés relativement à une échelle spatiale ou temporelle donnée, ou encore mesurés par rapport à d'autres caractéristiques de l' « objet » qui est mesuré.

Dès lors, l'identification des types d'effet, ainsi que l'identification des ressources affectées et des modifications engendrées par les activités maritimes pour les effets environnementaux, facilitent la construction de ces indicateurs. A titre d'exemple, nous pouvons voir que pour les différents effets engendrés par les activités d'hébergement touristique balnéaire, qui ont été évalués précédemment, la construction d'indicateurs peut être facilement effectuée.

Les indicateurs qui sont à suivre en priorité, sont ceux correspondant aux effets majeurs sur le territoire, à titre d'exemple :

« consommation excessive en eau potable » :

- suivi des consommations en eau potable sur le territoire (en m³, en l; par commune, par établissement, par type d'utilisation ; par mois, par an, etc. – Données : Agence
- suivi de la pression sur le ressource en eau potable (population en dépendant, nombre d'établissement à alimenter ; variation saisonnière, etc.),
- suivi de la ressource estimée en eau souterraine restante (en m³, en l; par commune, par source, etc. - Données : DIREN, Agence de l'Eau, BRGM), suivi du pourcentage de perte en eau,
- etc.

Ensuite, d'autres indicateurs plus secondaires et correspondants à des effets de moindre ampleur, peuvent être mesurés :

« contribution à l'économie du territoire » :

- suivi de la valeur ajoutée, du chiffre d'affaire (en euro; par commune, par type d'hébergement proposé : camping, hôtel, gîte...; par an, etc. - Données : CDT, CRT, offices du tourisme, mairies),
- suivi de la fréquentation des établissements d'hébergement touristique balnéaire (en nombre de touristes, en nombre de nuitée, en nombre de jour*nuit ; par rapport à la capacité d'accueil ; par établissement, par type d'hébergement, par commune ; par mois, par an, variation saisonnière, etc. – Données : CDT, CRT, offices du tourisme),
- etc.



« modification du milieu naturel » :

- indice d'eutrophisation des eaux côtières et lagunaires (indice; par sous zone du territoire; par an, variation saisonnière, etc.), fréquence de basses teneurs en oxygène dans les différentes couches de profondeur (jour/mois, jours/an, etc.),
- qualité des eaux de baignade (indice ; par point de mesure ; par jour, par saison, par an, etc. – Données : DDASS), concentration en nitrate et en phosphate (en mg.l-1 ; par point de mesure, par sous-zone du territoire, etc. – Données : RNO, RSL), concentration en contaminants chimiques (unité selon la nature du contaminant ; par point de mesure, etc. – Données : RNO, RSL),
- volume d'eaux usées déversées avec la part du tourisme (en I; par origine, par commune, etc.), taux de raccordement à un système d'épuration (nombre d'établissement par rapport au nombre total; par commune, etc.), qualité des eaux traitées (indice, variation saisonnière, etc. – Données: stations d'épuration),
- etc.

« modification du paysage » :

 suivi de la qualité paysagère (indice qualitatif à évaluer par des enquêtes d'opinion ; par sous-zone du territoire, etc. – Données : enquêtes publiques, études sur le paysage).

Enfin, il n'apparaît pas nécessaire d'évaluer les indicateurs correspondant aux effets les moins importants sur le territoire, mais cette évaluation peut, tout de même, être réalisée pour approfondir le diagnostic sur des points spécifiques.

Dans le cadre du programme SYSCOLAG, le démonstrateur réalisé sur le territoire de Thau propose, au-delà d'une méthodologie générique d'aide à l'analyse des effets des activités maritimes sur l'économie et l'environnement, un référencement, au sein du service de métadonnées MDweb, de l'ensemble des informations recueillis autour des points qui auront été mis en avant. Ce catalogage des données existantes sur le territoire pourrait ainsi faciliter la mesure d'indicateurs en les faisant correspondre directement à une base de données *via* un ensemble de mots-clés.

Dès lors, sur le territoire du Bassin de Thau, l'utilisation du guide méthodologique pourra servir à la structuration de l'Observatoire de Thau créé par le SMBT, et à l'identification d'indicateurs de développement durable ; de plus, l'emploi de MDweb permettra de référencer et d'identifier l'ensemble des données disponibles pour alimenter en données les indicateurs de l'Observatoire.

Utilité des indicateurs (IOC-ICAM, 2005) :

Sachant que la notion d'indicateur ne peut être dissociée d'un objectif visé ou d'une problématique, ces derniers peuvent alors être utilisés comme :

- outil pour évaluer l'état de l'environnement, de l'économie ou de la société,
- base pour faire une planification stratégique et pour décider un budget,
- outil pour construire des entités particulières,
- base pour structurer des objectifs, tant environnementaux, économiques que sociaux,
- outil de missions pour fournir une évaluation globale de leur performance,
- base pour mesurer et communiquer à propos des résultats et des progrès,
- base pour le développement de programme d'éducation,
- outil pour les relations publiques et la dissémination de l'information.

Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.



Liste des annexes

- **Annexe 1 :** Informations recueillies lors de l'enquête téléphonique réalisée auprès des SCOT côtiers au 31/10/2006.
- **Annexe 2 :** Caractérisation des liens potentiels entre les activités et usages maritimes, et les ressources (maritimes ou non) dont elles dépendent.
- **Annexe 3 :** Description des codes APE (Activité Principale Exercée) correspondant aux activités et usages maritimes.
- **Annexe 4 :** Présentation des filières théoriques au sein desquelles, peuvent se placer les activités maritimes.
- **Annexe 5 :** Présentation des grilles d'évaluation des effets sur l'économie et l'environnement, et de la grille d'identification des interactions.
- **Annexe 6 :** Présentation des filières d'activité identifiées sur le territoire de Thau autour de l'économie maritime.
- **Annexe 7 :** Présentation des grilles d'évaluation des effets sur l'économie et l'environnement, et de la grille d'identification des interactions, obtenues sur le territoire de Thau.



Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.



Liste des figures

programme SYSCOLAG (Source : http:///www.syscolag.org)	8
Figure 2 : Présentation des différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un SCOT (Source : http://commun.proscot.fr/images/etapes.jpg).	10
Figure 3 : Présentation de la démarche de construction de l'outil générique à partir du cas particulier du territoire de Thau (Source : Cépralmar)	15
Figure 4 : Présentation schématique du périmètre terrestre et marin d'un territoire maritime (Source : Cépralmar)	19
Figure 5 : Définition du domaine maritime considéré (Source : Cépralmar).	20
Figure 6 : Résumé exécutif concernant le guide méthodologique proposé (Source : Cépralmar)	31
Figure 7 : Présentation schématique du périmètre terrestre et marin d'un territoire maritime (Source : Cépralmar)	33
Figure 8 : Complément et ajustement des liens entre les ressources maritimes, et les activités et usages du territoire	39
Figure 9 : Observation des ressources, autres que maritimes, utilisées par les activités et usages maritimes. Complément et ajustement de ces liens.	41
Figure 10 : Structuration d'une filière centrée sur une activité principale maritime.	41
Figure 11 : Méthode de lecture et de remplissage de la grille des interactions.	55
Figure 12 : Présentation du territoire de Thau et du domaine maritime considéré (Source : SMBT).	58
Figure 13 : Présentation des effets de l'activité cultures marines sur le territoire de Thau	66
Figure 14 : Présentation des effets de l'activité service d'hébergement touristique balnéaire sur le territoire de Thau.	67
Figure 15 : Présentation des effets en terme de modification des paysages sur le territoire de Thau.	68
Figure 16 : Présentation des effets subis par les ressources halieutiques sur le territoire de Thau	69
Figure 17 : Présentation des effets de chaque activité sur l'emploi u niveau du territoire de Thau	70
Figure 18 : Présentation de la contribution économique de chaque activité la « richesse » du territoire de Thau.	71



Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.



Liste des tableaux

Tableau 1 : Exemples de ressources maritimes selon la classification.	21
Tableau 2 : Typologie des effets possibles des activités et usages maritimes sur l'économie locale. Présentation des critères d'évaluation et des directives de notation	24
Tableau 3 : Typologie des effets des activités et usages maritimes sur l'environnement. Présentation des critères d'évaluation et des directives de notation.	25
Tableau 4 : Signification du code couleur correspondant à la moyenne pondérée calculée pour les différents effets.	27
Tableau 5 : Typologie des interactions potentielles entre les activités et usages du territoire	28
Tableau 6 : Typologie des ressources maritimes et exemples illustratifs non exhaustifs	35
Tableau 7 : Correspondance entre les activités et usages maritimes considérés, et les codes APE (Source : INSEE, 2006)	37
Tableau 8 : Typologie des effets potentiels des activités et des usages maritimes, sur l'économie locale.	43
Tableau 9 : Grille d'évaluation des effets des activités et des usages maritimes, sur l'économie locale	43
Tableau 10 : Présentation, suivant le type d'effet sur l'économie locale, des critères qualitatifs et des notes attribuées en fonction de leurs différentes options	45
Tableau 11 : Signification du code couleur correspondant à la moyenne pondérée calculée pour les différents effets.	45
Tableau 12 : Typologie des effets éventuels des activités et des usages maritimes, sur l'environnement à la fois terrestre et maritime	49
Tableau 13 : Grilles d'évaluation des effets des activités et des usages maritimes, sur l'environnement naturel et le cadre de vie	49
Tableau 14 : Présentation des critères qualitatifs et des notes attribuées en fonction de leurs différentes options, pour l'évaluation environnementale	51
Tableau 15 : Signification du code couleur correspondant à la moyenne pondérée calculée pour les différents effets.	51
Tableau 16 : Typologie des interactions potentielles entre les activités et usages du territoire	55
Tableau 17 : Exemple des résultats obtenus lors de l'évaluation des effets socioéconomiques de la pêche professionnelle sur le territoire de Thau	61
Tableau 18 : Exemple des résultats obtenus lors de l'évaluation des effets environnementaux de la pêche professionnelle sur le territoire de Thau	62
Tableau 19 : Exemple des résultats obtenus lors de l'identification des interactions entre activités et usages sur le territoire de Thau.	63
Tableau 20 : Extrait des explications liées à la signalétique employée lors de l'identification des interactions entre les activités et usages du territoire de Thau	64



Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.



Sources bibliographiques

- Boutaud A., 2005. Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ? Bilan et analyse des outils d'évaluation des politiques publiques locales en matière de développement durable en France : de l'émergence d'un changement dans les modes de faire au défi d'un changement dans les modes de penser. Thèse Ecole des Mines de Saint-Etienne. 414 p.
- CETE-Méditerranée, DIREN-LR, Certu, 2005. Définition d'une méthode pour l'évaluation des SCoT au regard des principes du développement durable et construction d'indicateurs environnementaux. Application au cas de l'agglomération de Montpellier. 156 p.
- CETE-Méditerranée, DDE Hérault, SMNLR, 2006. Extension des SCOT et PLU au territoire maritime : une question entre doctrines et débat d'opportunité.
- Communauté d'Agglomération de la Rochelle, 2005. Proposition du Conseil Local de Développement en vue de l'élaboration d'un volet littoral du SCOT valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer. 10 p.
- Couix G., Le Roy R., 1994. Un modèle graphique du droit du littoral. Mappemonde 2/94. 8 p.
- DDE Réunion, 2004. Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de la Côte Ouest, Porter à connaissance Les textes réglementaires. 17 p.
- Direction Régionale des Affaires Maritimes du Languedoc-Roussillon, 2004. Les activités maritimes en Languedoc-Roussillon. 64 p.
- Ferrand J.-P., Barré B., 2006. L'évaluation environnementale des documents d'urbanisme. Direction Régionale de l'Environnement Bretagne. 69 p.
- Groupe Poséidon « Politique maritime de la France », 2006. Une ambition maritime pour la France. Centre d'Analyse Stratégique, Secrétariat Générale de la Mer, Rapports et Documents. 161 p.
- INSEE. Guide d'utilisation des nomenclatures d'activités et de produits. 42 p.
- INSEE, 2003. Structures de la NAF rév. 1 et de la CPF rév. 1 en application à compter du 1^{er} janvier 2003. 97 p.
- Joerin F., 2006. Introduction à la première journée, Conférence Les outils pour décider ensemble, nouveaux territoires, nouveaux paradigmes, 2-3 novembre 2006, Université Paris Dauphine.
- Jourdan G., 2003. Eléments sur la maîtrise des facteurs de non-durabilité du développement de la bande côtière des Alpes Maritimes. Contribution aux réflexions sur les SCOT. 78 p.
- Le Sage G. Typologie des communes littorales selon leur portefeuille d'activités « littorales ». Groupement de la Statistique Publique en Languedoc-Roussillon Dossier Littoral. p. 27-29.



Sources bibliographiques

- Lesueur M., Boude J.-P., Boncoeur J., Talidec C., 2004. Scénarios d'aménagement des activités de pêche dans la bande côtière bretonne. 139 p.
- Mazéas P., Pondaven A., Savaroc E., 2006. SCOT du Pays de Brest. Volet Mer et Littoral. Document de travail, ADEUPA de Brest. 41 p.
- Mazouni N., Rey-Valette H., 2002. The coupling of participative action-research and comanagement: a contribution towards integrated fishery management. Application to a clam fishery (Thau, France). Ocean Yearbook, Chicago and London Press,16: p. 472-495.
- Mazouni N., 2004. Influence of suspended oyster cultures on the regeneration of nitrogen in a coastal lagoon (Thau, France). Marine Ecology Progress Series, 276 : p. 103-113.
- Mazouni N., Loubersac L., Rey-Valette H., Libourel T., Maurel P., Desconnets J.-C., 2006. SYSCOLAG: a transdiciplinary and multi-stakeholder approach towards integrated coastal area management. An experiment in Languedoc-Roussillon (France). Vie et Milieu Life and Environment, 56 (4): p. 265-274.
- Mouhali K., Guichard N., Chauvin X., 2005. Littoral aquitain, diagnostic de territoire. INSEE Aquitaine. 45 p.
- IOC-ICAM, 2005. A handbook for measuring the progress and outcomes of integrated coastal and ocean management ICAM Dossier n°2. IOC Manuals and Guides 46. 155 p.
- Pennanguer S., 2005. Incertitude et concertation dans la gestion de la zone côtière. Thèse présentée devant l'ENSA de Rennes. 374 p.
- Préfecture de Gironde, Service Maritime et de Navigation de la Gironde, 2004. Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Bassin d'Arcachon. 129 p.
- Préfecture de l'Hérault, 1995. Schéma de Mise en Valeur de la Mer de l'Etang de Thau.
- Préfecture du Morbihan, 2006. Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Golfe du Morbihan.
- Rey-Valette H., 2005. Rapport à mi parcours de l'atelier sciences sociales du Chantier PNEC Lagunes Méditerranéennes. Analyse des interactions entre les sociétés humaines et leurs activités et l'écosystème lagunaire. 15 p.
- Rey-Valette H., 2005. Contribution à la définition des indicateurs de développement durable pour le bassin de Thau : note sur l'identification des principes et objectifs de durabilité pour la zone. Rapport DITTY. Development of an Information Technology Tool for the Management of European Southern Lagoons. 13 p.
- Rey-Valette H., Laloë F., Le Fur J., Roussel S., 2006. Usages des indicateurs de développement durable. Entre offre et demande d'indicateurs. Communication au colloque international GECOREV Gestion concertée des ressources naturelles et de l'environnement. du local au global : pour un dialogue entre chercheurs, société civile et décideurs. Université Saint-Quentin-en-Yvelines, 26-28 juin. 15 p.



- Rey-Valette H., Pagès S., 2007. Diagnostic économique du territoire de Thau. Module 1 Diagnostic économique, 37 p.; Module 2 Fiches synthétiques des principales filières, 32 p.; Module 3 Interactions entre filières, contribution au Développement Durable et esquisse du projet CPER du territoire de THAU, 20 p.; Contrat PNEC/CEP/SMBT, 15 p.
- Rodriguez T., 2006. Identification d'indicateurs de développement durable dans le contexte côtier et lagunaire du territoire de Thau. Mémoire de fin d'étude, ENSA de Rennes Ifremer de Sète. 50 p.
- Samson M., 2006. Le volet littoral du SCOT. AGAM, DDEM. 16 p.
- Samson M., 2006. Vers une décentralisation de la gestion des espaces littoraux : modalités, intérêts, limites. Rapport de Thèse professionnelle ENGREF AGAM. 47 p.
- Syndicat Mixte du Bassin de Thau, 2006. Compte Rendu de la 2^{ième} Journée du Scot de Thau. L'économie du territoire. 32 p.
- Valette F., Rey-Valette H., 2004. Contribution à la définition d'une politique de gestion intégrée de la zone de Thau : Etude prospective des scénarios. Rapport DITTY. Development of an Information Technology Tool for the Management of European Southern Lagoons. 55 p.
- Valque-Piriou S., 2006. La valorisation touristique du patrimoine littoral du Languedoc-Roussillon. Mission Littoral, DRAC-LR. 97 p.

SITES INTERNET CONSULTES:

http://commun.proscot.fr/images/etapes.jpg

http://www.syscolag.org

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/naf/pages/naf.htm



Annexe 1

Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

Informations recueillies lors de l'enquête téléphonique réalisée auprès des SCOT côtiers au 31/10/2006.

Enquête sur les SCOT côtiers au 31/10/06

Dép	Nom du SCOT - Site Internet	Etat d'avancement du SCOT	Thématiques traitées dans le diagnostic	Considération du domaine maritime	Méthodologie employée
06	Riviéra Française et Roya	diagnostic et EIE non remis	en cours	pas encore de volet littoral ; Syndicat Mixte porteur d'une étude sur l'environnement ; projet GIZC	bureaux d'étude en charge de la méthodologie : PROSCOT pour mise en place du SCOT, BRL pour l'environnement ; projet GIZC au stade de l'appel à projet
06	Agglomération de Nice - Côte d'Azur www.agglo- nice.fr	en cours	en cours	volonté d'intégrer le littoral dans le SCOT mais pas assez avancé	utilisation du contrat de baie déjà réalisé dans le cadre du projet GIZC
11	Narbonnaise www.sycot.fr	phase finale : enquête publique	identité du territoire, horizons démographiques, évolutions sociales et urbaines, territoire "carrefour" au centre d'un important dispositif de communication, équipements structurants, patrimoine bâti, caractéristiques économiques (dont tourisme, commerce)	diagnostic et EIE ne présentent pas de chapitre littoral ; débats autour de la question du littoral ; pas de SMVM envisagé car difficile à mettre en œuvre	abordé par le porté à connaissance des services de l'Etat, travail sur une projection à dix ans des communes littorales, 3 axes en ressortent : renouvellement des stations touristiques de masse, développement de la filière nautique, renforcement des activités favorisant la vie à l'année
13	Etang de Berre www.ouestprovence.fr	état initial, phase de contact avec les bureaux d'étude	en cours	-	-
13	Communauté Urbaine Marseille-Provence- Métropòle www.marseille- provence.com	diagnostic et EIE achevés, PADD en cours	-	pas de volet littoral ; travaux depuis plus d'un an sur un Schéma d'Evocation Littorale qui pourrait servir à mettre en place un volet littoral dans le PADD	méthode de concertation avec les acteurs pour mettre en place un Schéma d'Evocation Littorale : travaux sur projets portuaires et projets de protection de l'environnement (seule la partie terrestre du littoral est considérée)
17	Pays Rochefortais www.syndicat.paysrochefo rtais.fr	document d'orientation à paraître	-	pas de volet littoral, activités ostréicoles insérées dans le diagnostic, port de Rochefort particulier car situé au sein des terres	
17	La Rochelle	diagnostic et EIE réalisés	-	projet de SMVM non approuvé, possible reconversion en volet littoral dans le futur SCOT (révision du Schéma Directeur)	tentatives de démarche de GIZC
17	Pays Marennes Oléron	SCOT achevé	contexte urbain, démographie et habitat, économie (dont activités maritimes, tourisme), déplacements, tendances de développement et besoins (croisements économie / démographie)	-	étude réalisée par un bureau d'étude bordelais, pour chaque partie du diagnostic : analyse atout-risque-besoin

Enquête sur les SCOT côtiers au 31/10/06

Dép	Nom du SCOT - Site Internet	Etat d'avancement du SCOT	Thématiques traitées dans le diagnostic	Considération du domaine maritime	Méthodologie employée
22	Pays de Saint-Brieuc www.pays-de- saintbrieuc.org	étude sur le Document d'Orientation, diagnostic et EIE finalisés	cadre de vie, économie (dont commerce et artisanat, tourisme, économie littorale (nautisme, pêche, transformation produits)), déplacements (dont transports maritimes), aménagement du territoire (dont contraintes réglementaires liées au littoral)	discussion avec DDE par rapport à l'intégration du volet littoral dans le Document d'Orientation ; question de la création d'un SMVM posée	-
29	Concarneau	mise en place d'une procédure SCOT doit être validée	en cours	-	-
29	Quimperlé pays- de-quimperle.proscot.fr	diagnostic et EIE finalisés	environnement du pays de Quimperlé, tendance d'évolution (dont activités liées à la mer), équilibres du territoire	pas de prise en compte du littoral dans le diagnostic (ni loi littoral, ni activités maritimes), l'état initial de l'environnement traite du domaine maritime	peu d'avancement sur thématique littorale, à venir : diagnostics prospéctifs plus poussés sur problématiques telles que loi littoral
29	Brest www.adeupa-brest.com	diagnostic et EIE achevés, rédaction du PADD	le diagnostic reprend les points de la Charte de Pays (Agglomération et Pays : une nouvelle réalité urbaine; Brest : un pôle majeur en Bretagne, tendances et enjeux)	préoccupation par rapport à la question littorale, le calendrier ne permet pas la mise en place d'un SMVM, après le SCOT, le projet GIZC pourrait s'en charger	orientation "protection et aménagement du littoral", économie maritime traitée dans le volet économie, poids des activités, cohabitation et équilibre dans la charte de Pays reprise par le diagnostic
33	Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre www.siba.bassin- arcachon.com	lancement de la consultation initiale, définition d'un périmètre plus étendu que pour les documents d'aménagement précédents	en cours	SMVM depuis 2004 (longue mise en place), le SCOT doit alors respecter le SMVM et les différentes lois s'appliquant au littoral	diagnostic confié à bureau d'étude, le littoral apparaîtra seulement dans la thématique 'enjeux environnementaux et paysage', distinction des espaces soumis à la loi littoral
34	Bitterois	périmètre arrêté	en cours	étude pour insérer la loi littoral dans le SCOT	-
35	Pays de Saint-Malo pays- de-saint-malo.proscot.fr	diagnostic et EIE finalisés	population, activités économiques (dont économie maritime), habitat et logement, transport et déplacement, équipement et service, formation, aménagement de l'espace	littoral identifié dans le diagnostic et l'EIE, dans les travaux du DOG, mais pas de chapitre spécifique ; le littoral est abordé via "aménagement de l'espace" (organisation, polarité, littoral)	pas de SMVM au vu du calendrier avancé du SCOT (devant s'achever fin 2006), pas de méthodologie spécifique au littoral, pas de territorialisation du littoral dans le DOG même s'il existe une zonation de fait (découpage EPCI)
40	Maremne Adour Côte Sud	phase validation PADD	environnement et paysage, économie et service, habitat, déplacement	diagnostic n'a pas de volet littoral, il est traité au sein des autres thématiques ; volonté de tenir compte du littoral dans le Document d'Orientation	bureau d'étude en charge de la méthodologie

Enquête sur les SCOT côtiers au 31/10/06

Dép	Nom du SCOT - Site Internet	Etat d'avancement du SCOT	Thématiques traitées dans le diagnostic	Considération du domaine maritime	Méthodologie employée
44	Métropôle Nantes Saint- Nazaire www.scot- metropole-nantes-saint- nazaire.com	DOG achevé	identité et positionnement de la métropole ; dynamique incontestable ; ambition européenne à conforter ; grands équilibres du territoire (dont Loire, estuaire et littoral, le port) ; nouveaux modes de vie ; défis pour la métropole ; environnement et cadre de vie comme facteur de développement (dont paysages littoraux et portuaires) ; espace agricole et rural	-	-
50	Région de Cherbourg	réactualisation d'un Schéma Directeur de 1998, définition du périmètre à venir, volonté d'étendre jusqu'au périmètre du Syndicat Mixte (de 70 à 200 communes dont 1/6 littorales)	diagnostic et EIE seront basés sur d'anciens documents d'aménagement, définition de différents segments d'habitat	présence d'activités de pêche, portuaires de commerce, de transport, arsenal et pôle nucléaire, considération du littoral dépendra des élus	cabinet recruté envisage de mettre en place un SMVM
50	Pays de la Baie du Mont Saint-Michel	diagnostic et EIE non remis	en cours	pas de chapitre littoral, simple rappel de la loi littoral	logique de combinaison du littoral et de l'arrière-pays
56	Pays de Lorient www.scot-lorient.fr	SCOT arrêté en mars 2006, circulaire UHC / DU1 2006- 31 du 14 mars 2006 va amené à une modification du DOG par rapport à l'application de la loi littoral	atouts du pays de Lorient : un solide capital naturel et humain (dont ensemble mer- rade-vallées, tissus économiques) ; tendances récentes : cinq facteurs de risque décelés ; avenir : trois axes de réflexion proposés	pas de chapitre distingué pour le littoral	circulaire traduite par les services de l'état sous forme de carte localisant les espaces littoraux : identification des espaces proches du rivage, capacité d'accueil du littoral, nature des activités et équipement, opérations possibles d'aménagement
56	Pays de Vannes www.agglo-vannes.fr	SCOT arrêté, phase d'enquête publique	dynamiques du territoire (dont façade maritime et fonction littorale), population- habitat-service, évolutions économiques et commerciales (dont tourisme), déplacements	pas de chapitre individualisé pour le littoral, littoral inséré dans les différentes thématiques	SMVM depuis début 2006, volonté de ne pas faire un double jeu avec le volet littoral du SCOT, SCOT s'appuie sur le SMVM, il s'y réfère pour ce qui concerne le littoral et les activités maritimes
59	Région Flandre-Dunkerque www.dunkerquegrandlittor al.org	diagnostic et EIE validés, PADD en cours de validation	état initial de l'environnement traite de 8 grandes thématiques récurrentes (risques, eau, déchets, etc.)	seules les thématiques environnementales concernant le rivage et le paysage sont en lien avec le littoral, le port et le transport maritime n'ont été envisagés que sous la forme des impacts environnementaux qu'ils induisent	aspect littoral est appréhendé de par les risques qu'il supporte, de par la loi littoral et les zones Natura 2000 qui s'y trouvent, pas de SMVM car pas d'activités d'aquaculture ou autres
64	Bayonne et Sud des Landes	en voie d'achèvement	-	contexte local permet de développer les points liés au littoral sans pour autant établir un volet littoral dans le SCOT	méthode de diagnostic par thématique pour recouper avec la sectorisation des spécialités de chacun, croisement limité des compétences induisant des pertes de temps et d'argent

Enquête sur les SCOT côtiers au 31/10/06

Dép	Nom du SCOT - Site Internet	Etat d'avancement du SCOT	Thématiques traitées dans le diagnostic	Considération du domaine maritime	Méthodologie employée
64	Sud Pays Basque	en cours	en cours	pas d'identification du littoral ; uniquement dans le PADD : intégration des activités de pêche, etc.	méthode de diagnostic par thématique pour recouper avec la sectorisation des spécialités de chacun, croisement limité des compétences induisant des pertes de temps et d'argent
64	Communauté de communes du canton de Castets	en voie d'achèvement	diagnostic classique par thématiques	approche littoral : identification d'espace, de sous-territoire homogène sur lesquels ont été appliquées les thématiques classiques des diagnostics	4 sous-territoires : espace marin (- de 300 m), espace littoral dunaire et forêts (caractéristique landaise), villages touristiques plus en arrière, arrière-littoral plus peuplé
76	Le Havre - Pointe de Caux - Estuaires	diagnostic et EIE finalisés	diagnostic exclusivement par thématiques	pas de prise en compte du littoral	une démarche prospective a permis de traiter la question du littoral
83	Provence Méditerranée www.scot-pm.com	statu quo, livres blancs précédant le diagnostic pour montrer les points de disfonctionnement du territoire, thématiques et problématiques en ont été tirées pour le diagnostic réalisé	-	opportunité de réaliser un volet littoral mais abandonné, seul un chapitre littoral a été réalisé dans le diagnostic	une commission d'élus regroupant les élus du littoral a été créée
85	Canton des Sables d'Olonne www.cantondessablesdolo nne.fr	diagnostic et EIE achevés	démographie, économie (activités maritime et portuaire), commerce, équipements, habitat, transports	pas de SMVM car pas d'activité d'aquaculture (SMVM peu compétent sur la pêche), littoral considéré comme une particularité même du territoire, EIE présente un volet Loi Littoral ; dans le diagnostic, littoral apparaît dans toutes les thématiques de manière transversale	état initial de l'environnement a fait ressortir des enjeux ainsi que différents scénarii d'aménagement, dont l'un a été retenu, diagnostic est présenté par thématique puis apparaît une territorialisation, volonté de ne pas distinguer le littoral de l'arrière-pays
85	Canton de Saint-Gilles- Croix-de-Vie	diagnostic achevé, réunions sur le contenu du SCOT à venir	-	volontairement non-envisagé de distinguer territoires retro- littoral et littoral car correspondent à 2 communautés de communes qui pourraient fusionner	étude et communication confiées à un bureau d'étude

Annexe 2

Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

Caractérisation des liens potentiels entre les activités et usages maritimes, et les ressources (maritimes ou non) dont elles dépendent.

			Usage des Ressources Maritimes par les Activités Maritimes													
	LEGENDE: Ext : Extraction, Occ : Occupation, Obs : Observation, PEC : Production, Elevage, Culture, Uti : autre Utilisation.	1 pêche professionnelle 05.0A	2 cultures marines 05.0C	3 exploitation marine de matériaux 11.12, 14.2A, 14.4Z, 41.0Z	4 production energétique marine 40.1A	5 travaux maritimes et fluviaux 45.2R	6 manutention et services de logistique portuaire 63.1A, 63.2C	7 construction et réparation navale 35.1A, 35.1B, 35.1C, 35.1E	8 transports maritimes, côtiers et fluviaux 61.1A, 61.1B, 61.2Z	9 activité maritime de défense 75.2C	10 hébergement touristique balnéaire 55.14, 55.1C, 55.1E, 55.2A, 55.2C, 55.2E	11 activités thermales et de thalassothérapie 93.0K	12 activités de plaisance 92.6C	13 autres activités nautiques 71.4B, 92.6C	14 autres activités de loisirs liées au litoral 71.4B, 92.6C, 92.7C	15 recherche, formation et activités de promotion liées au domaine maritime 73.12, 73.22, 80.2C, 80.4D, 91.3E
ja e	paysage littoral (naturel ou construit)										Obs, Uti	Obs, Uti	Obs	Obs	Obs	
paysag me	paysage marin (naturel ou construit)										Obs, Uti		Obs	Obs		
patrimoine paysager maritime	paysage sous-marin (naturel ou construit)													Obs		
patri																
	ressources halieutiques sauvages	Ext												Ext	Ext	Uti
	ressources halieutiques cultivées / élevées		PEC													Uti
aritimes	algues, phanérogammes sauvages	Ext										Ext, Uti			Ext	
ressources vivantes maritimes	algues, phanérogammes cultivés		PEC									Ext, Uti				
es viva	production primaire phytoplanctonique		Ext													
essourc	gibiers d'eau														Ext	
-	écosystème, faune, flore en général													Obs	Obs	Uti
	hydrocarbures			Ext												
	sables et granulats			Ext												
mes	boues marines naturelles											Ext, Uti				
maritimes	boues de draggage					Ext										
inertes	sel			PEC								Ext, Uti				
ressources inertes	eau de mer			Ext	Ext, Uti							Ext, Uti				
res	force éolienne marine				Ext, Uti											
	force marémotrice				Ext, Uti											
ures	infrastructures portuaires marines et terrestres (quai, atelier, mas conchylicole, matériels de manutention, centre nautique)	Occ, Uti	Occ, Uti			Occ, Uti	Occ, Uti	Occ, Uti	Occ, Uti	Occ, Uti			Occ, Uti	Occ, Uti		Uti
infrastructures maritimes	infrastructures émergées, immergées (signalisation, tables, cages, filets, pipe-lines, plates-formes, câbles)	Uti	Occ, Uti	Uti	Occ, Uti		Uti		Uti	Uti			Uti			Uti
infi																
Se	zone portuaire marine, plan d'eau aménagé	Осс				Occ	Осс	Occ	Occ	Осс			Осс			Uti
naritim	espace maritime, surface en eau	Осс	Осс	Occ	Осс	Occ			Осс	Осс			Occ	Осс		Uti
ressources spatiales maritimes	milieu aquatique, masse d'eau	Осс	Осс	Occ	Осс					Occ				Occ		Uti
rces sp	fonds marins (implantation de tables conchylicoles, de cages piscicoles, de filets de pêche, de station d'extraction off-shore)	Осс	Occ	Occ	Осс											
ressour	salins			Occ												

			Usage des autres Ressources par les Activités Maritimes													
	Ext : Extraction, Occ : Occupation, Obs : Observation, PEC : Production, Elevage, Culture, Uti : autre Utilisation.	1 pêche professionnelle 05.0A	2 cultures marines 05.0C	3 exploitation marine de matériaux 11.12, 14.2A, 14.4Z, 41.0Z	4 production énergétique marine 40.1A	5 travaux martimes et fluviaux 45.2R	6 manutention et services de logistique portuaire 63.1A, 63.2C	7 construction et réparation navale 35.1A, 35.1B, 35.1C, 35.1E	8 transports maritimes, côtiers et fluviaux 61.1A, 61.1B, 61.2Z	9 activité maritime de défense 75.2C	10 hébergement touristique balnéaire 55.1A, 55.1C, 55.1E, 55.2A, 55.2C, 55.2E	11 activités thermales et de thalassothérapie 93.0K	12 activités de plaisance 92.6C	13 autres activités nautiques 71.4B, 92.6C	14 autres activités de loisirs liées au littoral 71.4B, 92.6C, 92.7C	15 recherche, formation et activités de promotion liées au domaine maritime 73.12, 73.22, 80.2C, 80.4D, 91.3E
oine	paysage terrestre (naturel ou construit)										Obs				Obs	
autre patrimoine paysager	paysage sous-terrain															
autre																
furel	traditions culturelles	Uti	Uti												Obs, Uti	
patrimoine culturel	patrimoine matériel culturel														Obs, Uti	
patrim																
	ressource animale sauvage (terrestre ou d'eau douce)															
ressources vivantes terrestres	ressource animale cultivée / élevée (terrestre ou d'eau douce)															
ntes te	ressource végétale sauvage															
es viva	ressource végétale cultivée															
essourc	écosystème, faune, flore en général															
2																
	hydrocarbures															
ý	minéraux											Ext, Uti				
autres ressources inertes	eau douce			Ext, Uti							Uti	Ext, Uti	Uti			
ssource	force hydraulique															
itres re	force éolienne															
ar	énergie solaire															
ıres	infrastructures touristiques et de loisir										Occ, Uti	Occ, Uti			Occ, Uti	
autres infrastructures	infrastructures de transport (marchandises solides et liquides, passagers, électricité)				Uti		Occ, Uti								Occ, Uti	
infr																
	bande littorale			Occ	Occ		Occ	Occ		Occ	Occ	Occ	Occ		Occ	
les	espace terrestre, sol			Осс	Occ		Осс	Occ			Occ	Occ			Осс	
s spatia	sous-sol															
autres ressources spatiales	plan d'eau douce															
res res	réseau hydrographique															
aut	masse d'eau douce															

Annexe 3

Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

Description des codes APE (Activité Principale Exercée) correspondant aux activités et usages maritimes.

arins (à 01.5Z, greffage C, pêche
SC .

•	ition marine de matériaux : ts 14.2A, sel 14.4Z, eau 41.0	•
Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
11.1Z Extraction d'hydrocarbures	extraction de pétrole brut, de gaz naturel, liquéfaction et regazélfication du gaz naturel aux fins de transport, désulfuration du gaz naturel, extraction de sables et de schistes bitumineux et d'huile brute associée	services annexes à l'extraction d'hydrocarbures 11.2Z, production de produits pétroliers raffinés 23.2Z, stockage souterrain de gaz 40.2C, études géologiques de prospection de gisements d'hydrocarbures 74.2C
14.2A Production de sables et de granulats	extraction et production de sables industriels, extraction et production de granulats d'origine alluvionnaire, extraction et production de granulats à partir de roches calcaires ou éruptives	extraction de sables et schistes bitumineux 11.1Z
14.4Z Production de sel	extraction minière du sel, y compris par dissolution et pompage, exploitation de marais salants, production de saumures et autres solutions salines, broyage, raffinage et autres traitements du sel	production d'eau potable par dessalement des eaux 41.0Z
41.0Z Captage, traitement et distribution d'eau	dessalement de l'eau de mer, pour autant que la production d'eau constitue l'activité principale	exploitation de systèmes d'irrigation pou l'agriculture 01.4A, épuration des eaux usées 90.0A

Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
05.0C Aquaculture	production de naissains, larves, post- larves et jeunes crustacés, élevage de poissons en eau de mer, alevinage, ostréiculture et conchyliculture, culture des algues et des perles, greffage d'huitres perlières, culture des plantes aquatiques, élevage de poissons d'aquarium	
05.0C Aquaculture	d'aquarium	

Activité : Product	ion énergétique marine 40.	1A
Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
40.1A Production d'électricité	production d'électricité par centrale thermique classique ou nucléaire, usine marémotrice, turbine éolienne	

Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
63.1A Manutention portuaire	chargement ou déchargement des marchandises (ou bagages) dans les ports maritimes, arrimage et débardage des conteneurs	
63.2C Services portuaires, maritimes et fluviaux	exploitation des ports maritimes et de terminaux portuaires et de quais, exploitation des ports fluviaux, voies fluviales et écluses, activités des consignataires maritimes, services d'entretien-maintenance des navires (hors réparation), services de pilotage, de lamanage, de sauvetage en mer, de renflouement des navires, etc., services de signalisation par phares et balises	services des ports de plaisance, des marinas et les écoles de voile 92.6C ou de pilotage 80.4A

Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
61.1A Transports maritimes	transport maritime de personnes et de marchandises (transport hauturier et cabotage), location de bateaux de plaisance de haute mer avec équipage	
61.1B Transports côtiers	transport de personnes et de marchandises dans la limite des eaux côtières, location de bateaux de plaisance avec équipage pour la navigation côtière	excursions de pêche en mer 92.6C
61.2Z Transports fluviaux	transport de personnes et de marchandises sur les voies navigables intérieures telles que canaux, ports et docks, location de bateaux de plaisance avec équipage pour les voies navigables intérieures	

Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
75.2C Défense	administration et gestion des activités de défense nationale et des forces armées navales, ainsi que gendarmerie, administration et soutien des forces de défense civile, préparation aux situations d'urgences, organisation d'exercices et participation aux actions de protection civile	activités administratives du ministère de la Défense 75.1A
75.2C Défense	participation aux actions de protection	

Activité : Constru	ction et réparation navale 3	5.1A, 35.1B, 35.1C, 35.1E
Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
35.1A Construction de bâtiments de guerre	construction, réparation ou rénovation des bâtiments de guerre de tout type, implantation des systèmes d'armes	
35.1B Construction de navires civils	construction de navires marchands pour le transport des passagers et des marchandises, construction de bateaux de pêche, construction de bateaux utilitaires, construction d'aéroglisseurs, construction de plates-formes de forage en mer, construction de structures flottantes	fabrication de moteurs de propulsion marine 29.1A et d'instruments de navigation 33.2A
35.1C Réparation navale	réparation de navires civils et transformation de structures de navires	
35.1E Construction de bateaux de plaisance	construction de canots pneumatiques, de voiliers, de bateaux de plaisance à moteur, d'autres embarcations de plaisance ou de sport, réparation et aménagement de bateaux de plaisance	fabrication de moteurs de propulsion marine et de moteurs hors-bord 29.1A, fabrication de planches à voile 36.4Z

Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
93.0K Activités thermales et de thalassothérapie		activité des hôpitaux thermaux 85.1A

Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
55.1A Hôtels touristiques avec restaurant		hôtels n'assurant que le petit déjeuner 55.1C, lieux offrant à la fois chambres d'hôtes et tables d'hôtes 55.2E
55.1C Hôtels touristiques sans restaurant	hôtels n'assurant que le petit déjeuner en tant que service de restauration	installations d'hébergement pour le tourisme et les loisirs 55.2E, auberges de jeunesse et refuges 55.2A
55.1E Autres hôtels	hôtels assurant éventuellement un hébergement de longue durée mais sans bail	
55.2A Auberges de jeunesse et refuges		
55.2C Exploitation de terrains de camping	exploitation de terrains de caravanage	
55.2E Autre hébergement touristique	maisons familiales, centres et villages de vacances, centres de vacances pour enfants et adolescents, chambres d'hôtes, appartements de vacance, activité des résidences hôtelières ou de tourisme	

Activité : Activité	de plaisance 92.6C	
Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE
92.6C Autres activités sportives	organisation et gestion d'activités sportives, par des associations, clubs, sociétés, etc., pour professionnels ou amateurs, activités de promotion et d'organisation des manifestations sportives	location de matériel de sport 71.4B

Activité : Autres activités nautiques 71.4B, 92.6	Activité :	Autres	activités	nautiques	71.4B.	92.6C
---	------------	---------------	-----------	-----------	--------	-------

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Activités non comprises dans le code APE
71.4B Location d'autres biens personnels et domestiques	personnels et dans d'autres lieux de séjour) et aux ou 71.1B, location de c	
92.6C Autres activités sportives	organisation et gestion d'activités sportives, par des associations, clubs, sociétés, etc., pour professionnels ou amateurs, activités de promotion et d'organisation des manifestations sportives, excursions de pêche en mer, promenades en mer	location de matériel de sport 71.4B, gestion d'installations récréatives telles que celles installées sur les plages 92.7C

Exemples d'activités nautiques :

planche à voile, surf, body-board, kite-surf, plongée sous-marine, canoë-kayac, jet-ski, ski-nautique, excursion de pêche en mer, etc.

Activité : Recherche, formation et activités de promotion liées au domaine maritime 73.1Z, 73.2Z, 80.2C, 80.4A, 80.4D, 91.3E

_	T	-	
Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE	
73.1Z Recherche- développement en sciences physiques et naturelles	recherche-développement en sciences de la vie, en sciences physiques et de l'ingénieur, recherche-développement à caractère pluridisciplinaire		
73.2Z Recherche- développement en sciences humaines et sociales	recherche-développement en économie, droit, psychologie, sociologie, langues, arts, lettres, etc.		
80.2C Enseignement secondaire technique ou professionnel	enseignements secondaires techniques ou professionnels		
80.4A Ecoles de conduite	préparation aux certificats de pilotage de bateaux		
80.4D Autres enseignements	autres activités éducatives non classables par niveau		
91.3E Organisation associative n.c.a.	activités des organisations associatives diverses centrées sur l'information, la communication et la représentation		

Activité : Autres activités de loisirs liées au domaine maritime 71.4B, 92.6C, 92.7C

Code + Activité Principale Exercée	Activités comprises dans le code APE	Activités non comprises dans le code APE		
71.4B Location d'autres biens personnels et domestiques	location aux ménages (à domicile ou dans d'autres lieux de séjour) et aux entreprises d'articles de sport	location de voitures particulières 71.1A ou 71.1B, location de caravanes, autocaravanes 71.2A		
92.6C Autres activités sportives	organisation et gestion d'activités sportives par des associations, clubs, sociétés, pour professionnels ou amateurs, activités de promotion et d'organisation des manifestations sportives, chasse et pêche sportive ou de loisir	location de matériel de sport 71.4B, gestion d'installations récréatives telles que celles installées sur les plages 92.7C		
92.7C Autres activités récréatives	activités liées aux loisirs non classées ailleurs, exploitation de centres d'équitation et de manèges à dominante récréative, activités associées aux infrastructures des plages (exploitation de cabines, location de matériels divers, etc.)			

Exemples d'activités récréatives :

activités balnéaires, pêche et chasse récréative depuis le littoral, randonnée pédestre, à cheval ou à vélo sur le littoral, etc.

Annexe 4

Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

Présentation des filières théoriques au sein desquelles, peuvent se placer les activités maritimes.

Filière: Pêche professionnelle 05.0A

175c ficellerie, corderie, fabrication de filets, 332a fabrication d'équipements d'aide à la navigation, 351b construction de navires civils, 351c réparation navale, 505z commerce de détail de carburants, 651c banques, 660e assurance dommages, 712c location de matériels de transport par eau, 741c activités comptables

AMONT

732z recherche-développement en sciences humaines et sociales, 731z recherchedéveloppement en sciences physiques et naturelles, 751a administration publique générale, 751e tutelle des activités économiques, 802c enseignement secondaire technique ou professionnel, 911c organisations professionnelles

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

152z industrie du poisson, 513s commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques, 521d supermarché, 521f hypermarché, 522e commerces de détails de poissons, crustacés et mollusques, 553a restauration, 602l transport routier de marchandises interurbain, 602m transport routier de marchandises de proximité

AVAL

Filière: Exploitation marine de matériaux: hydrocarbures 11.1Z, sables et granulats 14.2A, sel 14.4Z, eau 41.0Z

112z services annexes à l'extraction d'hydrocarbures, 295b fabrication de matériel de mine pour l'extraction, 295r fabrication de machines spécialisées diverses

AMONT

731z recherche-développement en sciences physiques et naturelles

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

231z cokéfaction, 232z raffinage de pétrole, 602l transport routier de marchandises interurbain, 611a transports maritimes, 611b transports côtiers, 612z transports fluviaux

AVAL

Filière: Cultures marines 05.0C

175c ficellerie, corderie, fabrication de filets, 332a fabrication d'équipements d'aide à la navigation, 351b construction de navires civils, 351c réparation navale, 505z commerce de détail de carburants, 651c banques, 660e assurance dommages, 712c location de matériels de transport par eau, 741c activités comptables

AMONT

732z recherche-développement en sciences humaines et sociales, 731z recherchedéveloppement en sciences physiques et naturelles, 751a administration publique générale, 751e tutelle des activités économiques, 802c enseignement secondaire technique ou professionnel, 911c organisations professionnelles

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

152z industrie du poisson, 513s commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques, 521d supermarché, 521f hypermarché, 522e commerces de détails de poissons, crustacés et mollusques, 526d commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés, 553a restauration, 602l transport routier de marchandises interurbain, 602m transport routier de marchandises de proximité

AVAL

Filière: Production énergétique marine 40.1A

295r fabrication de machines spécialisées diverses, 313z fabrication de fils et câbles isolés

AMONT

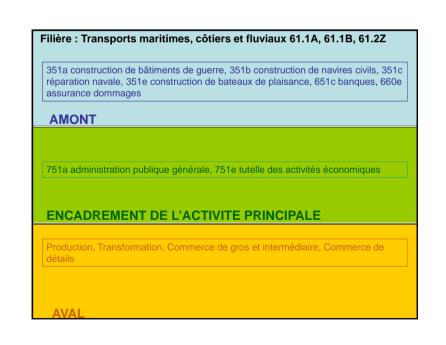
731z recherche-développement en sciences physiques et naturelles

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

401c transport d'électricité, 401e distribution et commerce d'électricité, 452f construction de lignes électriques et de télécommunication

VAI

Filière: Manutention et Services de logistique portuaire 63.1A, 63.2C 351a construction de bâtiments de guerre, 351b construction de navires civils, 351c réparation navale, 351e construction de bateaux de plaisance, 452r travaux maritimes et fluviaux, 752c défense 751e tutelle des activités économiques, 752g police, 802c enseignement secondaire technique ou professionnel ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE 611a transports maritimes, 611b transports côtiers, 612z transports fluviaux, 631d entreposage frigorifique, 631e entreposage non-frigorifique, 712c location de matériels de transport par eau







Filière: Construction et réparation navale 35.1A, 35.1B, 35.1C, 35.1E

175c ficellerie, corderie, fabrication de filets, 291a fabrication de moteurs et turbines, 291d fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques, 291e fabrication de compresseurs, 332a fabrication d'équipements d'aide à la navigation

AMONT

802c enseignement secondaire technique ou professionnel

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

050a pêche, 050c aquaculture, 611a transports maritimes, 611b transports côtiers, 612z transports fluviaux, 712c location de matériels de transport par eau, 714b location d'autres biens personnels et domestiques, 752c défense

Δ\/ΔΙ

Filière : Activités thermales et de thalassothérapie 93.0K

AMONT

633z agence de voyage, 731z recherche-développement en sciences physiques et naturelles, 751a administration publique générale, 751e tutelle des activités économiques, 802c enseignement secondaire technique ou professionnel

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

AVA

Filière : Service d'hébergement touristique balnéaire 55.1A, 55.1C, 55.1E, 55.2A, 55.2C, 55.2E

714b location d'autres biens personnels et domestiques, 926c autres activités sportives, 927c autres activités récréatives

633z agence de voyage, 751a administration publique générale, 802c enseignement secondaire technique ou professionnel, 913e organisations associatives n.c.a., 925c gestion du patrimoine culturel

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

553a restauration de type traditionnel, 553b restauration de type rapide, 633z agence de voyage, 930k activités thermales et de thalassothérapie

Filière : Activité de plaisance 92.6C

332a fabrication d'équipements d'aide à la navigation, 351b construction de navires civils, 351e construction de bateaux de plaisance, 505z commerce de détail de carburants, 804a écoles de conduite

AMONT

633z agence de voyage, 751a administration publique générale, 751e tutelle des activités économiques, 752g police, 802c enseignement secondaire technique ou professionnel

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

AVAL

Fillière: Autres activités nautiques 71.4B, 92.6C

351e construction de bateaux de plaisance, 364z fabrication d'articles de sport

AMONT

633z agence de voyage, 802c enseignement secondaire technique ou professionnel, 804d autres enseignements, 913a organisations associatives n.c.a., 925e gestion du patrimoine naturel

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

Filière : Recherche, formation et promotion liées au domaine maritime 73.1Z, 73.2Z, 80.2C, 80.4A, 80.4D, 91.3E

Pêche professionnelle, Cultures marines,
Exploitation marine de matériaux, Production
énergétique marine, Manutention et Services portuaires,
Travaux maritimes et fluviaux, Transports maritimes, côtiers et fluviaux,
Activité maritime de défense, Construction et réparation navale

751a administration publique générale

ENCADREMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE

Service d'hébergement touristique balnéaire, Activités thermales et de thalassothérapie, Activité de plaisance, Autres activités nautiques, Autres activités de loisirs liées au domaine maritime, Recherche, formation et activités de promotion liées au domaine maritime



Annexe 5

Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

Présentation des grilles d'évaluation des effets sur l'économie et l'environnement, et de la grille d'identification des interactions.

Grilles d'évaluation des effets environnementaux

Activité :

Grille d'évaluation des effets sur l'environnement nature

RESSOURCE AFFEC	OBJET DE LA MODIFICATION	POSITIF / NEGATIF	DIRECT / INDIRECT	PRECISIONS	CRITERES	А	В	С	D	- 1	MOYENNE	REMARQUES SUR LA NOTATION
					PONDERATION	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYE	

Grille d'évaluation des effets sur le cadre de vie

RESSOURCE AFFECTEE	OBJET DE LA MODIFICATION	POSITIF / NEGATIF	DIRECT / INDIRECT	PRECISIONS	CRITERES	А	В	С	D	1	INNE	REMARQUES SUR LA NOTATION
					PONDERATION	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYENNE	

Grille d'évaluation des effets socio-économiques

Activité :

TYPE D'EFFET	PRECISIONS SUR L'EFFET	CRITERES	А	В	С	MOYENNE	REMARQUES SUR LA NOTATION
		PONDERATION	1	1	1	MOYE	
poids économique de l'activité sur le territoire							
TYPE D'EFFET	PRECISIONS SUR L'EFFET	CRITERES	А	В	С	INE	REMARQUES SUR LA NOTATION
		PONDERATION	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité							
TYPE D'EFFET	PRECISIONS SUR L'EFFET	CRITERES	А	В	С	E N	REMARQUES SUR LA NOTATION
		PONDERATION	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local							
TYPE D'EFFET	PRECISIONS SUR L'EFFET	CRITERES	А	В	С	NE BN	REMARQUES SUR LA NOTATION
		PONDERATION	1	1	1	MOYENNE	
contribution au patrimoine culturel du territoire							

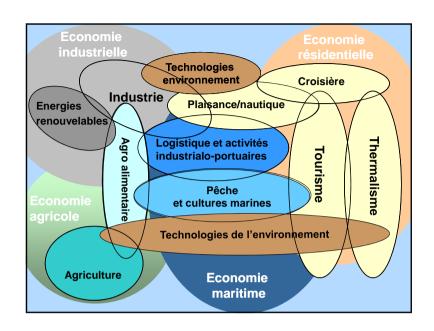
		Α	В	С	D	Е	F	G	Н	I	J	K	L	М	N	0
	rille d'identification s interactions entre activités	pêche professionnelle	cultures marines	exploitation marine de matériaux	production énergétique marine	travaux maritimes et fluviaux	manutention et service de logistique portuaire	construction et réparation navale	transports maritimes, côtiers et fluviaux	activité maritime de défense	service d'hébergement touristique balnéaire	activités thermales et de thalassothérapie	activités de plaisance	autres activités nautiques	autres activités de loisir liées au littoral	recherche, formation et promotion en lien avec le domaine maritime
Α	pêche professionnelle															
В	cultures marines															
С	exploitation marine de matériaux															
D	production énergétique marine															
Е	travaux maritimes et fluviaux															
F	manutention et service de logistique portuaire															
G	construction et réparation navale															
Н	transports maritimes, côtiers et fluviaux															
I	activité maritime de défense															
J	service d'hébergement touristique balnéaire															
К	activités thermales et de thalassothérapie															
L	activités de plaisance															
М	autres activités nautiques															
N	autres activités de loisir liées au littoral															
0	recherche, formation et promotion en lien avec le domaine maritime															
1	activité :															
2	activité :															
4	activité :															
5	activité :															
6	activité :															
7	activité :															
8	activité :															
9	activité :															
10	activité :															

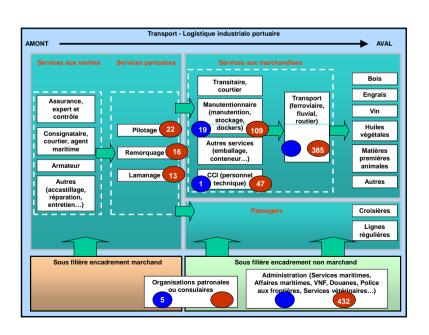
	1	2	3	4	5	6	8	9	10
	activité :	activité :	activité :	activité :	activité :	activité :	activité :	activité :	activité :
Α	ซ ั	Ö	<u></u>	<u></u>	ั ช	Ö	Ö	ชื	ซ ั
В									
С									
D									
Е									
F									
G									
Н									
ı									
J									
К									
L									
М									
N									
0									

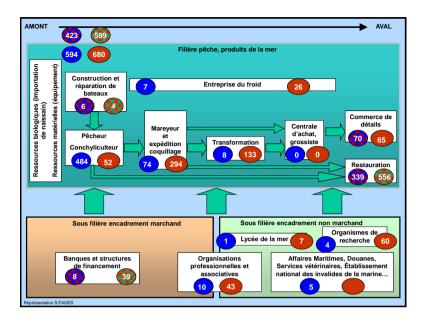
Annexe 6

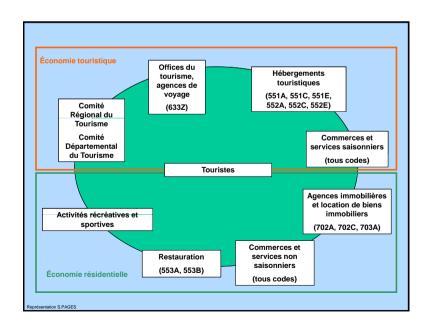
Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

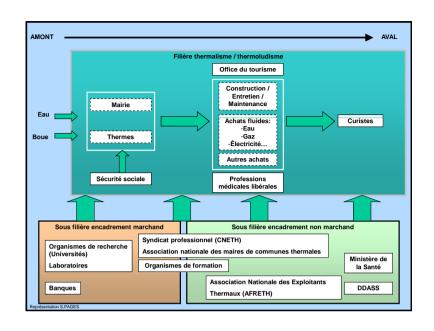
Présentation des filières d'activité identifiées sur le territoire de Thau autour de l'économie maritime.

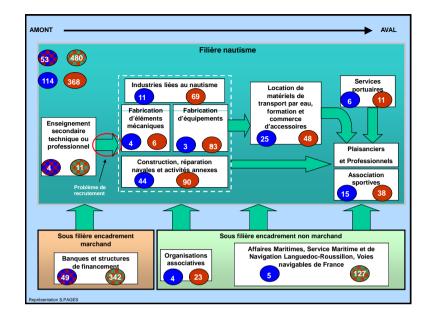












Annexe 7

Guide méthodologique d'aide à la prise en compte des problématiques maritimes dès le diagnostic des SCOT côtiers.

Présentation des grilles d'évaluation des effets sur l'économie et l'environnement, et de la grille d'identification des interactions, obtenues sur le territoire de Thau.

Evaluation des effets environnementaux sur le territoire de Thau

Activité : pêche professionnelle

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	ı	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYE	
ressources halieutiques	prélèvements sur le stock, diminution de l'abondance	négatif	direct	pêche côtière ou hauturière, traditionnelle ou industrielle, etc.		2	3	2,5	3		2,56	C = 2,5 car valable pour certains stocks seulement
ressources halieutiques	prélèvements sur le stock, diminution de l'abondance	négatif	indirect	via pertes de matériels (filets de pêche, etc), via destruction d'habitat		1	1	1	1		1,00	
ressources halieutiques	diminution de la diversité des espèces	négatif	direct	prélevements dirigés vers des stocks, des espèces ciblés		2	2	1	1		1,56	
mollusques	modification du comportement sexuel	négatif	indirect	via peintures anti-salissures		1	3	1	1		1,33	impact dû au non-respect des réglementations
fonds marins	destruction	négatif	direct	chalutage		2	1	2	3		2,00	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	A	В	С	D	- 1	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYI	
environnement visuel	déterioration du milieu marin	négatif	direct	déchets, pertes de matériels, rejets d'hydrocarbures		1	1	1	1		1,00	
environnement sonore	modification	négatif	direct	bruit de moteurs, de signaux sonores, etc.		1	1	1	1		1,00	
environnement visuel	contribution au paysage portuaire	positif	direct	présence de l'activité de pêche		1	3	1	3		1,67	

Evaluation des effets environnementaux sur le territoire de Thau

Activité : cultures marines

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	ı	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYE	
ressources halieutiques sauvages	prélèvements sur le stock, diminution de l'abondance	négatif	direct	pour grossissement après capture		1	1	1	2		1,17	
ressources planctoniques	prélèvements sur le stock	négatif	direct	consommation par les stocks cultivés		2	1	2	3		2,00	
ressources halieutiques sauvages	modification de la diversité spécifique	négatif	direct	introduction et échapement d'espèces cultivées		2	3	2	3		2,44	
ressources halieutiques sauvages	modification de la diversité spécifique	négatif	direct	introduction et échapement d'espèces non-cultivées		3	3	3	3		3,00	
faune aquatique du sédiment	diminution de l'abondance en dessous des zones de production	négatif	indirect	via co-produits de la pisciculture ou de la conchyliculture modifiant la nature du sédiment		1	2	1	3		1,50	
faune aquatique fixe	augmentation de l'abondance sur les structures de production	positif	indirect	via introduction dans le milieu de substrat dur		1	3	2,5	3		1,92	
courants lagunaires	modification des paramètres	négatif	direct	installation de substrats durs		1	3	1	3		1,67	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	1	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYE	
milieu naturel, habitat	maintien de la qualité du milieu	positif	indirect	via qualité du milieu nécessitée pour la production aquacole		2	3	3	3		2,67	
environnement visuel	déterioration	négatif	direct	rejet de déchets conchylicoles, matériels de production autour des mas conchylicoles		1	1	3	3		1,67	
environnement olfactif	déterioration	négatif	direct	rejet de déchets conchylicoles, traitement des produits		1	1	1	1		1,00	
environnement visuel	modification du paysage	positif	direct	présence d'infrastructure de production dans le milieu et sur les rives		1	3	3	3		2,00	
population humaine	déterioration de la santé	négatif	indirect	via rejet d'eaux usées des mas conchylicoles, via qualité sanitaire des produits de la mer		1	1	3	2		1,50	

Activité : manutention et services de logistique portuaire

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	ı	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYE	
milieux et habitats marins	modification de la qualité	négatif	direct	écoulements des aires de carénage		1	2	1	1		1,17	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	- 1	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYE	
environnement sonore	nuisance	négatif	direct	bruits liés au fonctionnement de l'activité		1	1	1	1		1,00	
environnement visuel	déterioration	négaif	direct	résidus, déchets de l'activité		1	1	1	1		1,00	
environnement visuel	modification du paysage	positif	direct	présence d'un paysage portuaire		2	1	1	3		1,78	effet qui reste sujet à interprétations

Activité : travaux maritimes et fluviaux

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	I	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYE	
fonds et habitats marins	détérioration	négatif	direct	dragage, effet indirect sur les ressources vivantes marines		1	2	1	2		1,33	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	1	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	ò	

Activité : transports maritimes, côtiers et fluviaux

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	ı	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYENNE	
ressources vivantes marines	introduction d'espèces	négatif	indirect	via rejet d'eaux de ballast, via coques des navires		2	3	1	1		1,78	
ressources vivantes marines	déversement d'agents nocifs dans le milieu	négatif	indirect	via déversement hydrocarbures, dégazage		1	2	1	1		1,17	
mollusques	modification du comportement sexuel	négatif	indirect	via peintures anti-salissures		1	3	1	1		1,33	
habitat, milieu marin	détérioration	négatif	direct	remous dus au passage des navires		1	1	1	1		1,00	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	- 1	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	λO	
environnement sonore	déterioration	négatif	direct	signaux sonores, bruits des moteurs des navires		1	1	1	1		1,00	
environnement visuel	modification	négatif	direct	rejet d'hydrocarbures, de déchets		1	1	1	1		1,00	
environnement visuel	modification du paysage	positif	direct	présence de l'activité, de bateaux		1	1	1	1		1,00	

Activité : construction et réparation navale

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	-1	INNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYENNE	
ressources vivantes marines	détérioration du milieu de vie	négatif	indirect	via rejet de matériaux et d'eaux usées		1	1	1	1		1,00	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	1	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	ò	
environnement visuel	déterioration	négatif	direct	rejet de matériaux et d'eaux usées		1	1	1	1		1,00	
environnement visuel	modification du paysage	négatif	direct	présence d'infrastructures de production		1	1	1	1		1,00	

Activité : service d'hébergement touristique balnéaire

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	-1	INNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYENNE	
ressources vivantes maritimes	modification du milieu naturel	négatif	indirect	via rejet d'eaux usées		2	2	3	2		2,22	
ressources en eau potable	consommation excessive	négatif	direct	forte demande due à une augmentation saisonnière de la population humaine		3	2	3	2		2,50	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	_	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	ò	
population humaine	déterioration de la santé	négatif	indirect	via rejet d'eaux usées, via qualité sanitaire des produits de la mer		3	1	1	1		1,50	car on ne considère que la population touristique qui est saisonnière
environnement visuel	modification du paysage	négatif	direct	présence de constructions		1	2,5	3	3		1,92	

Activité : activités thermales et de thalasso-thérapie

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	I	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	IAOM	
ressource en boue marine	extraction	négatif	direct			1	1	1	3		1,33	
milieu et habitat marin	modification des paramètres	négatif	direct	rejet d'eaux		1	1	1	3		1,33	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	I	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYENNE	

Activité : activité de plaisance

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	I	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYE	
ressources vivantes	modification du milieu naturel	négatif	indirect	via destruction d'habitat, rejet d'eaux usées, de macro-déchets		1	2	1	1		1,17	
ressources halieutiques	diminution de l'abondance	négatif	direct	présence de pêche-plaisance		2	2	3	2		2,22	
mollusques	modification du comportement sexuel	négatif	indirect	via peintures anti-salissures		1	3	1	1		1,33	
milieu naturel marin	détérioration	négatif	direct	ancres des navires, échouages		1	2	1	1		1,17	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	I	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYENNE	
environnement visuel	modification du paysage	positif	direct	concentration de bateaux		2	1	1	3		1,78	
environnement sonore	déterioration	négatif	direct	bruits des bateaux motorisés		1	1	1	1		1,00	
population humaine	déterioration de la santé	négatif	indirect	via rejet d'eaux usées, via qualité sanitaire des produits de la mer		1	1	1	1		1,00	

Activité : autres activités nautiques

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	I	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYE	
ressources halieutiques	prélèvements sur le stock, diminution de l'abondance	négatif	direct	chasse sous-marine		1	2	2	2		1,50	
ressources aviaires	dérrangement, modification de comportement	négatif	indirect	via pratique nautique motorisée, via bruit, via empiètement espace		1	1	1	1		1,00	
milieu naturel marin, habitats	détérioration	négatif	direct	pratique d'activités nautiques		1	2	1	2		1,33	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	Α	В	С	D	I	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYENNE	
population humaine	atteinte à la sécurité	négatif	direct	blessures, accidents notamment avec les baigneurs		1	1	1	1		1,00	
environnement sonore	déterioration	négatif	direct	bruit des activités motorisées		1	1	1	1		1,00	

Evaluation des effets environnementaux sur le territoire de Thau

Activité : autres activités de loisir liées au domaine maritime

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	-1	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYENNE	
gibiers d'eau	prélèvement sur le stock	négatif	direct	chasse côtière		3	1	1	2		1,75	
ressources halieutiques maritimes	prélèvement sur le stock	négatif	direct	pêche de loisir, pêche sportive		1	2	2	2		1,50	
faune - flore	destruction, dérrangement, modification de comportement	négatif	direct	piètinement, pratique de l'activité sur même espace		1	1	2	2		1,33	

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	_	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	ò	
environnement visuel	entretien des paysages	positif	direct	action de réhabilitaion, de maintien des paysages traditionnels		1	3	1	3		1,67	

Evaluation des effets environnementaux sur le territoire de Thau

Activité : recherche, formation et activités de promotion liées au domaine maritime

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	ı	MOYENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	ILOM	
eau, énergie, matières premières, espace	minimisation de la consommation des ressources non-renouvelables	positif	indirect	via prévention		2	1	1	2		1,56	sensibilisation réalisée à une echelle plus large
ressources halieutiques exploitées	minimisation des effets sur les stocks (abondance, biodiversité)	positif	indirect	via mesure de protection, prévention		2	2	1	2		1,78	
environnement naturel en général	amélioration de l'état, protection	positif	indirect	via information de la population, mise en place de mesures de protection		2	2	2	3		2,22	échelle globale (celle du SMVM)
environnement naturel en général	diminution des impacts négatifs (pollution, etc.)	positif	indirect	via re-direction vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement		2	2	1	1		1,56	faible à l'échelle du territoire, impacts peu prévisibles

ressource	type d'effet	positif/négatif	direct/indirect	précisions	critères	А	В	С	D	- 1	ENNE	remarques, justifications
					pondérations	1	A/3	A/3	A/3	+ 0,67	MOYI	
environnement visuel	minimisation des rejets et des déchets par les activités productives	positif	indirect	via information de la population		1	1	1	3		1,33	faible à l'échelle du territoire, effets possibles à moyen terme
environnement sanitaire	mise en place de mesures pour recouvrir une bonne qualité sanitaire	positif	indirect	via mise en place de principe de précaution et de réseaux d'alerte de contamination		2	2	2	3		2,22	sensibilisation et prise de conscience ayant des effets à moyen terme

Activité : pêche professionnelle

type d'effet	précisions	critères	А	В	С	MOYENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYE	
poids économique de l'activité sur le territoire			3	1	2	2,00	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	빌	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité			2	2	3	2,33	
type d'effet	précisions	critères	Α	В	С	ENNE	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			2	1	1	1,50	
type d'effet	précisions	critères	Α	В	С	MOYENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOY	
contribution au patrimoine culturel du territoire			3	3	2	2,67	

Activité : cultures marines

type d'effet	précisions	critères	А	В	С	MOYENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYE	
poids économique de l'activité sur le territoire			3	1	2	2,00	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	NNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité			2	2	3	2,33	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	BNZ	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			3	1	1	2,00	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	ZNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
contribution au patrimoine culturel du territoire			3	3	2	2,67	

Activité : manutention et services de logistique portuaire

type d'effet	précisions	critères	A	В	С	INNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
poids économique de l'activité sur le territoire			2	1	1	1,33	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	Ш	remarques
type defice	predictions	Cincres	Α		ŭ	MOYENNE	romarques
		pondérations	1	1	1	MOY	
structuration socioéconomique de l'activité			1	1	2	1,33	
type d'effet	précisions	critères	Α	В	С	NNE	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			3	1	2	2,25	
type d'effet	précisions	critères	Α	В	С	NNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
contribution au patrimoine culturel du territoire			3	2	1	2,00	

Activité : travaux maritimes et fluviaux

type d'effet	précisions	critères	А	В	С	ENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
poids économique de l'activité sur le territoire			1	1	1	1,00	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	INNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité			1	1	1	1,00	
type d'effet	précisions	critères	Α	В	С	INNE	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			1	1	1	1,00	
type d'effet	précisions	critères	Α	В	С	INNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
			,	3	2	2,00	

Activité : transports maritimes, côtiers et fluviaux

type d'effet	précisions	critères	А	В	С	MOYENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYE	
poids économique de l'activité sur le territoire			2	2	3	2,33	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	MOYENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOY	
structuration socioéconomique de l'activité			1	1	2	1,33	
				1	ĺ		
type d'effet	précisions	critères	Α	В	С	ENNE	remarques
type d'effet	précisions	critères pondérations	A 2	B 1	C 1	MOYENNE	remarques
type d'effet contribution de l'activité à l'emploi local	précisions					MOYENNE 1,25	remarques
contribution de l'activité à l'emploi local		pondérations	2	1	1 2	1,25	remarques
	précisions précisions		2	1	1	1,25	remarques
contribution de l'activité à l'emploi local		pondérations	2	1	1 2		

Activité : construction et réparation navale

type d'effet	précisions	critères	A	В	С	INNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
poids économique de l'activité sur le territoire			2	1	2	1,67	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	Ш И	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité			1	1	2	1,33	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	끸	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			1	1	2	1,25	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	NE NE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
contribution au patrimoine culturel du territoire			2	2	1	1,67	

Activité : service d'hébergement touristique balnéaire

type d'effet	précisions	critères	А	В	С	INNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
poids économique de l'activité sur le territoire			3	2	2	2,33	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	E N	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité			1	1	1	1,00	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	NE	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			2	1	1	1,50	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	Ш	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
contribution au patrimoine culturel du territoire			1	1	1	1,00	

Activité : activités thermales et de thalasso-thérapie

type d'effet	précisions	critères	itères A		С	MOYENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYE	
poids économique de l'activité sur le territoire			2	1	3	2,00	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	B N	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité			1	2	1	1,33	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	NE	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			2	2	2	2,00	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	UZ.	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
contribution au patrimoine culturel du territoire			3	3	2	2,67	

Activité : activités de plaisance

type d'effet	précisions	critères	А	В	С	MOYENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYE	
poids économique de l'activité sur le territoire			1	1	2	1,33	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	N.	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité			1	2	1	1,33	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	N.	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			1	1	1	1,00	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	NE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
contribution au patrimoine culturel du territoire			2	2	2	2,00	

Activité : autres activités nautiques

type d'effet	précisions	critères	А	В	С	MOYENNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYE	
poids économique de l'activité sur le territoire			1	1	2	1,33	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	INNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
structuration socioéconomique de l'activité			1	2	1	1,33	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	BNZ	remarques
		pondérations	2	1	1	MOYENNE	
contribution de l'activité à l'emploi local			1	1	1	1,00	
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	ZNE	remarques
		pondérations	1	1	1	MOYENNE	
contribution au patrimoine culturel du territoire			1	2	2	1,67	

Activité : autres activités de loisir liées au domaine maritime

type d'effet	précisions	critères	A	В	С	INNE	remarques	
		pondérations	1	1	1	MOYENNE		
poids économique de l'activité sur le territoire			1	1	1	1,00		
type d'effet	précisions	critères	А	В	С	ш	remarques	
type denot	p. 05.000.00	0.110700				MOYENNE	. s.marques	
		pondérations	1	1	1	MO		
structuration socioéconomique de l'activité			-	-	-		le manque de structuration de ces activités majoritairement non marchandes ne justifie pas l'étude de ce type d'effet	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	MOYENNE	remarques	
		pondérations	2	1	1	MOYE		
contribution de l'activité à l'emploi local			_	-	-		ces activités sont surtout pratiquées à titre personnel ou alors par des bénévoles ; l'étude de cet effet n'est donc pas pertinente	
type d'effet	précisions	critères	Α	В	С	NNE	remarques	
		pondérations	1	1	1	MOYENNE		
contribution au patrimoine culturel du territoire			2	3	2	2,33		

Activité : recherche, formation et activités de promotion liées au domaine maritime

type d'effet	précisions	critères	А	В	С	MOYENNE	remarques	
		pondérations	1	1	1	MOYE		
poids économique de l'activité sur le territoire			1	1	2	1,33		
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	밀	remarques	
		pondérations	1	1	1	MOYENNE		
structuration socioéconomique de l'activité			1	2	2	1,67	le critère C est appréhendé comme le lien avec les différents secteurs d'activités	
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	Щ	remarques	
		pondérations	2	1	1	MOYENNE		
contribution de l'activité à l'emploi local			1	3	3	2,00		
type d'effet	précisions	critères	A	В	С	밀	remarques	
		pondérations	1	1	1	MOYENNE		
contribution au patrimoine culturel du territoire			2	3	2	2,33		

	effets de l'activité	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	I	J	K	L
S	ur l'activité	pêche professionnelle	cultures marines	travaux maritimes et fluviaux	nanutention et service de ogistique portuaire	construction et réparation navale	ransports maritimes, côtiers et fluviaux	service d'hébergement touristique balnéaire	activités thermales et de thalassothérapie	activités de plaisance	autres activités nautiques	autres activités de loisir liées au littoral	recherche, formation et promotion en lien avec le domaine maritime
Α	pêche professionnelle		•		• ≠	<u> </u>		• ≠	• ≠	≠	Ì		•
В	cultures marines	• ≠						• ≠	• ≠	≠			•
С	travaux maritimes et fluviaux												
D	manutention et service de logistique portuaire					,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,							•
E	construction et réparation navale												
F	transports maritimes, côtiers et fluviaux			•				***************************************					
G	service d'hébergement touristique balnéaire	•	•		≠		≠		•	•	•		
Н	activités thermales et de thalassothérapie				≠		≠			•			
ı	activités de plaisance					•			•		•		•
J	autres activités nautiques					•				•		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
K	autres activités de loisir liées au littoral												
L	recherche, formation et promotion en lien avec le domaine maritime	•	•										
1	activité : industries agro- alimentaires	•	•				•						
2	activité : industries portuaires						•						
3	activité : agriculture, viticulture	•	•		*		*	•	•	•			
4	activité : BTP, matériaux	*	*				•	•	•				
5	activité : autres transports	*	*				•						
6	activité : autres services							•					
7	activité : production énergétique												
8	activité : activités culturelles	•	•		•		•	•					
9	activité : commerces	•	•					•	•	•	•		

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	activité : industries agro- alimentaires	activité : industries portuaires	activité : agriculture, viticulture	activité : BTP, matériaux	activité : autres transports	activité : autres services	activité : production énergétique	activité : activités culturelles	activité : commerces
Α	•	≠	•	*	n				•
В	•	≠	•	*	n				•
С									
D			*						
Е									
F	•	•	æ		•				
G		≠	•	• ≠				•	
Н		≠	•						
I									
J									
К									
L									

Explications liées à la signalétique des interactions

AB	•	synergie entre la pêche professionnelle et les cultures marines
Ab	≠	besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives entre la pêche et les cultures marines
AG	•	pêche considérée comme une particularité du territoire, une composante de l'identité locale qui intéresse les touristes
AL	•	synergie entre la pêche professionnelle et la recherche - formation qui y est liée
A1	•	fourniture de matière première via les produits de la mer issus de la pêche
А3	•	contribution à l'identité, à l'image du territoire, complémentarité des produits
A8	•	attrait de la pêche au vu de l'identité culturelle dont elle est porteuse (présence de musée, fête, visite organisée)
ВА	•	synergie entre la pêche professionnelle et les cultures marines
DA	≠	besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives
BG	•	cultures marines considérées comme une particularité du territoire, une composante de l'identité locale qui intéresse les touristes
BL	•	synergie entre les cultures marines et la recherche - formation qui y est liée
B1	•	fourniture de matière première via les produits de la mer issus des cultures marines
В3	•	contribution à l'identité, à l'image du territoire, complémentarité des produits
В8	•	attrait des cultures marines au vu de l'identité culturelle dont elles sont porteuses (présence de musée, fête, visite organisée)
В9	•	cultures marines apportant des produits locaux pour les commerces de proximité et les grandes surfaces
CF	•	bonne diffusion des produits qui arrivent au port
DA	•	accastillage, aménagement des quais de débarquement
DA	≠	image des infrastructures portuaires liées à la pêche n'est pas adaptée et est mal valorisée
DG	≠	mauvaise image touristique, impact négatif sur le paysage
DH	≠	impact négatif sur le milieu et sur l'image du territoire exploités par le thermalisme
D8	•	contribution à l'identité, à l'image de la ville de Sète (docks, quais, etc.)
EI	•	construction de bateaux de plaisance
EJ	•	construction de matériels destinés aux autres activités nautiques
FG	≠	mauvaise image touristique, impact négatif sur le paysage
FH	≠	impact négatif sur le milieu et sur l'image du territoire, exploités par le thermalisme
F1	•	acheminement (entrée et sortie) de matériaux, de produits et de passagers
F2	•	acheminement (entrée et sortie) de matériaux, de produits et de passagers
F4	•	acheminement (entrée et sortie) de matériaux, de produits et de passagers
F5	•	bonne diffusion des produits qui arrivent au port
F8		contribution à l'identité, à l'image de la ville de Sète (docks, quais, etc.)

Explications liées à la signalétique des interactions

les produits de la mer trouvent un débouché non négligeable dans le tourisme de produits de la mer trouvent un débouché non négligeable dans le tourisme les produits de la mer trouvent un débouché non négligeable dans le tourisme les produits de la mer trouvent un débouché non négligeable dans le tourisme cocupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel? GI synergie entre les activités touristiques et le nautisme GJ synergie entre les activités touristiques et le nautisme GJ synergie entre les activités touristiques et le nautisme GJ constructions permettant d'accroître la capacité d'accueil touristique Ge consommation des services par les touristes GB fréquentation des infrastructures et des lieux culturels par les touristes GB développement des commerces par le tourisme Consommation des produits de la mer developpement des commerces par le tourisme Consommation des produits de la mer developpement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer developpement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer developpement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer developpement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer developpement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer developpement des consommation nelles, impact sur le milieu naturel? HB consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites developpement des consommation des produits traditionnelles, impact sur le milieu naturel? HB synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques demande en constructions pour accueillir les touristes demande en constructions pour accueillir les touristes curistes des thermes consomant dans les commerces locaux besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux acultures marines	
# occupation du foncier dédiée aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? Is produits de la mer trouvent un débouché non négligeable dans le tourisme	
GB ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? GI synergie entre les activités touristiques et le nautisme GJ synergie entre les activités touristiques et le nautisme G3 touristes constituant un important pouvoir d'achat qui permet d'augmenter la consommation de agricoles G4 constructions permettant d'accroître la capacité d'accueil touristique G6 consommation des services par les touristes G8 fréquentation des infrastructures et des lieux culturels par les touristes G9 développement des commerces par le tourisme HA consommation des produits de la mer ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HB ≠ HB consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HB thermalisme constituant un fort attrait touristique HB synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques HB synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques HB demande en constructions pour accueillir les touristes HB	
≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? GI • synergie entre les activités touristiques et le nautisme GJ • synergie entre les activités touristiques et le nautisme G3 • touristes constituant un important pouvoir d'achat qui permet d'augmenter la consommation de agricoles G4 • constructions permettant d'accroître la capacité d'accueil touristique G6 • consommation des services par les touristes G8 • fréquentation des infrastructures et des lieux culturels par les touristes G9 • développement des commerces par le tourisme HA • consommation des produits de la mer ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HB • consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HG • thermalisme constituant un fort attrait touristique HI • synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques H3 • apport de clientèle et consommation des produits agricoles H4	
GJ synergie entre les activités touristiques et le nautisme touristes constituant un important pouvoir d'achat qui permet d'augmenter la consommation de agricoles G4 constructions permettant d'accroître la capacité d'accueil touristique G6 consommation des services par les touristes G8 fréquentation des infrastructures et des lieux culturels par les touristes G9 développement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites HB cocupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? thermalisme constituant un fort attrait touristique HI synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques H3 apport de clientèle et consommation des produits agricoles H4 demande en constructions pour accueillir les touristes curistes des thermes consomant dans les commerces locaux besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés à la pêche besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
touristes constituant un important pouvoir d'achat qui permet d'augmenter la consommation de agricoles G4 constructions permettant d'accroître la capacité d'accueil touristique G6 consommation des services par les touristes G8 fréquentation des infrastructures et des lieux culturels par les touristes G9 développement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer ### cocupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? #### cocupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? ###################################	
G3 agricoles G4 constructions permettant d'accroître la capacité d'accueil touristique G6 consommation des services par les touristes G8 fréquentation des infrastructures et des lieux culturels par les touristes G9 développement des commerces par le tourisme Consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites HB cocupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HG thermalisme constituant un fort attrait touristique HI synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques H3 apport de clientèle et consommation des produits agricoles H4 demande en constructions pour accueillir les touristes H9 curistes des thermes consomant dans les commerces locaux besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés à la pêche besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
G6 consommation des services par les touristes G8 fréquentation des infrastructures et des lieux culturels par les touristes G9 développement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites HB cocupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel? HG thermalisme constituant un fort attrait touristique HI synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques H3 apport de clientèle et consommation des produits agricoles H4 demande en constructions pour accueillir les touristes H9 curistes des thermes consomant dans les commerces locaux besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés à la pèche besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	es produits
G8 fréquentation des infrastructures et des lieux culturels par les touristes G9 développement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HB consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HG thermalisme constituant un fort attrait touristique HI synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques H3 apport de clientèle et consommation des produits agricoles H4 demande en constructions pour accueillir les touristes H9 curistes des thermes consomant dans les commerces locaux ↓ besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés à la pêche ↓ besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
développement des commerces par le tourisme consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites thermalisme constituant un fort attrait touristique HI synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques H3 apport de clientèle et consommation des produits agricoles H4 demande en constructions pour accueillir les touristes H9 curistes des thermes consomant dans les commerces locaux besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés al a pêche besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
HA consommation des produits de la mer ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HG occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HI osynergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques H3 opport de clientèle et consommation des produits agricoles H4 occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HB occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel, occupation des produits agricoles HB occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel, occupation des produits produits agricoles HB occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel, occupation des produits agricoles HB occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel, occupation des produits des aux des produits agricoles HB occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel, occupation des produits des aux cultures marines	
HA ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HB consommation des produits de la mer, traitement des eaux usées produites ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HG thermalisme constituant un fort attrait touristique HI synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques H3 apport de clientèle et consommation des produits agricoles H4 demande en constructions pour accueillir les touristes H9 curistes des thermes consomant dans les commerces locaux besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés al a pêche besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
# occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HB	
HB ≠ occupation du foncier dédiées aux activités traditionnelles, impact sur le milieu naturel ? HG • thermalisme constituant un fort attrait touristique HI • synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques H3 • apport de clientèle et consommation des produits agricoles H4 • demande en constructions pour accueillir les touristes H9 • curistes des thermes consomant dans les commerces locaux IA ≠ besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés à la pêche Jesoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
HI synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques apport de clientèle et consommation des produits agricoles demande en constructions pour accueillir les touristes demande en constructions pour accueillir les touristes curistes des thermes consomant dans les commerces locaux besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, oc ports et de l'espace maritime déciés à la pêche besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, oc ports et de l'espace maritime déciés aux cultures marines	
H3 apport de clientèle et consommation des produits agricoles H4 demande en constructions pour accueillir les touristes H9 curistes des thermes consomant dans les commerces locaux IA besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés à la pêche Besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
H4 demande en constructions pour accueillir les touristes H9 curistes des thermes consomant dans les commerces locaux IA ≠ besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés à la pêche IB ≠ besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
H9 curistes des thermes consomant dans les commerces locaux IA # besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés à la pêche IB # besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
IA besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés à la pêche Besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
Ports et de l'espace maritime dédiés à la pêche Besoin de réglementation pour éviter les interactions négatives, impact sur le milieu naturel, or ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	
ports et de l'espace maritime dédiés aux cultures marines	ccupation des
	ccupation des
IG synergie entre les activités touristiques et les activités nautiques	
IH synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques	
IJ synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques	
plaisance comme source de consommation pour les produits agricoles	
19 plaisance apportant de la clientèle aux commerces locaux	
JG synergie entre les activités touristiques et le nautisme	
JI synergie entre les activités de plaisance et les autres activités nautiques	

Explications liées à la signalétique des interactions

1A	•	transformation et valorisation des produits de la mer issus de la pêche
1B	•	transformation et valorisation des produits de la mer issus des cultures marines
1F	•	acheminement (entrée et sortie) de matériaux, de produits et de passagers
2A	≠	déterioration de l'image véhiculée par les activités traditionnelles de la zone
2B	¥	déterioration de l'image véhiculée par les activités traditionnelles de la zone
2F	•	acheminement (entrée et sortie) de matériaux, de produits et de passagers
2G	≠	mauvaise image touristique, impact négatif sur le paysage
2H	¥	impact négatif sur le milieu et sur l'image du territoire exploités par le thermalisme
3A	•	contribution à l'identité, à l'image du territoire, complémentarité des produits
3B	•	contribution à l'identité, à l'image du territoire, complémentarité des produits
3G	•	viticulture vectrice d'une image attractive pour le territoire
4G	•	importance du tourisme entraînant une augmentation des constructions et des aménagements de voies de communication
46	≠	défiguration du paysage via les constructions qui nuisent à l'image du territoire
5F	•	bonne diffusion des produits qui arrivent au port
8G	•	culture permettant de diversifier les activités proposées aux touristes
9A	•	commerces apportant des débouchés aux produits de la mer
9B	•	commerces apportant des débouchés aux produits de la mer
	_	



Le présent outil a été développé dans le cadre du programme de recherche SYSCOLAG, par un groupe pluridisciplinaire et multi-acteurs. Il s'inscrit dans un contexte où la prise en compte par les collectivités territoriales et les acteurs locaux, des problématiques liées au domaine maritime est souvent difficile. Il vise à faciliter le traitement de ces questions "maritimes" dans le cadre de la mise en place de SCOT en territoire côtier.

Composé d'un guide méthodologique et d'un fascicule de travail, cet outil n'a pas la prétention de donner aux collectivités les clés de la mise en place d'un Volet Maritime de SCOT, mais entend proposer des pistes ouvertes pour considérer les problématiques maritimes dès l'élaboration de leur diagnostic de territoire.

La méthodologie proposée permet, pour un territoire côtier donné, de mettre en évidence les effets socio-économiques et environnementaux majeurs des activités maritimes ainsi que leurs interactions. Différents types de présentation et de visualisation des résultats sont également proposés, afin d'en faciliter la restitution.

Cet outil propose enfin un cadre structuré pour la concertation avec les différents acteurs des territoires, et la confrontation de leurs points de vue. Ceci devrait alors permettre un certain apprentissage institutionnel de leur part, facilitant ainsi l'appropriation des décisions d'aménagement qui pourraient être prises.

Mots-clés:

Développement durable, approche participative et pluridisciplinaire, SCOT, Volet Maritime, diagnostic, indicateur, mer, littoral, impact environnemental, effet socio-économique, interaction, activité, usage.

CÉPRALMAR

Stratégie Concept Bât. 1 - 1300 avenue Albert Einstein - 34000 Montpellier Tél. : 04 67 99 99 90 - Fax. : 04 67 92 83 04 - mazouni@cepralmar.org

Photo S



